U d'/of OTTAWA
39003001280980

CE

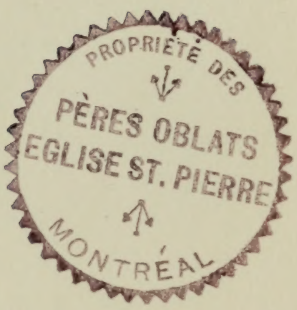

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/nosvoyageursass00leco

Nous accordons bien de cœur la bénédiction
apostolique à ces apôtres-voyageurs ou mieux
à ces voyageurs apôtres Benedictus PP. XV
ce 21 avril 1919

NOS

VOYAGEURS

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS
DE COMMERCE DU CANADA

Imprimi potest

J.-M. FILION, S.J.,

Praep. Prov. Canad.

Nihil obstat

Marianopoli, 15 Septembris 1920,

E. HÉBERT,

Censor librorum.

Imprimatur,

17 Sept. 1920,

F.-X. DE LA DURANTAYE, V.G.

NOS
VOYAGEURS

ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS
DE COMMERCE DU CANADA

par

LE PÈRE EDOUARD LECOMPTE, S.J.

AVEC LA COLLABORATION DES
VOYAGEURS

uOttawa
LIBRARY ANNEX

Illustrations de J. McISAAC

ÉDITIONS DE
LA VIE NOUVELLE
MONTRÉAL
—
1920

uOttawa
LIBRARY ANNEX

BX
2348
.Z8C352
1980

AVANT-PROPOS

Fait exprès pour être lu.

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce tient dans ces trois sentences du livre d'or qui parut, il y a quelques années, sous le titre : Le Catholique d'Action. *Notre Seigneur s'adresse au fidèle :*

« *Le vrai moyen de se donner aux autres, c'est de se donner à moi.*

« *Le mieux, et presque toujours le plus urgent, c'est l'apostolat individuel, en vue d'aboutir à une association nombreuse, simple, active et pratique.*

« *C'est dans les conversations, dans les voyages, dans les affaires, dans les visites, qu'on gagne les individus, qu'on les forme à user de leurs droits, à accomplir tout leur devoir social. C'est ainsi que se lève l'armée sociale.* »

Les Voyageurs se sont réformés personnellement, l'un après l'autre, dans les exercices spirituels, ils ont transformé leur classe, et, par le rayonnement de leur apostolat individuel, par l'élan que leur succès donne aux groupements catholiques et nationaux, ils prennent une large part dans la levée de l'armée sociale catholique au Canada.

C'est ce que nous voudrions établir dans les pages suivantes.

APPROBATIONS PONTIFICALE ET ÉPISCOPALES DE L'ASSOCIÀTION.

Une chose frappera entre toutes les lecteurs de cet opuscule : c'est que l'Association des Voyageurs de Commerce est dévouée corps et âme à l'Église, à ses chefs, à ses lois. Elle ne pouvait donc manquer d'obtenir les approbations les plus autorisées en même temps que les plus flatteuses.

Celle qu'ils prisent naturellement davantage leur est venue du Souverain Pontife lui-même. Dans son voyage *ad limina*, l'an passé, Mgr l'archevêque de Montréal n'eut garde d'oublier ses chers Voyageurs, et voici la supplique qu'il daigna présenter au Saint-Père :

«Très Saint Père,

«Il s'est fondé à Montréal un cercle catholique des Voyageurs de Commerce, qui se livre à toutes les formes d'apostolat religieux, social et patriotique. Humblement prosterné aux pieds de Votre Sainteté, j'implore pour tous ses membres et leur dévoué aumônier la bénédiction apostolique.

«Rome, le 21 avril 1919.

† PAUL, arch. de Montréal.»

La réponse immédiate du Saint-Père prit cette forme charmante et vraiment paternelle :

«Nous accordons bien de cœur la bénédiction apostolique à ces apôtres-voyageurs, ou mieux à ces voyageurs apôtres.

«Ce 21 avril 1919.

BENEDICTUS PP. XV»

C'étaient, on le conçoit, une approbation et une bénédiction qui embrassaient plus que le Cercle de Montréal et s'étendaient à l'Association tout entière.

Mgr de Montréal avait, dès le principe, encouragé les débuts de l'œuvre et bien marqué l'esprit qui devait toujours l'animer. Le 8 mai 1915, Sa Grandeur écrivait à M. R. Vincent, premier président du Cercle montréalais :

«Monsieur le Président,

«Il y a quelque temps, vous êtes venu me parler de l'Association nouvelle dont vous avez eu, le premier, l'idée, et qui s'est organisée sous le nom de "Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce." Je vous ai dit que cette Association avait mon approbation la plus entière.

«Aujourd'hui vous me présentez ses constitutions. Je les trouve parfaites, et je n'ai qu'un vœu à exprimer, c'est que ses membres les observent fidèlement. Elles sont, en effet, tout animées de l'esprit catholique et elles révèlent le noble but que vous vous proposez. Je vous en félicite de tout cœur.

«Que vous désiriez le succès dans vos entreprises commerciales, c'est juste et naturel, mais vous ambitionnez quelque chose de plus noble et de meilleur. C'est un apostolat que vous voulez exercer au sein de la société; et que d'occasions favorables se présenteront à vous pour cela dans vos voyages, à travers nos différentes provinces, dans vos relations avec les hommes d'affaires, dans les hôtels où vous logez ! Par la pratique de vos devoirs religieux, au milieu même de courses fatigantes, par votre sobriété, par vos paroles et par vos exemples, que de bien vous pourrez faire autour de vous et quelle salutaire influence il vous sera donné d'exercer ! Le véritable homme de bien, le catholique sincère est un apôtre partout où il se trouve et c'est ce que veut être chacun de vous. Vous avez donc mes plus vives sympathies.

«Je suis heureux d'apprendre que votre Cercle est un des fruits des retraites fermées que j'ai tant recommandées, il n'y a pas encore longtemps, à mes diocésains. C'est une raison de plus pour moi de l'aimer et de le bénir.

«Récemment, vous avez fait des démarches auprès des autorités municipales de notre ville afin d'obtenir une plus fidèle observance du dimanche. Continuez votre campagne, je suis de tout cœur avec vous, car la manière dont est traité chez

nous, actuellement, le jour du Seigneur, est certainement un scandale. J'espère que vos généreux efforts seront couronnés de succès.

«En formant le vœu que vos confrères les voyageurs de commerce, viennent en grand nombre se joindre à vous, je vous bénis encore et vous réitère l'assurance de mon affectueux dévouement.

8 mai 1915.

† PAUL, arch. de Montréal.»

Lorsque le Cercle de Sainte-Marie de Beauce fut fondé en 1917, et que, par son affiliation à celui de Montréal (27 octobre), l'idée d'une *Association* des Voyageurs de Commerce se fit jour, M. J.-A. Trépanier, alors président du Cercle de Montréal, s'empressa de soumettre à Mgr l'Archevêque les statuts de l'Association projetée. Il en reçut le 4 novembre, la réponse suivante :

«Montréal, 4 novembre 1917.

«Monsieur le Président,

«J'ai béni à ses débuts le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce. Il a prospéré. Sans bruit il a fait un bien considérable. Ses membres ont compris leur mission. Ils s'en sont fidèlement acquittés. Tout en vaquant à leurs affaires, au milieu de leurs voyages fréquents à travers le pays, ils ont fait œuvre d'apôtres. Je suis heureux de leur rendre aujourd'hui ce témoignage et de leur exprimer mon entière satisfaction.

«Le modeste cercle va devenir une association régulière, et vous venez de me communiquer ses statuts généraux. J'ai examiné attentivement ces statuts et je n'hésite pas à les approuver. Je fais des vœux pour que le nombre de vos membres soit bientôt doublé et triplé, et je vous bénis tous du fond de mon cœur.

«Votre sincèrement dévoué,

† PAUL, arch. de Montréal.»

Le cercle de Saint-Hyacinthe reçut, à sa fondation, une lettre-programme des plus réconfortantes de la part de Mgr l'évêque de Saint-Hyacinthe. Elle était adressée au président de l'Association, M. J.-A. Trépanier.

« Évêché de Saint-Hyacinthe

« Saint-Hyacinthe, le 30 novembre 1917.

« Monsieur J.-A. Trépanier,
Président de l'Association Catholique
des Voyageurs de Commerce

« Monsieur le Président,

« Il me fait grand plaisir de constater que l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce vient de fonder un cercle à Saint-Hyacinthe. Je vous en dis tout mon contentement, et j'approuve et je bénis votre travail d'apostolat dans l'ordre religieux et social.

« Votre Association est catholique. C'est clair et c'est précis. Vous voulez non seulement grouper les voyageurs de commerce et les tenir éloignés de ces sociétés qui sont cause directe de perversion intellectuelle et morale; mais encore vous voulez les détourner de ces sociétés neutres qui, sous des apparences de philanthropie, ont un autre but que le but principal de procurer le bien moral et économique des individus et de la famille. Vous obéissez, en cela, aux précises directions de l'Église, qui ne cesse de répéter qu'il n'y a qu'une œuvre, l'œuvre catholique, qu'il n'y a qu'un parti, le parti de Dieu, par qui le monde sera régénéré.

« Je vous félicite d'avoir choisi, comme premier principe de votre Association, la soumission au Saint-Siège et aux Évêques que l'Esprit-Saint a choisis pour gouverner l'Église de Dieu. Le pape Pie X le rappelait, il y a quelques années, dans une circonstance mémorable : « Il est préférable », disait-il, « qu'une œuvre ne se fasse pas, plutôt que d'être faite en dehors de la volonté des évêques ou contre leur gré ». Si vous persévérez dans cette sage conduite, vous verrez, pour votre grand réconfort

et pour le bien de notre pays, fleurir toutes les bonnes œuvres auxquelles vous vous consacrerez, et vos membres trouveront dans vos cercles un foyer de réciproque et sainte émulation.

« Je prie Dieu, Monsieur le Président, de répandre sur votre Association Catholique des Voyageurs de Commerce ses plus abondantes bénédictions.

† A.-X., év. de Saint-Hyacinthe ».

Une deuxième lettre de Sa Grandeur approuva et bénit dans les termes magnifiques qui vont passer sous nos yeux les « Constitutions » du Cercle local que venait de lui communiquer son président, M. Wilfrid Girouard :

«Saint-Hyacinthe, 3 septembre 1919.

«Monsieur le Président,

«J'ai pris connaissance des "Constitutions du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce." C'est avec bonheur que je vous permets de les publier.

«Votre œuvre est catholique. Vous voulez aider à la restauration chrétienne de la société et, pour cela, vous vous rangez sans discussion, dans le parti de Dieu.

«Vous tenez à former une élite de catholiques. C'est excellent et je vous en félicite. Mais ce qui est mieux encore, vous prenez les moyens de la former, cette élite : vous n'acceptez que des catholiques pratiquants, vous exigez une conduite irréprochable, vous imposez, au préalable, une retraite fermée; par des réunions, des conférences et des lectures, vous aidez vos membres à s'instruire des vérités de la religion, vous leur recommandez la communion mensuelle.

«Avec cette formation, vos Voyageurs de Commerce seront des catholiques éclairés, convaincus, zélés et capables, si *Dieu le veut*, de se lever tous ensemble pour défendre les intérêts de la religion et de la patrie.

«Vous êtes une élite. Mettez-vous à l'œuvre et portez à tous nos compatriotes la lumière de la vérité et la volonté d'en assurer le succès. Inspirez à tous ceux que vous rencontrerez

le respect et l'amour, dont vous êtes pénétrés vous-mêmes, pour Dieu et son Église.

«Je vous bénis de tout cœur, Monsieur le Président, ainsi que tous les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Saint-Hyacinthe : que Dieu daigne couronner vos efforts et votre persévérance par les plus grands succès.

A.-X., év. de Saint-Hyacinthe.»

Au mois de décembre 1918, ce fut au tour d'Ottawa et de Hull d'introduire chez eux l'Association des Voyageurs de Commerce. L'aumônier général, le R. P. Georges Lebel, S.J., s'était rendu auprès de Mgr l'archevêque d'Ottawa pour lui exposer le plan et les détails de l'œuvre. La lettre qu'il en reçut montre combien parfaitement Sa Grandeur avait saisi l'essence même de l'Association, et de quel cœur elle l'approuvait :

« Ottawa, le 15 décembre 1918.

« Mon Révérend Père,

« Je vous ai entendu m'exposer le but, les principes et les moyens d'actions de votre belle Association de Voyageurs; j'en ai éprouvé beaucoup de consolation. Quoi en effet de plus beau, de plus fructueux, de plus nécessaire, surtout de nos jours, que cet apostolat religieux et social des Voyageurs de Commerce. Ils déclarent se soumettre entièrement à la direction de l'Église; ils se proposent de restaurer le Christ, d'abord dans la classe des hommes d'affaires, puis dans la société variée et nombreuse qu'ils fréquentent; ils font la propagande de ces admirables retraites fermées, de cette œuvre qui affermit la foi et entretient la charité chez nos hommes et nos jeunes gens; ils prêchent partout la tempérance par leur parole et leur sobriété; ils répandent à profusion les images du Sacré-Cœur dans les hôtels et les places publiques; ils combattent le blasphème; que de bien ils font chaque jour !

« Aussi, je bénis de tout cœur votre Association, et je l'approuve entièrement. Vous venez fonder deux Cercles dans mon diocèse, à Ottawa et à Hull. Soyez le bienvenu. Je prie

le Sacré Cœur de répandre sur vous et sur votre Association ses plus abondantes bénédictions.

« Je demeure, Révérend Père, votre bien dévoué en N.-S.

† C.-H. GAUTHIER, arch. d'Ottawa ».

L'œuvre se propageait. Le grain de sénevé devenait rapidement un grand arbre. C'est alors que l'aumônier-directeur de l'Association s'adressa à celui qui parmi nous représente le père de la grande famille de Jésus-Christ. La lettre de Son Excellence le Délégué Apostolique corrobora les approbations de ses éminents collègues, en y ajoutant une allusion très heureuse au rôle du Voyageur compatissant :

« Délégation Apostolique au Canada et à Terre-Neuve.

« Ottawa, 20 janvier 1919.

« Mon Révérend Père,

« J'ai reçu votre honorée lettre par laquelle vous demandez ma bénédiction et quelques mots d'encouragement pour l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, que vous dirigez avec tant de zèle, qui est déjà répandue dans plusieurs parties du Canada et qui compte des cercles à Montréal, à Québec, à Saint-Hyacinthe, dans la Beauce, à Ottawa et à Hull.

« Les membres de cette Association, ainsi que vous me l'avez écrit, se proposent de restaurer le Christ chez les hommes d'affaires et dans la société variée et nombreuse qu'ils fréquentent. Soumis au Vicaire de Jésus-Christ et à tous ses représentants autorisés, ces vaillants chrétiens pratiquent intégralement leur religion et donnent l'exemple d'un scrupuleux accomplissement de tous leurs devoirs religieux.

« Non contents de cela, ils se livrent à toutes les formes d'apostolat religieux et social et ils exercent une saine influence, même sur un grand nombre de personnes que le prêtre n'atteint que difficilement, ou pas du tout. En un mot, en chaque membre de cette bienfaisante Association il me semble voir le bon Samaritain de l'Évangile qui s'arrête pour soigner le pauvre blessé

qu'il rencontre sur le chemin : le blessé symbolise tant de malheureux chrétiens aveuglés par les passions ou les préjugés.

« C'est donc bien volontiers que je m'associe aux éloges si mérités et par conséquent si flatteurs que tant de savants et pieux évêques viennent d'adresser à l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce. Que le bon Dieu bénisse cette Association d'apostolat social, ses chefs, ses membres, ses œuvres. Que son influence bienfaisante s'étende de plus en plus pour la gloire de Dieu et le bien de la Sainte Église.

« Veuillez agréer, mon Révérend Père, avec ces vœux, l'hommage de mon dévouement en N.-S.

† F. Di Maria, arch. d'Iconium, Dél. ap. ».

Le 21 septembre 1919, se fondait un nouveau cercle : cette fois, dans les Cantons de l'Est, à Sherbrooke même. La lettre de Mgr l'évêque de Sherbrooke constitue un éloge des plus remarquables pour l'Association. Elle répondait à une communication de M. J.-A. Bernier, président de l'A.C.V.

« Sherbrooke, 6 décembre 1919.

« Monsieur le Président,

« Je vous adresse bien volontiers le mot d'approbation que vous me demandez. L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce m'intéresse vivement. Elle attire l'attention de tous les gens de bien. Les autorités religieuses l'ont déjà bénie et lui ont exprimé leur confiance.

« Je suis heureux de vous dire à mon tour, Monsieur le Président, toute ma satisfaction au sujet de votre œuvre. Ce témoignage, du reste, ne sera pas le premier. Il y a quelques semaines, vous le savez, se fondait à Sherbrooke un Cercle des Voyageurs de Commerce. A ces nouveaux croisés de l'apostolat laïque, réunis en retraite fermée, j'ai tenu à rendre visite. Je leur ai fait part de la joie que me cause l'établissement, dans mon diocèse, d'un cercle de votre Association. Je voyais se réaliser un de mes vœux.

« L'œuvre des Cercles Catholiques des Voyageurs de Commerce est vraiment admirable. Notre pays a trouvé dans les membres qui en font partie ces vaillants apôtres laïques, sur lesquels Pie X comptait surtout pour « restaurer toutes choses dans le Christ, *Instaurare omnia in Christo* ».

« Les Voyageurs de Commerce de Sherbrooke et des Cantons de l'Est seront fidèles, je n'en doute pas, au programme qu'ils ont accepté, aux résolutions qu'ils ont prises : être apôtres toujours et partout. Comme leurs dignes devanciers, ils sauront travailler à raffermir les principes religieux dans les cœurs, dans la famille et dans la société.

« Je souhaite à votre bienfaisante Association, Monsieur le Président, prospérité et succès. Je la recommande de tout cœur. L'Église et la patrie canadienne comptent sur sa bienfaisante influence, laquelle rayonne déjà de l'Atlantique au Pacifique et, plus spécialement, dans notre belle Province de Québec.

« Agréez, cher Monsieur, pour vous et vos associés, l'assurance de mes sentiments de haute estime et de sincère dévouement, en Jésus et Marie Immaculée.

† PAUL, év. de Sherbrooke ».

Son Ém. le cardinal-archevêque de Québec, qui avait daigné rehausser de sa présence le congrès de 1919, montrait par là l'estime et l'affection qu'il portait à ses Voyageurs de Commerce. Il voulut les manifester d'une manière plus explicite encore, au mois de décembre de la même année, en écrivant la lettre suivante :

« Archevêché de Québec, le 15 décembre 1919.

« A Monsieur J.-A. Bernier,
Président de l'Association Catholique
des Voyageurs de Commerce.

« Cher Monsieur,

« Il m'est agréable de vous dire tout le bien que je pense de votre Association. Elle s'est placée au premier rang de nos organisations catholiques et elle exerce déjà une influence salu-

taire dans les milieux où elle opère. Ses membres sont des apôtres intrépides et intelligents, qui savent, à la fois, édifier par leur conduite personnelle et défendre avec un rare courage les bonnes causes qui intéressent l'honneur de l'Église et le bien des âmes.

« Je salue en eux de très utiles serviteurs de la religion et de la patrie, et je prie Dieu de les bénir et de garder vivace dans leurs cœurs la flamme de l'apostolat catholique.

« Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† L.-N. Card. Bégin, arch. de Québec ».

L'ordre chronologique des lettres d'approbation nous conduit à celle du 28 avril 1920, écrite par S. G. Mgr Cloutier, à l'occasion de la réorganisation du Cercle des Trois-Rivières. On remarquera la haute portée doctrinale de cette pièce de tout point admirable.

« Trois-Rivières, le 28 avril 1920.

« A Messieurs les membres du Cercle Catholique
des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières.

« Messieurs,

« J'apprends avec une particulière satisfaction que vous avez réussi à organiser sur des bases solides et durables, pour notre région trifluvienne, un cercle de Voyageurs de Commerce.

« Il me tardait, en effet, de la voir s'implanter en mon diocèse, cette œuvre sociale de si heureuse inspiration et qui est appelée à contribuer pour une large part à l'affermissement du règne de Jésus-Christ dans les âmes et sur les diversse sociétés civiles et religieuses du Canada.

« A l'heure où, affolées par de funestes conflits d'intérêts et les angoisses d'un avenir de plus en plus menaçant, toutes les classes sociales se coalisent comme d'instinct les unes contre les autres pour se protéger et se défendre, au besoin, vous avez eu, vous aussi, à l'instar de vos admirables confrères des principaux

centres de la province de Québec, l'idée de vous compter, de vous donner la main et de vous grouper, en un cercle parfaitement organisé, sur le triple terrain professionnel, national et catholique. Vous aviez le droit, même le devoir, de satisfaire à ce pressant besoin. Aussi est-ce avec un bonheur tout spécial que je m'empresse de vous en exprimer mes plus sincères félicitations et de donner à votre beau geste mon entière approbation. « Le cœur du Pape, répétait l'an dernier aux délégués des unions catholiques d'Italie Sa Sainteté Benoit XV, le cœur du Pape, — et partant celui des évêques — est avec ceux qui organisent des syndicats et avec ceux qui en font partie ».

« Sans toutefois considérer comme quantité négligeable les avantages temporels que vous retirerez à coup sûr de votre groupement et de vos réunions intimes, vous avez surtout en vue les intérêts d'ordre spirituel.

« Votre idéal est de vous montrer en tout temps et en tout lieu non seulement des hommes d'affaires intègres, honnêtes, respectables, mais surtout des catholiques croyants et pratiquants.

« Et puisque l'amour de Dieu et la fidélité constante à ses saintes volontés impliquent nécessairement l'amour du prochain, rien d'étonnant que vous sentiez déjà s'allumer en vos cœurs le zèle des âmes, le feu sacré d'un apostolat éminemment fécond, grâce à l'emprise que votre talent de persuasion, exercé par les exigences de votre profession, vous donne sur les populations avec lesquelles vous vivez en contact continuel. Si bien qu'en une certaine mesure, vous pouvez, par vos paroles et vos actes, parfaire le travail du curé et du missionnaire dans les milieux où il ne leur est guère possible de pénétrer

« Mais vous ne vivrez votre vie de chrétiens et ne remplirez votre mission d'apôtres laïques que dans la mesure où vous serez des hommes de principes et des hommes de volonté. Vous avez donc eu pleinement raison de vous tracer comme programme la piété, l'étude et l'action. Allumée en vos intelligences par l'étude en commun, la lumière de la vérité se transformera dans vos cœurs en convictions ardentes par la pratique de la communion fréquente et de la retraite fermée annuelle, et, par votre dévouement à l'action catholique sous toutes ses formes, en

énergie dans vos volontés. Vous deviendrez ainsi des hommes complets. Car « luire seulement, écrivait saint Bernard, c'est chose vaine; être simplement ardent, c'est peu de chose; mais luire et être ardent, c'est la perfection ». Comme saint Jean-Baptiste, que vous avez eu la bonne idée de vous choisir pour patron, vous serez, selon votre devise, des lampes ardentes et brillantes : *Lucerna ardens et lucens.*

« Ce qui me rassure, enfin, sur le succès de votre généreuse initiative, c'est le premier article de vos statuts par lequel vous vous êtes engagés à une soumission parfaite, sous la direction immédiate de votre aumônier, à l'autorité de l'Église et aux directions du Saint-Siège. Soyez fidèles toujours à cette promesse de la première heure et votre cercle vivra. *Hoc fac et vives.*

« Je me plais à espérer qu'avant longtemps vous compterez dans votre corps d'élite, sinon comme membres actifs, du moins comme membres associés, les Voyageurs de Commerce de toutes nos paroisses, et il me semble que vous avez tout lieu de vous reposer sur l'appui moral et les substantielles sympathies de tous les gens de bien qui ont, aujourd'hui, le sens social assez développé pour saisir toute la portée de votre belle œuvre.

« Veuillez agréer, Messieurs, avec ma paternelle bénédiction pour la réalisation de vos projets d'apostolat, l'expression de mon entier dévouement en Jésus-Christ.

† F.-X. Cloutier, év. des Trois-Rivières ».

Nous sommes heureux de pouvoir couronner cette série magnifique de lettres d'approbation par celle que l'on va lire; laquelle ne le cède en rien à ses devancières et a de plus pour nous l'attrait particulier de tout ce qui vient de l'Ouest, surtout de celui qui, nouvel Élisée d'un Élie trop tôt enlevé à la terre, a reçu et garde chèrement le manteau du prophète.

L'archevêque de Saint-Boniface écrivait donc, le 14 juin 1920, au président de l'A.C.V. :

«Archevêché de Saint-Boniface.

« Saint-Boniface, le 14 juin 1920,
Manitoba, Canada.

« Monsieur J.-A. Bernier,

Président de l'Association Catholique
des Voyageurs de Commerce.

« Monsieur le Président,

« Au cours d'une de vos tournées d'affaires en même temps que d'apostolat, vous m'avez laissé entrevoir qu'un mot pour votre Association vous serait agréable. Vous méritez cette marque d'attention à trop de titres pour que je ne tienne pas à vous procurer cette satisfaction.

« Dans l'un des chapitres de son beau livre intitulé : « Le Catholique d'Action », l'auteur prête à l'âme fidèle une question faite au Divin Maître, et celui-ci de répondre:

« Où dois-tu me glorifier, dis-tu ? Où ton influence doit-elle « s'exercer ? Où les chrétiens doivent-ils faire connaître qu'ils « sont fils de l'Autorité, de la Science et de la Paix ?

« Mais partout.

« Certains ne songent à m'honorer que quand ils prient. « Leur illusion est singulière. Fais une fois ton devoir en public « et les autres feront dix fois le leur en particulier.

« Mêle le Catholicisme à la science, à la politique, à l'industrie, « à toutes les activités humaines et tu feras grand acte de charité

« Voilà ce que vous avez fait, Monsieur le Président, de concert avec vos dévoués confrères de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, et je ne crois pas exagérer en disant qu'elle est, dans notre pays, la bonne odeur du Christ.

« Vous êtes allés puiser votre apostolat à la seule source authentique de tout apostolat, dans le Cœur de Jésus contemplé dans le calme du tête-à-tête d'une retraite fermée. Puissiez-vous amener ce qui reste des voyageurs de commerce à suivre

votre exemple pour leur bien comme pour celui de la Société !

« Et parce que les belles et grandes choses ne se séparent guère, je suis heureux de reconnaître que le vrai patriotisme canadien-français vous compte au nombre de ses plus valeureux champions et de ses propagandistes les plus intelligents. Ceux qui ont un peu de fierté de race sont contents de vos initiatives et vous le dire est pour moi une satisfaction.

« Agréez, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments et l'assurance de tout mon dévouement.

†. ARTHUR, arch. de Saint-Boniface ».

ARGUMENT

Où l'on satisfait tout de suite la curiosité du lecteur sur l'ensemble de ce travail.

PREMIÈRE PARTIE. — L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce : sa nature, son but, ses moyens d'action.

DEUXIÈME PARTIE. — L'origine et les développements de l'Association : ce qui comprendra l'historique des divers Cercles fédérés.

TROISIÈME PARTIE. — Les œuvres extérieures de l'Association. En d'autres termes : ce qu'elle a déjà fait pour la religion et la race.

Et maintenant, en route !

En route !

PREMIÈRE PARTIE

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

Où l'on entre dans le sujet avec le sérieux qui convient à l'Association des Voyageurs, sans écarter néanmoins certaines petites anecdotes qui, affirment leurs auteurs, sont aussi véridiques que propres... à éclairer la voie.

CHAPITRE PREMIER

Nature de l'Association

Sommaire

I. — Une fédération de Cercles — Le Conseil fédéral. — Le Comité général. — Membres d'honneur. — Sceau, bouton et diplôme de l'A.C.V.

II. — Le Voyageur d'avant 1914, d'aujourd'hui, avec une petite histoire.

I

L'Association est essentiellement une fédération de Cercles, — Cercles essentiellement composés de Voyageurs de Commerce Catholiques et Canadiens français, — catholiques essentiellement apôtres.

Elle est essentiellement et ouvertement catholique dans son esprit, « soumission à l'autorité de l'Église et attachement aux directions du Saint-Siège » (Statuts généraux, 2), dans ses membres et, nous l'étudierons un peu plus loin, dans son but et ses moyens d'action.

Elle se gouverne par un *Conseil fédéral* et un *Comité général.*

Le *Conseil fédéral* se compose des délégués des Cercles et des membres du Comité général. La représentation de chaque Cercle est de *un* ou *deux* délégués, selon que le Cercle compte *dix* ou *trente-cinq* membres — pas quelconques, attendez ! On est hommes d'affaires ou on ne l'est pas — mais en règle avec le Comité général au moins un mois avant la réunion du Conseil fédéral, et d'un délégué supplémentaire pour chaque *cinquante* membres additionnels en règle (toujours !) avec le Comité général. Une dernière précaution, — car dans l'entre-deux de *dix* à *trente-cinq* et de *trente-cinq* à *cinquante,* il pourrait à la rigueur se glisser des membres non en règle et qui seraient élus délégués; or on ne veut au Conseil fédéral que des collègues à la conscience parfaitement nette; donc, comme précaution finale, les délégués eux-mêmes devront être en règle avec le Comité général, au moins un mois avant la réunion du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral est naturellement la suprême autorité dans l'Association. Il se réunit au moins une fois l'an, et, tous les deux ans, procède à l'élection des membres du Comité général. Au reste, tous les membres de l'A.C.V. qui ne sont pas délégués officiels,

peuvent assister au Conseil fédéral, mais ne peuvent y prendre la parole que sur l'invitation du président.

Notons ici cette clause très sage : « Aucune motion ne pourra être présentée devant le Conseil fédéral, sans qu'avis en ait été donné au Comité général un mois et demi d'avance, et que celui-ci en ait communiqué le texte autorisé un mois d'avance aux Cercles affiliés ».

Le *Comité général* représente et dirige l'A.C.V. Il tient, comme nous venons de le voir, son mandat du Conseil fédéral, dont il exécute les ordres et auquel il doit rendre compte de son administration à la réunion annuelle des délégués. Son siège social est la cité de Montréal.

Il se compose de l'aumônier-directeur, du président, du vice-président, du secrétaire-archiviste et de son assistant, du trésorier, du secrétaire-correspondant et de son assistant, de deux conseillers et du président sortant de charge. De plus, chaque Cercle affilié peut y avoir un représentant à titre de membre associé avec voix consultative seulement.

Parmi les règles du Comité général, je relève les points suivants qui offrent un intérêt particulier :

Le président est un peu comme le *Speaker* (l'*Orateur*, comme certains traduisent encore) des Communes : il ne parle guère, *Lucus a non lucendo*. Lorsqu'il remplit ses fonctions de président, il ne peut faire aucune proposition ni prendre part à aucun débat : cependant (et ceci fut ajouté après coup, afin sans doute de ne pas se priver bon gré mal gré de ses lumières), à la demande d'un membre, il pourra, s'il le veut, donner son opinion sur le débat en cours de

discussion. Il ne peut non plus voter, sauf dans le cas de partage égal des voix.

Le Comité se réunit tous les quinze jours, et même plus souvent, s'il y a lieu. Le *quorum* est de cinq membres, plus l'aumônier-directeur, qui peut cependant permettre de procéder en son absence, pourvu qu'il y ait *quorum*.

Les membres sortant de charge sont rééligibles. Pour être membre du Comité général, il faut faire partie d'un Cercle depuis au moins dix mois. A cet article le Conseil fédéral du 16 mars 1919, après mûre délibération, jugea opportun d'ajouter ces mots, qui dénotent une volonté absolue de maintenir dans toute sa pureté, sur les hauteurs, l'idéal de l'Association : « Etre fidèle aux règlements et faire chaque année une retraite fermée, à moins qu'il n'en soit jugé autrement par le R. P. Aumônier ».

Pour entretenir l'union parmi les Cercles et sauvegarder l'unité de l'esprit, le Comité général, autant que possible, envoie un de ses membres visiter les Cercles, au moins une fois l'an.

Une dernière pensée pour les morts : le Comité général fait chanter tous les ans une grand'messe pour le repos de l'âme des membres défunts de l'Association.

Quelques dispositions générales terminent les statuts de l'Association. Ainsi :

L'année de l'A.C.V. commence le premier septembre.

La fête patronale de l'A.C.V. est la fête de la Sainte-Famille. On recommande la sainte communion ce jour-là (19 janvier) ou le dimanche suivant.

Une des conditions d'admission dans un Cercle de l'A.C.V. est de faire une retraite fermée dans les six mois qui suivent l'admission, et tous les ans, autant que possible, les membres de l'A.C.V. font une retraite fermée, de préférence aux dates fixées par chaque Cercle.

A propos de retraites fermées, il n'est que juste de souligner le geste du dernier Conseil fédéral (8 et 9 mai 1920) qui établit l'article suivant : « Les Cercles, autant que faire se peut, n'éliront à leur fondation que des officiers qui ont déjà fait une retraite fermée, à moins qu'il n'en soit jugé autrement par les délégués du Comité général; dans la suite ils n'éliront que des officiers qui font annuellement leur retraite fermée. »

Les travaux des Cercles doivent porter sur les questions religieuses, nationales, sociales et commerciales qui sont les plus immédiatement utiles à leur milieu et à leur profession. Outre la question sociale, le programme d'étude devra aussi comprendre celles de la colonisation et de la presse catholique et, autant que possible, sera le même pour tous les Cercles.

L'A.C.V. donne le titre de *membres d'honneur* à des hommes éminents par leur foi et leur patriotisme et dont le patronage lui est un appui moral. Elle peut accorder le même titre aux généreux *bienfaiteurs*, d'une foi et d'un patriotisme non moins avérés, qui lui viennent en aide par d'importants secours pécuniaires. Les anciens aumôniers sont *ipso facto* membres d'honneur.

Tout Cercle de l'A.C.V. peut aussi admettre des membres *associés*, c'est-à-dire qui demeurent en dehors de la ville où il est établi, et qui ne peuvent assister régulièrement aux assemblées. Les membres

associés sont tenus à l'observation des statuts généraux et jouissent de tous les privilèges de l'Association, excepté celui de voter aux assemblées de leur Cercle et celui d'être délégués au Conseil fédéral.

Des clauses très précises pourvoient à l'exclusion des membres infidèles.

Le Conseil fédéral de 1920 a réglementé la tenue de ses Congrès ou *Journées sociales*.

Ces grandes assemblées sont ouvertes à tout Canadien français ou Acadien, prêtre, religieux ou laïque, qui « témoigne de la sympathie pour l'œuvre que poursuit l'Association ». Elles sont organisées par les différents Cercles à tour de rôle.

On recommande aux Cercles de ne point porter ses dépenses au delà de ses revenus — ce qui est une excellente leçon de choses, dont bien d'autres pourraient profiter.

Voici encore une sage prescription : Les membres de l'A.C.V. qui présentent des travaux aux journées sociales ou à d'autres réunions analogues, doivent d'abord les faire approuver par l'aumônier du Cercle auquel ils appartiennent. De même aussi est interdite toute discussion ne concernant pas l'objet des travaux tels que déterminés par le programme; et chaque discours ou communication (l'admirable clause !) ne pourra durer plus de quinze minutes, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Un autre article qui vaut son pesant d'or — quand on sait les difficultés que l'on éprouve à se procurer les manuscrits, quelque temps après les fêtes — est celui-ci :

REFRAINS DU PAYS.

LE CHANT DES VOYAGEURS

Unisson et solo.

Paroles: R.P. Ed. Lecompte, S.J.

Musique: R.P. Ed. Lessard, S.J.

All.o Marziale

A - mis d'un cœur joy-eux, Pour Dieu, pour la pa- trie, Tou-jours, toujours que no-tre vi-e Soit di-gne des aï- eux! Tou- jours, tou-jours, que no-tre vie Soit digne des aï- eux!

Largo

Solo Bien marqué

1 Nous som-mes d'une ra-ce fiè - re Et de son verbe et de sa foi; Lut- ter partout sous sa ban- nière- re — C'est là notre im- mu- a - ble loi! Lut-ter par-tout sous sa ban- niè-re C'est là notre im-mu-a - ble loi! A.

Très marqué

rit.

Tous droits réservés.

I

Nous sommes d'une race fière
Et de son verbe et de sa foi ;
Lutter partout sous sa bannière, } *bis.*
C'est là notre immuable loi !

II

L'Église est sainte, est grande, est belle :
Soumis lui soient les Voyageurs !
Et s'il se lève un fils rebelle, } *bis.*
Soyons pour elle des vengeurs !

III

Cœur de Jésus, vivante flamme,
Splendeur de la Divinité !
Sur tout pays et sur toute âme } *bis.*
Nous acclamons ta royauté !

REFRAIN

Amis, d'un cœur joyeux,
Pour Dieu, pour la Patrie,
Toujours (*bis*) que notre vie } *bis*
Soit digne des aïeux !

« Afin d'assurer l'exactitude des comptes rendus, les membres qui auront présenté des travaux ou fait des discours, devront, séance tenante, en remettre le manuscrit au secrétaire du Cercle qui tient ces journées sociales. S'ils manquent à ce devoir, le titre seul de leur travail ou discours sera mentionné dans le compte rendu. »

Le dernier article des statuts généraux décrète sagement que « les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'avec l'assentiment des deux tiers des délégués des Cercles au Conseil fédéral et des membres du Comité général ».

L'Association a son chant, *Le Chant des Voyageurs*.

Le sceau de l'Association indique bien sa préoccupation principale. Au centre d'une croix de Malte est inscrit un cercle, où se détachent deux souvenirs des catacombes, symbolisant tous deux la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ : le premier est un poisson, le second un mot grec, ἰχθύς (poisson), dont les cinq lettres, comme on sait, sont autant d'initiales des mots : *Iêsous Christos, Théou Uios, Sôter, Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur*. En composant leur cachet, les Voyageurs n'avaient eu garde d'oublier la patrie canadienne : aussi voyons-nous la feuille d'érable s'épanouir aux quatre angles de la croix de Malte. L'exergue du cercle extérieur porte le titre de l'Association : « Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada ».

Le *bouton* de l'Association reproduit en couleurs la partie centrale du cachet.

Le *diplôme* de grand format que l'Association confère à ses membres est une œuvre d'art. Le texte, dont les caractères ont été choisis avec un goût parfait, se lit sur un fond vert pâle; l'encadrement est fait d'une double guirlande de feuilles d'érable légèrement striées, sur fond blanc avec bordure verdâtre; au sommet, la guirlande embrasse, au milieu, le cachet de l'Association en couleurs, avec lettres et feuilles d'érable d'or; au bas, elle entoure le blason des provinces canadiennes surmonté de la couronne royale, puis, de chaque côté, à mi-hauteur, deux glorieux symboles chers aux Voyageurs, l'un de l'amour de Jésus, son Cœur sanglant transpercé d'une lance, l'autre de l'Église, la tiare pontificale et les clefs d'or de saint Pierre. Ici encore les couleurs font un très bel effet et contribuent à donner au tout un grand air de distinction.

II

Les pages qui précèdent ont dit brièvement ce qu'est l'Association des Voyageurs de Commerce. Déjà on peut conclure qu'elle est une force bien organisée, sérieuse, clairvoyante, résolue. La suite nous le fera mieux voir encore. Il ne faut donc pas s'étonner si, par la charité puisée au Cœur de Jésus qui les unit de façon peu ordinaire, l'Association devient pour les Voyageurs un de leurs premiers amours, une très douce consolation : amour et consolation qui ne les quittent point, qui les soutiennent et les raniment dans leurs incessantes pérégrinations.

Association Catholique des Voyageurs de Commerce

Monsieur

admis par le CERCLE CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE *de* *après avoir adhéré aux statuts généraux de* *C. D. C. V. est devenu* MEMBRE *de* L'ASSOCIATION CATHOLIQUE DES VOYAGEURS DE COMMERCE

En foi de quoi, croyant à sa ferme intention de faire tous les ans une retraite fermée et de toujours mettre la cause religieuse et patriotique au-dessus des intérêts d'un parti politique quelconque, nous lui envoyons le présent diplôme.

Montréal, ce *jour du mois* *de l'an 19*

PROPRIETE DES
PERES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTREAL

Avant 1914, — année de la fondation du premier Cercle, — le Voyageur de Commerce était un isolé. Presque toujours sur la route, en quête de clients pour sa maison, dans les villes, dans les campagnes, plus attentif à sa valise (à son *grip*, comme il disait alors !) qu'à son bon ange, il se sentait seul, laissé à lui-même, sans appui surtout pour le bien. La rencontre fortuite d'autres Voyageurs pouvait jeter un éclair dans sa vie, j'allais dire dans sa nuit, une lampée de plus, un éclat de rire, une gaudriole, un chant de sapeur, mais son âme restait plus vide qu'avant, plus désemparée.

L'Association a donné à ce Voyageur la lumière d'en haut, la force du cœur, l'impression d'une escorte autour de lui, même dans les solitudes de nos campagnes : il porte partout la pensée de son Association, son atmosphère, il en vit, et, aidé, consolé, fortifié par ce souvenir, il fait plus et mieux que jamais. Car, dit le *Catholique d'Action*, « Travailler à plusieurs, c'est centupler la valeur de chacun ».

Au fond, c'est la simple mise en pratique de l'éternel axiome de la force dans l'union.

Un soir de février, nous racontait un Voyageur, j'étais dans un hôtel d'une petite ville collée au flanc des Laurentides. Seul avec le propriétaire, nous causions de choses et autres, lorsque, de fil en aiguille, la conversation tomba sur la retraite pascale qui devait se prêcher pour les Voyageurs à Montréal pendant la Semaine Sainte. Je déposai sur la table une circulaire qui l'annonçait, et je dis à mon homme que le matin même, sur le train venant de Québec, j'en avais distribué une centaine parmi les Voyageurs de Commerce qui s'y trouvaient.

Mais c'est donc vrai !....

L'hôtelier me regarda, surpris: « Mais c'est donc vrai, s'écria-t-il, qu'il y a du bon monde parmi les Voyageurs de Commerce ? » — « Certainement, répondis-je, et beaucoup ». Et là-dessus je lui racontai les débuts de l'Association, ses progrès, ses œuvres, le nombre croissant de ses membres, le bonheur de les savoir animés du même zèle, etc. « Qu'est-ce qui vous a donc changés comme ça vous autres ? » — « Les retraites fermées, Monsieur ».— « Les retraites fermées ? » — « Oui. C'est le grand secret. C'est une force à laquelle on ne résiste pas facilement. Les conversions abondent. Voici, par exemple, celle d'un homme de Waterloo ». Et alors, mû par je ne sais quelle impulsion intérieure, je lui raconte avec détails l'histoire de ce joueur effréné, qui s'en allait peu à peu à l'abîme, en y entraînant sa famille; comment, un beau jour, entrepris par un Voyageur tenace, il fut emmené, traîné pour ainsi dire à une retraite fermée de la Villa Saint-Martin. Ce fut le coup de la grâce, il ouvrit les yeux, il comprit, il brisa avec sa passion du jeu : le bonheur revint en même temps à son foyer.

Mon brave homme m'avait écouté sans m'interrompre, très ému, les larmes coulaient de ses yeux. « Monsieur, me dit-il, c'est mon histoire que vous venez de raconter, au moins la première partie : je suis

moi-même un enragé au jeu, et Dieu sait les misères que ça me cause et la peine que j'ai faite autour de moi... Mais il faut que ça change !... Prenez mon nom pour la prochaine retraite des Voyageurs. Vous me recevrez bien avec vous autres, pas ? »

Et le Voyageur de conclure : « Comme on dort bien, après une soirée comme celle-là ! »

CHAPITRE DEUXIÈME

But de l'Association

Sommaire

I. — Formation du *Voyageur*. — Réunions, conférences, bibliothèque technique. — Un silencieux qui retrouve sa faconde. — Esprit de corps. — Aide mutuelle. — Bureau de placement. — Confiance générale dans l'A.C.V. Un exemple de l'effet produit par le bouton. — Estime du Voyageur chez les non-catholiques.

II. — Formation du *Chrétien*. — *Sursum !* — Trois vers d'Ovide. — La première condition d'entrée et les autres. — Christianisme éclairé. La Boîte aux objections. Deux jolies victoires. — Christianisme décidé, plein aussi de gaîté. Rencontre de quatre Voyageurs. — Une conversion bien gagnée. — Un contre sept. — Comme les deux disciples d'Emmaüs.

III. — Formation de l'*Apôtre*. — L'apostolat, la plus belle fleur de la charité. — Le grand éteignoir de l'Apostolat : le respect humain. Pas de ça chez les Voyageurs ! — Zèle discret; sauf chez deux « Fils du Tonnerre »; menace de gifle; la gifle.

Le but de l'Association est triple : formation du Voyageur en tant que Voyageur, formation du Chrétien, formation de l'Apôtre.

C'est-à-dire qu'elle vous prend son homme, qu'elle le réforme, le conforme et le transforme de fond en comble : du moins, elle l'essaie, et qui dira qu'elle n'a pas la main heureuse ? Voyons le procédé.

I

Le Voyageur

Il s'agit de sa formation professionnelle pour arriver au succès. Il faut bien, n'est-ce pas, s'occuper du côté matériel des choses. On se dirige vers le ciel, c'est entendu, mais en marchant sur la terre.

La profession du Voyageur, comme toute profession, a sa science propre, son art, sa technique, sa pratique, ses industries, en un mot, son secret du métier. Le Voyageur trouve dans l'Association une aide, un secours particulier. Ce sont d'abord les réunions fréquentes et régulières du Cercle, tous les quinze jours. On a là, soit des causeries familières sur un sujet donné à l'avance, soit des conférences préparées avec plus de soin, variées, instructives, pratiques, suivies d'une discussion générale, soit encore parfois des débats contradictoires en règle, avec tribunal, plaidoiries, juges et sentence motivée.

Pour fournir aux membres les éléments essentiels de ces divers travaux on met à leur disposition une bibliothèque technique, qu'on enrichit peu à peu, et où se coudoient les livres sur la religion, l'histoire du Canada, le commerce, l'industrie, l'économie politique et sociale.

Autant que possible les membres donnent eux-mêmes les conférences : c'est le bon pain de chaque jour. Mais on ne veut pas se priver de mets plus rares. Aussi invite-t-on, de fois à autres, des conférenciers étrangers à l'Association, que leur compétence reconnue en telle ou telle matière signale à l'attention des associés. Les sujets les plus instructifs, les plus

actuels y sont abordés. Nous relevons, par exemple, dans le bilan de l'un des Cercles, la liste suivante : la guerre, le socialisme, la question romaine, la question juive, les immunités ecclésiastiques, les notes de l'Église, l'organisation professionnelle, l'instruction dans la province de Québec, l'instruction obligatoire, les écoles bilingues de l'Ontario, les bons livres, la presse catholique, l'alcoolisme, la colonisation, etc.

Les Voyageurs en général sont assez connus pour leur faconde. Une langue bien pendue, c'est en un sens le premier effet de leur sac : il faut faire l'article. Mais tailler une bavette et parler en public sont deux choses, comme on sait. Tel d'une verve endiablée dans la conversation, mâche des patates chaudes devant un auditoire. Affaire de timidité, d'inexpérience. Or la fréquence des causeries, des conférences, des discussions au Cercle rompt justement cette crainte, voire cette terreur de la galerie. On remarque en effet chez les Voyageurs une facilité de plus en plus grande pour s'exprimer en public, et même souvent pour le faire avec une véritable éloquence.

L'appréhension de la parole publique était le seul motif qui retenait en dehors de l'Association un Voyageur de commerce, d'ailleurs très habile dans sa branche. A la fin, un ami s'interposa pour de bon : « Et si l'on te promet que tu n'auras jamais, jamais un mot à dire en public ?... » « Dans ce cas, très bien; mais là, absolument ! » Le jour de l'admission, le président se lève : « Monsieur N., accepté à notre dernière réunion à la majorité ou plutôt à l'unanimité des voix, devient aujourd'hui, membre du Cercle ». Monsieur N. se lève, puis se rassied sans

dire un mot, comme à l'« Académie silencieuse ». A la réunion suivante, le sujet débattu lui était familier et de plus lui touchait singulièrement au cœur; la discussion marchait, alerte, vivante, pleine de reparties; à un moment donné, notre homme n'y tient plus, il se lève, mû comme par un ressort : « Monsieur le président, voici mon opinion », et en deux ou trois phrases brèves, judicieuses, un peu saccadées, il donna son avis. La glace était rompue. « Aujourd'hui, nous confiait l'aumônier du Cercle, c'est un de nos meilleurs *debaters* ».

Monsieur le président, voici mon opinion.

Par leur esprit de corps, leur esprit de famille, leur aimable camaraderie, les Voyageurs trouvent dans l'A.C.V. un support mutuel des plus appréciés. Ils s'entraident de toutes manières; par exemple, ils se vendent les uns aux autres ce dont ils ont besoin, au prix du gros, avec le plein consentement de leurs patrons; ils se visitent dans la maladie; ils recommandent à leurs clients tels et tels trafiquants d'autres marchandises que représentent certains de leurs collègues, et en voici un justement qui survient à point.

Ils ont en outre un Bureau de Placement parfaitement organisé. Son but est de fournir une situation aux Voyageurs sans emploi. Pour cela, il s'est mis en communication avec les maisons de gros. A sa circulaire d'avril 1919, nombre de marchands et d'industriels répondirent dans les termes les plus flat-

teurs, promettant, en cas de vacance, de s'adresser de préférence au Bureau de l'Association. L'un d'eux ajoutait : « Nous avons le bonheur de vous annoncer que nos représentants ont fait une retraite fermée et nous donnent entière satisfaction ». Les patrons sont ainsi portés vers l'Association par la confiance qu'ils ont dans l'honnêteté professionnelle de ses Voyageurs. Ils se sentent en sûreté avec eux.

La défiance d'autrefois à l'égard des Voyageurs en général tombe devant un membre de l'A.C.V. L'un d'eux s'amène dans un collège commercial de la province. Il ouvre son sac et commence l'étalage de ses échantillons, lorsque le Frère Supérieur de l'établissement, prévenu par le portier, entre vivement, très déterminé à ne rien prendre : « C'est inutile, Monsieur, rentrez-moi tout cela, je n'ai besoin de rien ! » Le voyageur, pas du tout décontenancé, essaie gentiment de pénétrer dans la place, comme ils savent si bien le faire ! Mais ici le cas est exceptionnel : « Rien, rien, Monsieur, rien! » — Ce disant, le Supérieur aperçoit le bouton de l'A.C.V. « Ah ! Ah ! vous appartenez à l'Association Catholique des Voyageurs ? » — « Mais oui ». — « Ah ! c'est différent. Tenez, votre Père Aumônier, précisément, sort d'ici : il a prêché une retraite aux élèves. Attendez donc ». Quelques minutes après, le Voyageur se retirait avec une commande de cent cinquante dollars. Le bouton avait été le « Sésame, ouvre-toi » d'Ali-Baba, l'anneau magique de Gygès.

Il n'y a pas que les catholiques qui fassent confiance aux Voyageurs de l'Association. Voici le témoignage des propriétaires protestants d'une des grandes maisons de commerce de Montréal. On leur demandait

de permettre à l'un de leurs Voyageurs, membre de l'A.C.V., de faire une seconde retraite fermée. « Certainement, répondirent-ils. Mais qu'est-ce que vous lui avez donc fait l'an dernier ? Il n'est plus le même : le voilà réglé, sobre, plus zélé que jamais pour notre maison, il a triplé son chiffre d'affaires cette année. C'est notre meilleur homme. Oui, oui, prenez-le, non pas seulement pour trois jours, mais pour trente, si vous voulez ! Nous paierons toutes ses dépenses » !

Sur quoi repose cette confiance dans les Voyageurs de l'Association, c'est ce que nous allons examiner ensemble.

II

Le Chrétien

Vous n'avez sans doute pas oublié ce que nous avons dit, à savoir que l'Association forme le *Voyageur* et, dans le Voyageur, le *Chrétien*.

La vie, la vraie vie des individus, comme celle des sociétés, a besoin de la religion pour fondement. Sans elle, on bâtit sur le sable. Sans religion, on prétend faire tenir une pyramide sur sa pointe. Et combien ne voit-on pas d'hommes aujourd'hui marcher de la sorte, la tête en bas ! Ce qui explique bien des misères, n'est-ce pas ? A qui comparer ces Messieurs, si ce n'est aux êtres dont parle l'auteur des Métamorphoses :

Pronaque cum spectent animalia caetera terram... [1]

Tandis que les autres peuvent s'appliquer congrument la suite :

Os homini sublime dedit, cœlumque videre
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus. [2]

Nos voyageurs, Dieu merci, portent haut leur front marqué du signe auguste de la croix, sans jactance assurément, sans panache, mais aussi sans crainte et allègrement : ils ont le sourire ! Nous le constaterons plus d'une fois.

Ici encore, l'Association est pour eux une aide puissante. Dès le seuil, elle pose nettement ses conditions d'entrée. La première est d'être « catholique pratiquant ». Elle ajoute : « Avoir une bonne conduite, jouir d'une bonne réputation et pratiquer la sobriété... » Et si l'on se rappelle cet article des statuts qui recommande aux membres, tous les ans, une retraite fermée, et cet autre qui exclut résolument les indignes, on reconnaîtra que ce christianisme n'est

[1] Pendant que les autres animaux, inclinés, regardent la terre...
[2] L'homme marche le front haut, et, les yeux tournés vers le ciel, en contemple les splendeurs.

pas à gros grains, qu'il ne prend pas que les *Gloria Patri* du chapelet, qu'il est de bonne marque enfin.

Il est, de plus, éclairé. L'intelligence que le Voyageur doit avoir peu commune pour le succès de son métier, il la met au service de sa religion. Il en étudie l'histoire, la doctrine, l'organisation, les œuvres : il fait sur ces matières des conférences, il en écoute d'autres; il se compose un stock d'arguments dont il use à l'occasion dans ses courses. Entend-il une objection qu'il ne peut résoudre, il la note et, de retour au Cercle, il la dépose dans la « Boîte aux objections ». A la réunion suivante, l'aumônier donne la solution avec les éclaircissements convenables. De la sorte, les Voyageurs parviennent à une singulière connaissance de leur religion et une facilité d'expression sur ces sujets, que pourraient leur envier plus d'un disciple de Thémis ou d'Esculape.

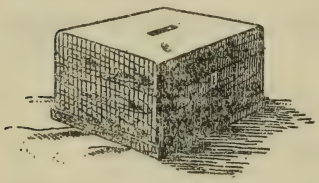

Lors de la campagne menée à Montréal en faveur de l'instruction obligatoire, une dizaine d'amis étaient réunis, le soir, chez un notaire. La conversation tomba vite sur la question brûlante du jour. Le maître du logis ayant opiné pour la dite obligation scolaire, les autres, en bons moutons de Panurge, suivirent docilement. Mais pas tous. Deux personnes firent exception : l'une était une jeune fille remarquablement renseignée sur l'objet du litige; elle sut instruire en même temps que charmer. L'autre, un Voyageur du Cercle de Montréal, qui vint à la rescousse de la préopinante, le fit avec un luxe d'arguments et de

statistiques qui surprit tout le monde et les laissa tous deux maîtres du terrain. « Il n'y avait aucun mérite de ma part, ajoutait le Voyageur qui narrait le fait : quelques jours auparavant, un avocat de la ville, mêlé à toutes les bonnes œuvres, avait, de concert avec le Père Aumônier, donné au Cercle une causerie fortement documentée sur l'instruction obligatoire; j'avais ça encore tout frais dans le coco ».

Il se lève, va droit à l'insulteur...

Un sergent du « Corps médical » de Montréal racontait la scène dont il avait été témoin au « Queen's ».

C'était en 1918. Devant une bouteille de *Scotch*, un commis-voyageur protestant déblatérait contre la religion et le clergé catholique. Non loin de lui se tenait M. N., de l'Association, qui manie l'anglais aussi bien que le français. Il se lève, va droit à l'insulteur et, déposant cinq dollars sur la table, le provoque à une discussion immédiate sur les deux religions comparées. On s'attroupe autour d'eux. L'autre qui ne sait pas à qui il a affaire, accepte. Mais il est si impressionné par le ton, la dignité, la force aussi des arguments du Voyageur que, se déclarant vaincu, et poussant son billet de banque à travers la table, il saisit la bouteille de Scotch, s'en va à la fenêtre, la brise sur le rebord et revient en déclarant : « No more of that ! » Puis, serrant la main de son rival, « Thank you, Sir, for your illuminating statements ».

Orner l'intelligence est une partie essentielle de toute éducation; mais elle n'est pas la seule; elle n'est peut-être pas la plus importante. Savoir est bien, vouloir est mieux. C'est par là que le caractère se forme et qu'il se montre : c'est par là qu'on est *homme*. Que de puissance se cache dans ces deux petits mots : « Je veux », prononcés par *un homme !* Et qu'il fait bon rencontrer de ces hommes dans les diverses classes de la société, dans les plus humbles comme dans les plus hautes ! Ils sont le levain qui fait lever la pâte. Les autres sont... eh bien, oui, les autres sont... la pâte ! Le Voyageur de l'A.C.V. n'est point pâteux ! Ce n'est pas à lui que le *Catholique d'Action* pourrait décocher ce trait : « Mon fils, tu n'as pas encore compris que trois cœurs vaillants valent mieux que trois cents lâches ».

Les Voyageurs l'ont bien compris et leur Association qui, nous l'avons constaté, s'occupe de meubler leur intelligence, sait également tremper leur volonté. L'exacte observance des statuts si virils de l'A.C.V. est déjà un fier aiguillon.

A cet effort constant et discipliné ajoutez l'exemple des camarades, leur tenue, leur conversation, leurs projets où, se mariant à la gaîté la plus aimable, tout respire le courage, l'élan, le sens chrétien énergiquement vécu. Ajoutez-y surtout les éléments de force puisés à leurs plus hautes sources, les sacrements de la sainte Église et, pour en raviver les influences, la pratique des retraites fermées. Nous y reviendrons.

Cette conformité parfaite des esprits et des cœurs procure aux membres de l'Association les plus douces satisfactions et parfois les plus inattendues.—Quatre vieux amis d'enfance se rencontraient par hasard, un soir, dans un hôtel de Québec. Ils ne s'étaient pas, revus depuis vingt ans. Partis chacun de son côté, ils se retrouvaient tous quatre bien et dûment armés « Chevaliers de la valise ». Je vous laisse à penser s'ils s'en donnèrent en fait de souvenirs d'enfance et de jeunesse, de ces petits événements comiques ou graves qui composaient la vie au village natal. Avant de monter à leur chambre pour la nuit, trois d'entre eux demandèrent au garçon de les éveiller à 7 heures. Quelle ne fut pas leur surprise et leur joie, le lendemain, de se revoir tous trois à la messe de sept heures et demie à la basilique, et de faire ensemble la sainte communion ! C'était un premier vendredi du mois. Au sortir de l'église, rien de plus pressé que de s'interroger et d'apprendre qu'ils étaient membres de différents Cercles de l'A.C.V. La même pensée leur

vint spontanément à l'esprit : autrefois le premier Vendredi passait comme les autres vendredis du mois ;

aujourd'hui, il est le plus beau trait d'union des Voyageurs.

Si nous voulons savoir ce qu'il y a de bonté, de zèle intelligent, de calme énergie dans ces hommes, revenus de loin parfois, écoutons le récit de l'un d'eux qui avouait devant tous, ingénument, qu'il avait fallu un an et demi de sollicitations pour l'amener à sa première retraite fermée. « Mais cette retraite,

ajouta-t-il, ah ! mes amis, quelle retraite ! quelle date ! quels jours de paradis ! » — Nous laissons au récit sa bonne simplicité. Nous abrégeons seulement.

Nous habitions, ma femme et moi, commença le narrateur, un quartier de la ville où nous avions pour voisins un couple apparemment fort heureux. Un jour, tout changea. Le mari était revenu, le soir, en boisson. Je dois dire tout de suite que la femme était une sainte. Imaginez ce qu'elle souffrit de la part de ce buveur qui s'enfonçait chaque jour de plus en plus dans sa passion. Ah ! maudite boisson d'enfer ! quand est-ce qu'elle y retournera toute ! Entre temps nous avions perdu de vue le couple, par suite de notre déménagement. Ne voilà-t-il pas qu'au mois d'octobre, quelques jours avant le premier anniversaire de ma retraite, je vois arriver chez moi la pauvre femme. Aux premières paroles, elle éclate en sanglots : à grand'peine, peut-elle me dire qu'elle est bien malheureuse, qu'elle est découragée. « J'ai pu supporter la honte d'une telle vie, les mots durs, les affronts; mais les coups, je ne le puis. Et pourtant il en est là !... »

Je me dis : Mon vieux, voici une belle affaire pour toi; tu as promis, à ta retraite, de faire le bien autour de toi. Marche ! — J'allai prendre des forces aux pieds de Notre-Seigneur dans une église voisine et me dirigeai vers la maison de cet homme. Vous dire sa surprise en m'apercevant, et son embarras ! Qu'est-ce que je venais faire chez lui ? Qu'est-ce que je voulais ? Je lui expliquai doucement le but de ma visite : le désir de l'aider à bien faire, à surmonter sa passion pour l'alcool, à rétablir la paix et le bonheur à son foyer... Rien n'y fit. Je compris qu'il fallait recourir

aux grands remèdes. « Mon ami, lui dis-je, si vous recommencez vos violences, c'est à moi que vous aurez affaire. »

Le lendemain soir, sa femme m'annonce au téléphone que le malheureux a récidivé; que faire ? — « Tandis qu'il cuve son vin, prenez une feuille de papier, écrivez dessus que, fatiguée d'une pareille vie, vous le quittez; mettez cette feuille bien en évidence sur sa table; arrangez-vous ensuite une petite valise, et montez dans l'auto que je vous envoie, elle vous amènera chez moi, ma femme vous attend ».

Ce que j'avais prévu, arriva. Mon type, dégrisé, le jour suivant, avait aperçu la note sur la table : grand émoi, grande douleur aussi, car très bon au fond, comme tous ces ivrognes, il adorait sa femme. Où était-elle ? Il se souvint de ma menace. C'est lui, se dit-il, il doit savoir. Un coup de téléphone : « Où est ma femme ? » — « Je n'en sais rien. Au reste, je suis pressé : venez me voir ce soir, mais à la condition expresse que vous ne preniez pas une goutte de toute la journée, je m'en apercevrai ». Le soir, j'avais à peine avalé ma dernière bouchée, qu'il s'amenait en bon état, rasé, propre. Sa première question : « Où est ma femme ? Vous le savez ». Pour le tirer d'inquiétude, je lui déclarai que je l'avais placée en un lieu sûr, et qu'elle n'en sortirait pas sans mon consentement. Le pauvre homme fondit en larmes; il s'excusa, fit de bonnes promesses et termina par sa première demande : Où était-elle ? Je tins ferme. Mais à cause de son repentir, je m'engageai à le lui dire, le lendemain soir, pourvu, encore une fois, qu'il ne prît pas un seul verre. La femme, placée dans une chambre voisine, avait tout entendu; l'espoir lui

revenait au cœur; elle passa une partie de la nuit en prières.

Fidèle au rendez-vous et mieux disposé encore que la veille, mon client se présenta. Le moment était venu de frapper le grand coup : je lui fis promettre solennellement que si je lui disais où était sa femme, il viendrait avec moi le lendemain soir à la Villa Saint-Martin suivre la retraite des Voyageurs de Commerce. Il le promit. Et alors, pour ne pas prolonger le martyre de sa femme, je l'appelai. Elle parut à la porte, des larmes de bonheur dans les yeux, les bras tendus. Je ne vous décrirai pas la scène extrêmement touchante de leur rencontre. Il semblait que tout le mauvais passé fût aboli. Je les gardai sous mon toit, la nuit suivante et le lendemain. Nous prîmes nos repas en famille. Le soir venu, j'accompagnai mon type chez lui, car je ne voulais pas le quitter d'une semelle, craignant quelque mauvais tour du diable. Il se rasa, s'habilla, et, en route vers la Villa Saint-Martin, lui pour la première fois, moi pour la seconde.

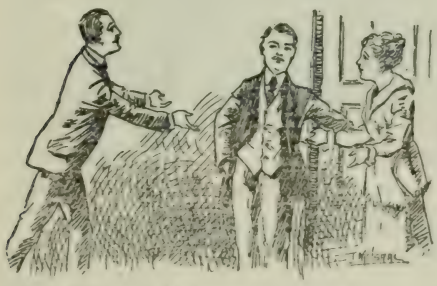

Elle parut à la porte, les bras tendus.

La retraite opéra merveilleusement son œuvre de conversion. J'étais au comble du bonheur. Je le suivis après la retraite. Je le fis entrer dans la société de l'Adoration nocturne. Durant l'année, il eut deux rechutes : ce n'était pas trop mal pour lui. Douze

autres mois après, nous retrouvant ensemble, je lui posai la grosse question. « Dieu soit loué, s'écria-t-il, tout fier, cette année rien, mon vieux, rien ! »

Comme on disait au temps des troubadours : Icy finit la geste du bon serviteur de Dieu.

S'attaquer à plusieurs à la fois demande plus de force d'âme. Les Voyageurs en ont autant que de sang froid et de persévérance. L'un d'eux attendait dans le fumoir de première classe du train des Trois-Rivières pour Saint-Maurice. Voici que surviennent forts en...bouche, rieurs, turbulents, avec une mèche dans le goulot, sept hommes de chantiers, leur poche sur le dos. Ils se rendaient à La Tuque. S'apercevant qu'ils sont en première, l'un d'eux dit : « Mes amis, c'est pas not'char : c'est le char des Messieurs ». Les autres de répondre : « On est aussi Monsieur qu'eux autres », et avec force jurons, mêlés de blasphèmes,... « On va rester icitte ! » Ils empilent leurs poches les unes sur les autres dans un coin, et s'asseyent avec le Voyageur qui, les observant du coin de l'œil, continue de fumer tranquillement sa pipe.

Le conducteur passa dans le couloir; l'un des hommes en fit la remarque et ajouta : « Il va nous s.... dehors ». Ce qui souleva un tourbillon de jurements et de propos blasphématoires. Alors le Voyageur ôta sa pipe, la déposa sur le rebord de la fenêtre et, de son bon regard franc et calme faisant le tour de ses compagnons :

« Mes amis, fit-il, il me semble que vous êtes de braves gens, vous avez de bonnes figures de Canadiens, mais pourquoi gâtez-vous cela par vos blasphèmes ? Vous pourriez faire vos remarques, n'est-ce

pas, sans y joindre à tout coup un blasphème ? Est-ce digne de vous, bons chrétiens, j'en suis sûr ? » —

Mais pourquoi gâtez-vous cela par vos blasphèmes ?

« Tiens, tiens, s'exclama l'un des sacreurs, c'est-y un prêtre celui-là ?... Oh ! les gas, on a affaire à un curé sans soutane ! »

— « Monsieur a raison, reprit un autre, à qui les paroles sensées et le ton sympathique du Voyageur étaient allés droit au cœur, nous blasphémons trop et pour rien. C'est pas correct. C'est seulement une mauvaise habitude, ben sûr. Faudrait corriger ça ».

Pendant ce temps, le Voyageur avait ouvert son sac et retiré sept belles images du Sacré-Cœur avec l'inscription : « Ne blasphémez pas ! » Il en donna une à chaque homme en leur recommandant de la placer dans leur chantier et de la regarder de temps à autre, et le soir de faire devant elle leur prière. « Qui sait, ajouta-t-il, si l'an prochain, ou même plus tôt,

vous ne communiquerez pas à d'autres le bon conseil que je vous donne aujourd'hui ? » Ils acceptèrent de bonne grâce l'image et la suggestion. L'esprit de foi, en eux, était toujours vivant au plus profond de leur âme; déposé par une première éducation de famille foncièrement chrétienne, les chocs de la vie, les chutes mêmes n'avaient pu l'entamer; l'intervention du Voyageur le ramenait à la surface, prêt, semble-t-il, à faire œuvre de sauvetage.

Lorsque le voyageur s'apprêta à descendre à Saint-Maurice, les sept gaillards l'entourèrent et lui donnèrent une chaude poignée de mains. Ils portaient dans le regard une expression d'estime, presque d'admiration, et aussi de gratitude qui en disait long. La bonne corde de la lyre qu'est l'âme humaine, selon le mot de S. Augustin, avait été touchée, et bien touchée.

Une marque authentique de sincérité dans l'exercice de ses devoirs en général et de ses obligations particulières, est leur mise en pratique toute bonne, toute simple, lorsqu'on est seul ou que l'on se croit seul, comme devant témoins. Deux voyageurs revenaient des Cantons de l'Est, en chemin de fer. Assis l'un près de l'autre, ils causaient à la bonne franquette. Leur conversation roulait sur leur chère Association : ses œuvres, son expansion, les conférences prochaines, la retraite de l'année, le tout entremêlé d'histoires joyeuses, où les ivrognes convertis avaient leur grosse part. Non loin de Montréal, un homme occupant le siège immédiatement devant eux et qu'ils n'avaient pas remarqué derrière son haut collet de fourrure (on était aux premières neiges), se lève tout d'un coup

et se retourne vers eux. C'était un prêtre vénérable de la ville. « Savez-vous, Messieurs, leur dit-il en se penchant sur la banquette, que voilà bien une demi-heure que vous m'empêchez de dire mon bréviaire. Mais je ne vous en veux pas, au contraire ! Votre conversation m'a tout simplement captivé. J'avais souvent entendu parler en bien de votre Association :

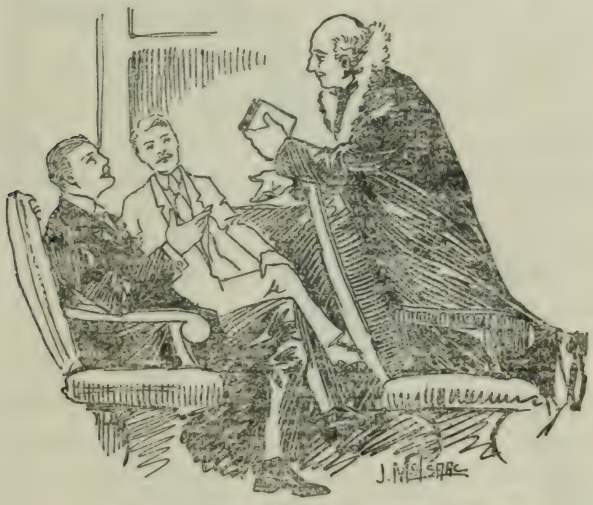

Votre conversation m'a tout simplement captivé.

je n'imaginais pas que ses membres en fussent si intimement remplis et qu'ils en vécussent vraiment. Vous m'avez profondément édifié ». Puis d'une voix émue et recueillie : « Ma première visite en arrivant chez moi sera faite à l'autel du Sacré-Cœur, pour remercier le bon Maître d'avoir inspiré une aussi belle œuvre, et de la soutenir si manifestement. »

Que les Voyageurs aiment singulièrement, j'allais dire passionnément leur Association, cela se voit en toutes rencontres. Ils l'aiment pour les avantages matériels qu'ils en reçoivent, plus encore pour les fruits spirituels qu'elle leur offre. Ils ne font pas difficulté de reconnaître que, dans leur désir de rester fidèles aux résolutions des retraites, ils trouvent en elle un appui difficilement remplaçable. C'est ce qu'avouait ingénument un Voyageur naguère un fervent de la dive bouteille.

Il avait fait avec l'un de ses amis, buveur non moins assidu, une bonne retraite. Ni l'un ni l'autre n'appartenait à l'Association. L'ami resta en dehors après sa retraite; au bout de quelques mois, sa passion avait repris le dessus. Notre homme au contraire avait inscrit en tête de ses résolutions celle d'entrer au Cercle de Montréal. « Voilà ce qui m'a sauvé, disait-il, le Cercle, ses réunions fraternelles, ses conférences, les bons exemples de mes camarades ».

Ils ne s'entr'aident pas qu'au Cercle. Ayant le cœur sur la main, ils le mettent en branle à la première occasion. Des voyageurs du Cercle de Québec faisaient une retraite à la Villa Manrèse. L'un d'eux confia à deux de ses camarades je ne sais quelle « emmanchure » : il se trouvait tout de travers, l'idée de sa confession le bouleversait; il désirait la faire, mais n'osait se présenter. Il n'en fallait pas plus aux deux copains. Leur plan très simple est vite dressé : ils l'exposent à l'un des Pères de la maison : ils vont jeter dans sa chambre, tout à l'heure, un retraitant qui a peur de se confesser. Très bien. Le Père se déclare prêt à lui mettre le grappin dessus. Les deux conspirateurs vont chez leur victime, lui propo-

sent gentiment de venir faire une petite marche sur la galerie, au grand air. Il accepte. Pour se rendre au promenoir, il fallait passer devant la chambre du confesseur; les trois amis se suivaient, le trembleur au milieu. Arrivés en face de la chambre du Père, le premier fait demi-tour, le troisième ouvre la porte,

Arrivés en face de la chambre du Père....

et tous deux empoignant leur homme par les épaules, le poussent dans la chambre et referment la porte. Un quart d'heure plus tard, celui-ci venait les rejoindre sur la galerie, les yeux encore tout pleins de larmes et les remerciait du bon tour qu'ils lui avaient joué.

On conçoit que le clergé en général ait changé d'opinion au sujet de la gent voyageuse. Les conversations édifiantes de ces hommes, leur sobriété, la fréquentation des sacrements, quelques-uns pratiquant autant qu'ils le peuvent la communion quotidienne, trottinant vers l'église de grand matin, sous la pluie ou dans des tourbillons de neige, et s'avançant, seuls parfois, à la Sainte-Table, ces faits et bien d'autres amènent les curés à les proposer à leurs ouailles comme des modèles et, par là, promouvoir la communion fréquente dans leur paroisse.

Ce bon renom, gagné non sans peine par les Voyageurs, ne nuit en rien sans doute à leurs affaires. C'est le « surcroît » promis par l'Évangile à ceux qui « cherchent d'abord le royaume de Dieu et sa justice ». Le succès de leurs opérations est remarquable. On cite entre autres ce fait peu banal. Une importante manufacture de l'Ontario compte vingt et un Voyageurs de Commerce, dont un seul catholique, membre du Cercle de Montréal. Tout récemment elle instituait parmi ses représentants un grand concours de ventes. Ce fut le Voyageur de l'A.C.V. qui remporta la médaille d'or avec une gratification de trois cent soixante-quinze dollars.

III

L'Apôtre

L'Association des Voyageurs forme d'abord le Voyageur (formation professionnelle); elle forme ensuite le Chrétien dans le Voyageur; elle forme enfin l'Apôtre dans le chrétien, et c'est ce qui donne à cette

société son cachet si particulier. Elle ne s'en cache pas : elle le déclare dès les premiers mots de ses statuts : « Son but est d'organiser les forces éparses dans leur profession et de les orienter vers l'apostolat religieux et social ».

L'apostolat est le plus beau fruit de l'Évangile. Le zèle apostolique est la plus belle fleur de la charité. Elle a sa source au sein de Dieu : *Caritas ex Deo est* ». Elle est Dieu même : « *Deus caritas est* ». C'est que Dieu est la bonté infinie, et il est dans la nature de la bonté de se répandre : « *Bonum diffusivum sui* ». La Création, l'Incarnation, la Rédemption et son prolongement dans l'institution de la sainte Église sont des chefs-d'œuvre de l'amour divin.

La Charité, partie de la sorte du sein de Dieu comme un beau fleuve de vie, s'est répandue dans l'Église de Jésus-Christ et en a vivifié tous les membres, toutes leurs œuvres, à toutes les époques, et sur toutes les plages de l'univers. La Charité seule explique le dévouement de l'apôtre. « C'est parce qu'ils n'ont pas le courage de s'y livrer, dit le *Catholique d'Action*, que beaucoup dénigrent l'apostolat », apostolat laïque, seul ici en cause.

Nous touchons à l'un des obstacles qui brisent l'élan de bien des âmes : la peur de l'effort, la douceur du repos, le *farniente*, l'égoïsme, le « qu'ils s'arrangent ! » —Il est d'autres entraves au zèle : la crainte de se compromettre en hauts lieux, de compromettre ses intérêts matériels auprès de tels et tels, et, dans certaines occurrences de la vie politique, les intérêts du parti.

Mais l'étouffoir le plus malheureusement efficace peut-être de l'apostolat, c'est le respect humain.

Que d'hommes, jeunes et autres, disposés à l'action, sont arrêtés par un mot ! Que d'œuvres saintes étouffées dans l'œuf par un sourire ! « La peur a tué plus de gens que le courage » (*Cath. d'Action*). Avez-vous remarqué que le mal n'a pas de respect humain ? C'est lui qui devrait en avoir le malheureux ! — Pourquoi le bien en aurait-il ? Le bien c'est le beau, le mal c'est le laid; le bien c'est le noble, le mal c'est l'ignoble; le bien c'est le pur, le mal c'est l'impur; le bien embaume, le mal empeste; c'est que le bien est la vie, et le mal la mort : « *Odor mortis in mortem, odor vitae in vitam* » (2 Cor. II, 16.); le mal devrait donc se terrer, le bien se produire. Et c'est le contraire qui arrive ! Par quelle aberration ou, peut-être, par quel mystère ? Car il y a là quelque chose d'étrange. Quoiqu'il en soit, étant donné le phénomène, pas nouveau, certes, et dont les premiers indices pourraient bien remonter au déluge, ou au delà, il y a quelque mérite à braver le qu'en dira-t-on et à faire son devoir en public. L'homme de caractère, qui est l'homme de volonté fortement trempée, s'y montre tout à clair : il veut, mais là ce qui s'appelle vouloir, il veut marcher le front haut, drapeau largement déployé, et il marche, et il embrigade des recrues, à droite, à gauche, poussant toujours de l'avant. Le voyageur de l'A.C.V. est cet homme. Il est apôtre.

Il n'est pas question, sans doute, de faire étalage de sa religion à tout propos et hors de propos, de faire du panache, ni non plus de faire du zèle tumultueusement, en coups de vent, de saisir les gens à la boutonnière et, comme le poète-sangsue d'Horace, ne les plus lâcher qu'on ne se soit gorgé de leur sang.

Ce serait le zèle sans la science, condamné par saint Paul. Il y faut l'humilité, la mesure, la discrétion, le tact. Cela posé, on remplit les conditions du croyant qui peut aller son chemin dans la lumière, et y entraîner les autres : « Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes, a dit le Seigneur, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les Cieux » (MATTH. V, 16). Le Voyageur de l'A.C.V. est encore cet homme. Il est l'apôtre sensé, discret, intrépide bien sûr et tenace, mais dans les bornes voulues. Nous l'avons déjà constaté, nous le verrons encore.

Ce nonobstant, je ne voudrais pas dire qu'il n'y eut jamais, jamais d'écart. Même parmi les premiers Apôtres, n'en vit-on point ? N'étaient-ce pas les deux fils de Zébédée, « fils du tonnerre », qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur ces mécréants de Samarie, coupables d'avoir éconduit le bon Maître ? Et que dire de ce fâcheux coup d'épée de l'apôtre Pierre sur l'oreille de Malchus, au Jardin des Olives ?

Chez l'un des Voyageurs, un jour, la main démangea terriblement en face d'un individu qui osait mal parler des religieuses. La menace d'une gifle imposa silence. — Un autre, ma foi, alla plus loin : encore neuf dans le métier d'apôtre, entendant un affidé des loges d'Orange injurier le Pape à bouche que veux-tu, il ne put se maîtriser et, bondissant de son siège (ils étaient en chemin de fer, en route pour Portland), il abattit sa dextre sur la mâchoire du mal embouché, puis,

Il abattit sa dextre sur la mâchoire du mal embouché.

sa gauche levée : « En voici une autre, dit-il, si vous y tenez ». L'invitation en resta là.

Ces deux exceptions, ici relevées, ne servent qu'à prouver la règle. Le Voyageur est notoirement connu pour ses manières polies, avenantes, enjouées, qui rendent la vertu aimable. On le trouvera d'équerre avec cette sentence du *Cath. d'Action* : « Puis donc que tu veux être catholique et d'action, vis-moi ce programme : sincérité absolue, humilité vraie, charité débordante ».

CHAPITRE TROISIÈME

Moyens d'action de l'Association

Sommaire

I. — Le *bon exemple*, puisé dans les retraites fermées. — Ce qu'est la retraite fermée pour le Voyageur.

II. — Les *bonnes conversations*. — Lutte contre le blasphème. Deux excès à éviter. — Un maître coup de poing, après une entente préalable. — L'image du Sacré-Cœur. — Deux forgerons. Une belle affaire. — La statue du Sacré-Cœur : à la place d'honneur dans une manufacture; le Sacré-Cœur nommé contremaître dans une autre.

III. — La *sobriété*. — L'intempérance date de loin au Canada. — Les Voyageurs lui courent sus. Leur guérilla. — Deux cas typiques.

IV. — Les *bonnes lectures*. — Le bon livre, antidote du mauvais livre. — Les bons journaux et . . . les autres. Lions et ouistitis. — Les bibles protestantes remplacées dans les hôtels de la province.

V. — Les *retraites fermées*. — Lumière et force. L'élite du bien contre l'élite du mal. — Les Voyageurs, merveilleux propagandistes des retraites fermées.

I

Les moyens d'action de l'Association sont multiples, son champ d'action est vaste : le bon exemple, la bonne conversation, les bonnes lectures, la lutte contre l'intempérance, contre le blasphème, la diffusion des retraites fermées sont autant de points où leur zèle s'est donné libre carrière.

Il était naturel que l'apostolat du bon exemple fût en tête de liste. On ne donne bien que ce qu'on a. Le bassin d'une fontaine se remplit d'abord avant de se répandre. Rappelez-vous le mot du *Catholique d'Action :* « Le vrai moyen de se donner aux autres, c'est de se donner à moi ». Une devise de Jeanne d'Arc était : « Dieu premier servi ». Dieu avant le prochain. Jusqu'au grand apôtre Paul qui se traitait durement au service de Dieu, « de peur, disait-il, qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même réprouvé ». Les Voyageurs de Commerce ont su mettre à la base de leur apostolat leur sanctification personnelle, et pour l'établir solidement, ils choisirent le moyen le plus court à la fois et le plus fort, je veux dire la retraite fermée.

On sait en effet que s'il est au monde une puissance capable de retourner une âme, *convertens animas*, de tournée qu'elle était vers le péché la retourner face à Dieu, son Créateur et Seigneur, et pour toujours, c'est la retraite fermée. Tout y conspire : l'éloignement de la famille et des affaires, le silence, la prière, les visites au Saint Sacrement, l'exemple entraînant de ses voisins, les lectures, les chants pieux, — c'est du surnaturel tout pur, de la viande sans os, — les instructions appropriées au groupe, plus encore le travail personnel intense de la méditation, enfin et surtout, planant au-dessus des âmes et les fécondant de sa grâce, l'Esprit du Seigneur qui avait fécondé les eaux chaotiques au matin de la création. Et c'est bien ici encore une création, création nouvelle de l'homme nouveau, *Secundum imaginem ejus qui creavit illum*, à l'image de celui qui l'a créé (Col. III, 10). — De là, pour le Voyageur, deux résultats essen-

tiels de la retraite : 1. Fidélité à Dieu, en particulier et en public; 2. Et comme conséquence nécessaire, fidélité à la maison qu'il représente, en y mettant tout son cœur et une honnêteté professionnelle absolue.

Ainsi refait, remis, retapé, le cœur dans la joie et le front dans la lumière, le Voyageur part, il va son chemin : avec « le geste auguste du semeur » il sème l'Évangile, et par son seul exemple fait lever des moissons de pur froment.

II

Outre le bon exemple, il sème la bonne parole, la bonne conversation, et en ce point, comme en bien d'autres, « on ne le reconnaît plus », — c'est le terme consacré. Il s'est rappelé le proverbe chinois : « Les maladies entrent par la bouche, les malheurs en sortent ». Sa verve native lui permet facilement — sauf respect — de tenir le crachoir. Elle lui permet aussi de faire dérailler soudainement une mauvaise conversation ou de l'aiguiller sur une voie meilleure; et ce, nonobstant cet autre proverbe chinois : « Qui est à cheval sur un tigre n'en descend pas aisément ». Le Voyageur accomplit sans peine ce tour de force.

Dans un hôtel de village, une douzaine d'hommes, dont deux ou trois Voyageurs de Commerce, causaient ensemble de choses et autres, lorsque la conversation tomba sur le nouveau curé de la paroisse. Tout de suite l'un des gros bonnets de l'endroit s'éleva avec violence contre ce qu'il appelait les extravagances du curé qui, disait-il, avait entraîné la paroisse, en un temps de gêne pour elle, à lui bâtir un beau presby-

tère. Comme il fallait s'y attendre, la gent moutonnière qui l'entourait emboîta le pas. Heurter de front le matador n'eût fait qu'empirer l'affaire. C'eût été sauter à pieds joints devant le tigre. La tactique était plutôt d'amener l'entretien sur une autre voie. Un voyageur s'en chargea. D'un ton dégagé, souriant, son brûle-gueule entre le pouce et l'index, il raconta l'histoire d'un curé jouissant de beaux revenus, ne parvenant pas néanmoins à se défaire de sa vieille

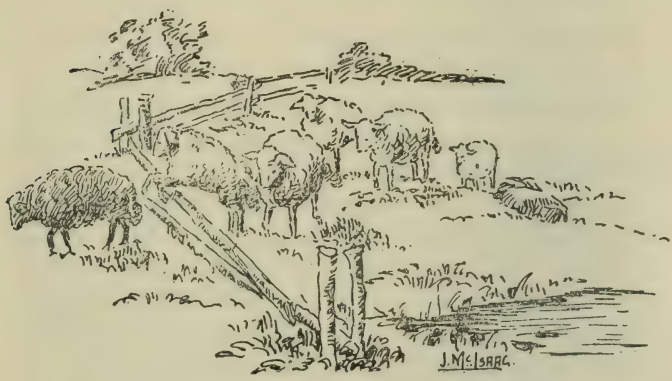

La gent moutonnière emboîta le pas.

soutane *en démence*, parce que tout son avoir passait aux miséreux, à l'éducation de quelques orphelins, au complément du pauvre salaire de l'institutrice. Cette histoire en déclancha une autre, puis une autre, et nos moutons de partir encore une fois à la file; c'était à qui maintenant rapporterait des exemples tout pareils de bienfaisance chez notre admirable clergé.

Il leur suffit parfois d'une phrase brève, d'un mot jeté à l'improviste pour détourner l'attention, faire

réfléchir. Invité à donner son nom pour une retraite fermée, un jeune homme crut se débarrasser du solliciteur importun en affirmant : « Je n'ai jamais le temps de faire une retraite fermée ». — « Mais vous avez toujours le temps par exemple d'aller au diable », rétorqua le Voyageur d'un ton mi-sérieux mi-bonhomme. — « Diable ! s'exclama l'autre, vous me faites peur !... Attendez donc... » Et l'affaire se bâcla. — Un bon vivant déclarait devant ses amis qu'il ne fallait pas se gêner pour mener la vie grand train. « Il suffit, voyez-vous, de faire dire des messes après sa mort et le ciel est à nous ». Un Voyageur présent se contenta d'observer : « Le ciel ne s'achète pas, Monsieur, il se gagne ».

Dans leur ardeur à promouvoir les conversations honnêtes, les Voyageurs se devaient de faire la guerre au blasphème. Ils avaient là, comme on sait, un champ malheureusement très vaste. Il ne faut pas exagérer sans doute, et plusieurs mots qualifiés blasphèmes ne sont que des jurons, répréhensibles assurément, mais sans gravité; pour préciser, rappelons des mots comme *sacré, maudit*. Mais quand ces termes ou d'autres semblables se disent avec colère ou avec mépris, en joignant avec advertance le nom de Dieu, de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des Sacrements, des choses saintes, objets plus immédiatement consacrés au culte, il y a blasphème, c'est-à-dire une « locution injurieuse à Dieu ». Et c'est en soi le péché le plus grave contre la vertu de Religion. On connaît l'appel suppliant de Notre-Dame de la Salette, à combattre, outre la violation du dimanche, l'habitude du blasphème : « Ceux qui conduisent les

charrettes ne savent pas parler sans y mettre le nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils ». — L'inadvertance, l'habitude, peuvent diminuer la faute ou même la supprimer, pourvu que l'on fasse effort pour se corriger; sans quoi le péché est là, parce qu'on ne s'inquiète pas d'en supprimer la cause.

Il faut donc se garder de deux excès : l'un, d'estimer blasphématoire tout juron malsonnant; l'autre, de ne voir dans de véritables blasphèmes que des propos déplacés. En cette matière, comme en bien d'autres, l'appréciation commune d'un pays, d'une région, doit servir de règle. La raison en est que les *mots* et les *manières de parler* ne tirent pas leur valeur de la seule signification grammaticale, mais encore du sens que l'usage leur donne, — conformément au vieux précepte d'Horace :

...si volet usus,

Quem penes arbitrium est et jus et norma loquendi. [1]

Un fait indéniable est que notre peuple, j'entends le peuple des travailleurs, sacre trop, et blasphème beaucoup. La première manie, souverainement messéante, lui enlève de sa distinction native et l'abaisse au rang des goujats; la seconde, de tous points criminelle, l'expose aux plus rudes coups de la vengeance divine. On fait assez souvent remonter cette double habitude à la vie débridée des premiers *coureurs des bois;* les hommes de chantiers en auraient hérité; puis, du haut de nos montagnes elle serait descendue

---

[1] L'usage...en qui l'on trouve l'arbitre, les droits et la règle du langage.

dans la plaine et auraient infesté les travailleurs des villes et des campagnes.

Quoiqu'il en soit de son origine, le mal existe. Et c'est à l'extirper ou du moins à l'affaiblir peu à peu que les Voyageurs consacrent une bonne part de leur zèle. C'est un apostolat obscur, on le conçoit, restreint, d'homme à homme, ou tout au plus dispensé à de petits groupes au bonheur des rencontres. Mais ils s'encouragent par cette pensée familière aux saints que, ne réussiraient-ils, dans une randonnée, qu'à faire rentrer dans la gorge un seul blasphème, ils s'estimeraient encore heureux.

Nous avons déjà rappelé l'aimable intervention d'un Voyageur de commerce auprès de sept hommes de chantiers, beaux sacreurs. Un de ses collègues ne fut pas aussi heureux auprès d'une équipe de ces hommes qui faisaient le pied de grue dans une gare près de la frontière américaine. Le chef de la bande surtout, posant en matamore, semblait s'ingénier à fabriquer des blasphèmes tout flambant neufs, pour épater la galerie. Le Voyageur s'approcha doucement et le pria de vouloir bien avoir pitié des personnes qui remplissaient la salle d'attente. Ce fut une explosion nouvelle de jurons et de blasphèmes. Pour faire cesser le scandale, le Voyageur se vit forcé de rappeler la loi qui poursuit et punit sévèrement le blasphémateur. Il menaça d'y recourir à l'instant même. Au grand soulagement de tous, le malheureux rengaina ses propos de mufle.

Le même Voyageur lévisien s'attaqua d'autre façon au cocher qui le conduisait à travers les campagnes de la rive sud pour ses ventes à domicile. Ils n'avaient pas encore fait un quart de mille que le phaéton

sacrait, c'est le cas de le dire, « comme un charretier », sacrait et blasphémait. « Écoutez, mon ami, lui dit le Voyageur, si vous voulez que je me serve de vous pendant ces deux jours, permettez-moi de vous donner un coup de poing à chaque blasphème. Sinon, je retourne et j'en prends un autre ». — « Correct ! » dit l'homme. Et les voilà repartis. Ah !... ouiche ! ...Au premier écart du cheval, ce fut un coup de fouet assaisonné d'un blasphème. Tout de suite le cocher reçut, à la troisième côte, un de ces coups de poing qui font époque dans la vie d'un homme. « Aie !

Aie ! Aie !....Vous m'avez fait mal !....

Aie ! cria-t-il, s... m... etc,... vous m'avez fait mal ! » Mais, vlan ! un second coup lui tombait dessus pour ce nouveau blasphème. Au quatrième, le sacreur dut rendre les armes. Et tout le reste du voyage s'effectua sans une seule faute.

Le zèle est ingénieux. Pour adoucir ce qu'a toujours d'un peu pénible l'intervention même la plus courtoise auprès d'un blasphémateur, les Voyageurs voulurent se faire accompagner et quelquefois précéder du Maître adoré qui s'est dit lui-même « doux et humble de cœur ». Ils firent imprimer à des milliers

NE BLASPHÉMEZ PAS !

Coeur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous.

(300 jours d'indulgence chaque fois)

Comité Général de l'A. C. V., 1083, rue Rachel Est, Montréal.

300ème mille

et des milliers d'exemplaires une belle image du Sacré-Cœur, les bras ouverts, avec, au bas, ces simples mots : « Ne blasphémez pas ! » Elle opéra des merveilles. D'une lourde gerbe de fleurs nous en détachons deux ou trois : deux ou trois traits qui aideront à saisir la manière à la fois gaillarde et tenace de ces nouveaux apôtres.

Les clients de l'un des Voyageurs (agent de clous de fer à cheval) sont des descendants de Tubalcaïn le premier forgeron mentionné dans la sainte Écriture, au demeurant, les plus braves gens du monde, mais si portés à mâcher les jurons, voire les blasphèmes, à les cracher et à les écraser par centaines entre l'enclume et le marteau. Cette semaine-là, notre homme était déterminé à poser des images du Sacré-Cœur partout chez ses pratiques. Entrant chez le dernier, il vit le forgeron en train de tarabuster un client mauvais payeur. On imagine le vocabulaire. Jetant un coup d'œil au nouvel arrivé, il le salua d'un ou deux jurons puis continua sa semonce. Entre temps, le Voyageur sortait de sa valise deux images du Sacré-Cœur, en clouait tranquillement une à l'endroit le plus en vue de la pièce, et donnait la deuxième au garçon pour l'autre étage : « Pose-moi ça, mon fiston, en haut de l'escalier, en pleine lumière, de manière à dévisager tous ceux qui monteront ».

La scène finie avec son client, le forgeron se tourne vers le Voyageur et de loin lui décoche un : « Toi, mon... tu n'auras pas de commande de moi aujourd'hui. » — « Ce n'est pas pour cela que je suis venu. Tu sais lire. Viens, mon vieux, et lis-moi ça ». — Le forgeron s'approche de l'image, la considère atten-

tivement, surtout la phrase, « Ne blasphémez pas ! » Puis, intrigué, ahuri :

— C'est toi qui as planté ça là ?... toi ?... toi ?...

— Mais oui, moi, moi; rudement changé, hein !

Il faut dire que le Voyageur n'avait pas toujours été de la Croix de saint Louis, et que justement il s'était taillé une assez belle réputation de sacreur et même de blasphémateur, sans préjudice d'un petit *etc.*

Le forgeron, pour échapper aux regards de ses employés, car il sentait quelque chose mollir en dedans, dit à son ami : « Montons ». Au haut de l'escalier le revoilà en présence du Sacré-Cœur et de son silencieux appel; il sentit une petite boule se former derrière sa pomme d'Adam. Ils passèrent dans une pièce où de grands rideaux laissaient filtrer une lumière discrète; ils s'assirent bien en face l'un de l'autre, et le Voyageur commença : « Je te dois une explication, évidemment. La voici : quand un homme est malade et qu'il trouve un bon remède, un vrai bon remède qui le remet sur pattes, il s'empresse, n'est-ce pas, d'en faire part à ses amis qu'il voit dans le même cas. Eh bien, c'est justement mon affaire. J'étais malade, tu sais, et de plusieurs maladies, pas loin d'une demi-douzaine, blasphèmes, boisson, équipées, etc. Imagine-toi que je tombai un jour sur un remède *extra*, incomparable, qui me balaya toutes ces maladies d'un seul coup, que c'en était une bénédiction... » — « Quel remède ? » interrogea le forgeron. — « La retraite fermée, mon vieux, la retraite fermée ! » Et alors le Voyageur, qui est intarissable sur ce point et véritablement empoignant, fit par le menu le récit de sa conversion, détailla les impressions, les réflexions,

les sensations éprouvées dans la retraite, les clartés de l'esprit, la paix du cœur, le bonheur enfin d'une âme perdue qui se retrouve en retrouvant son Dieu. Bref, quand les deux amis se séparèrent, le batteur d'enclume était gagné et le Voyageur l'inscrivait parmi les vingt-huit forgerons enrôlés pour la retraite du mois suivant.

Voici le cas d'un autre Tubalcaïn. — Un Voyageur était à clouer au mur de la forge une image du Sacré-Cœur. Le forgeron, narquois, lui cria : « Bon ! Bon ! mettez-la où vous voudrez votre image ! Ça m'est égal ! Je m'en s... ben !... » Et de continuer à jouer du marteau et du blasphème.

Le Voyageur s'en alla en recommandant son homme à tous les saints du paradis. Deux ou trois mois plus tard, ses affaires le ramenaient chez son client. Celui-ci dès qu'il l'aperçut sur le seuil, vint à sa rencontre et sans autre préambule : « Vous savez, votre image, elle est encore là. Eh ben, je ne sacre plus ! Vous comprenez, y avait pas moyen : elle me gênait ! »

Vous comprenez, y avait pas moyen : elle me gênait !

Le beau mot ! Le mot profond ! *Elle me gênait !* Évidemment ça ne lui avait pas été *égal* longtemps : la douce image demeurait là, silencieuse, le regardant :

elle le gênait ! La grâce s'était servie de cette aimable industrie pour réveiller l'esprit de foi dans cette âme, la pénétrer, la retourner.

En arrivant dans un magasin, disait un Voyageur, j'accroche au mur une image du Sacré Cœur. Que de fois, le propriétaire, examinant l'image et l'inscription, s'est tout de suite récrié : « Mais, Monsieur, je ne blasphème pas, moi ! » — « Aussi ce n'est pas pour vous, Monsieur; c'est pour ceux de vos clients qui seraient portés au blasphème. Vous n'aurez qu'à leur dire : Hé, là, mon ami, regardez donc cette image et lisez. Ça agira comme un charme. » — Neuf fois sur dix, le bourgeois consent avec un : « Pas mal trouvé ».

Voici comment un autre s'y prit pour amener un sacreur encroûté à résipiscence. Après avoir réglé plusieurs ventes avec lui, le Voyageur lui dit de but en blanc :

— Voulez-vous signer, *sans voir*, un contrat où vous gagnerez beaucoup ?

— Ça dépend : si...vraiment... (En tout bon Canadien sommeille un bon Normand !).

— Je vous promets sur l'honneur que vous n'y perdrez rien, que vous y gagnerez énormément.

— Une belle affaire ? Certain ?

— Une très belle affaire.

— Donnez.

Le Voyageur saisit dans sa malle une image du Sacré-Cœur, la sort prudemment avec le verso en l'air, et, la déposant sur le bureau : « Veuillez donc signer, ici, au milieu ». Cela fait, le Voyageur la retourne et la présente au marchand. L'effet fut extraordinaire. Ce brave homme qui, au fond,

comme tant d'autres, ne péchait que par accoutumance, ne pouvait détacher son regard de la figure si expressive de Notre-Seigneur et de sa requête. Des larmes perlaient au bord des paupières. Enfin il alla de lui-même la clouer au mur et en demanda d'autres pour en mettre un peu partout dans son magasin. « Je veux, disait-il, que pas un de mes clients, sacreurs aussi, ne puisse y échapper. » Par la suite, il racontait volontiers son histoire et louait la « diplomatie » du Voyageur qui, tout en le « mettant dedans », lui avait tout de même procuré une « belle affaire ».

La statue du Sacré-Cœur joue aussi son rôle dans l'apostolat des Voyageurs. Une manufacture nouvelle avait été bénite et une belle statue du Cœur de Jésus mise à la place d'honneur. A quelque temps de là, on dut blanchir les murs ; la statue fut descendue de son piédestal. Après le blanchissage, la question se posa : Remettrait-on la statue en place ? Il y avait là le président, le vice-président, le gérant et deux autres sociétaires, dont l'un était le frère du gérant. Celui-ci prit les devants :

— Écoutez, dit-il avec force, cette statue ne devrait pas être replacée là. Voyez-vous, un bon nombre de protestants viennent ici ; ils peuvent en faire des risées. Faut pas l'exposer au ridicule. Qu'en pensez-vous ?

— Ça m'a l'air plein de bon sens ce que vous dites là, M. N., reprit l'un des associés. Il ne faut pas que les protestants se moquent du Sacré-Cœur. Et vous, M. X. ?

Ce M. X., membre du Cercle de Montréal, était le vice-président de la manufacture. Il dit posément :

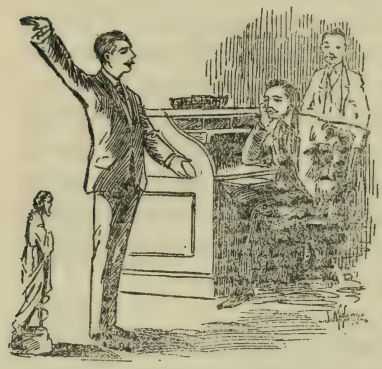

J'en voudrais une plus grande, là, à la place d'honneur.

Moi, Messieurs, je lui trouve un autre défaut à notre statue : elle est trop petite ! J'en voudrais une plus grande, là, à la place d'honneur. Que celle-ci du moins y remonte. Et s'il est des clients protestants ou autres pour faire la grimace, qu'ils s'en aillent ! Nous n'avons que faire de ces Messieurs ! En place, la statue ! »

Le frère du gérant, membre aussi du Cercle de Montréal, dit tout bas à M. X. : « Merci, X.; bien parlé. Moi je n'osais trop rien dire à cause de mon frère ». Le gérant lui-même, vaincu par le mâle accent du Voyageur, se rangea à son opinion. Et aujourd'hui l'on peut voir encore la statue du Sacré-Cœur, semblant présider à l'usine du haut de son piédestal.

Ce trait nous rappelle un acte de foi vraiment beau de la part d'un autre membre du Cercle de Montréal. Nous pouvons le nommer, car le bon Dieu l'a rappelé à lui, il y a quelques mois. C'était M. Théophyte Galipeau. On a dit de lui qu'il était un homme très pieux, aux convictions chrétiennes très fermes, un apôtre laïque dans la force du mot. A la conférence du troisième jour des retraites fermées, il discourait

à ravir sur la nécessité de la sanctification personnelle, sur les joies de l'apostolat « qui doit toujours, poursuivait-il finement, commencer par soi-même ».

Or, dans une de ces causeries familières de fin de retraite, il déclara qu'il avait réussi à envoyer aux retraites fermées tous les Voyageurs et tous les ouvriers de sa maison, un seul excepté que la grippe avait emporté dans l'automne de 1918. « Je perdis aussi, continua-t-il, mon contremaître. Je réfléchis alors et ... je n'engageai personne pour le remplacer. Je fis mieux. J'installai une statue du Sacré-Cœur dans l'atelier, je fixai au mur et à la porte deux images du Sacré-Cœur. Puis, un beau matin, je dis à mes employés : « Mes amis, c'est le Sacré-Cœur qui sera désormais votre contremaître, et je diviserai entre vous le salaire qu'un bon contremaître aurait gagné ». Depuis ce temps, Messieurs, l'ouvrage se fait beaucoup mieux qu'auparavant, et ma maison en est enchantée.

Le Sacré Coeur sera votre contremaître.

Les funérailles de cet homme de bien provoquèrent deux manifestations de foi et de solidarité chrétienne qui édifièrent beaucoup ceux qui en furent les témoins.

Conformément aux statuts du Cercle, en plus des cinq grand'messes recommandées pour le repos de son âme, les membres furent invités à se rendre à l'Hôtel-Dieu, la veille, pour y réciter l'office des morts auprès de sa dépouille mortelle. Plus de cinquante répondirent à l'appel, et, le lendemain, un nombre égal suivit le corbillard et assista au service funèbre.

III

L'intempérance ne pouvait manquer d'attirer l'attention des Voyageurs de Commerce, très à même de constater ses ravages dans nos villes et nos campagnes.

Le goût passionné de la boisson est-il aussi venu, comme le blasphème, du fond des bois ? Ou est-ce un effet du climat ? Ou est-ce quelque autre cause ? Toujours est-il que dès le début de la colonie et un peu tout le long de notre histoire, l'Église a dû batailler ferme pour éliminer le fléau de l'intempérance. La race n'en est sans doute pas infectée comme d'une tare. De nos jours surtout maint autre peuple pourrait lui damer le pion. Mais ce n'est pas une raison de fermer les yeux sur nos méfaits. Le mal des autres ne guérit pas le nôtre. C'est donc à juste titre, que les Voyageurs apôtres, soucieux du bien des corps, plus encore de celui des âmes, entreprirent le bon combat de la tempérance.

L'Association établit d'abord la sobriété comme condition essentielle d'admission et de persévérance dans son sein. Puis, elle lança ses Voyageurs dans la mêlée, sur tous les champs de bataille, aux côtés de ceux qui depuis quelques années mènent la guerre magnifique que l'on sait au monstre alcool. A vrai

dire, c'était plus souvent pour eux, en raison de leur dispersion, une véritable guérilla; — en d'autres termes, leur action employait encore ici les tactiques de l'apostolat individuel.

Grand, bien grand est le nombre de ceux que le zèle insinuant, cordial, persévérant des Voyageurs ramena à la vie sobre, pour leur propre bonheur et celui de leur famille. C'est ce qu'éprouva la femme d'un ancien Voyageur de Commerce.

Ayant pu apprécier les bons offices des Voyageurs, elle se rendit chez l'un d'eux. Son histoire lamentable était celle de tant de femmes d'ivrognes (nous en avons déjà exhibé un échantillon) : son homme, buveur impénitent, avait perdu sa position, avait rendu intolérable la vie au foyer; elle l'avait quitté, avait placé ses enfants dans un hospice, et maintenant, seule, humiliée et désolée, elle implorait le secours du bon Samaritain. Ce fut vite promis et fait.

Bis dat, qui cito dat, dit le vieux proverbe, deux fois donne qui tôt donne. Le Voyageur se rendit droit au logis du sac-à-vin, qu'il trouva heureusement en état de le comprendre. De cette voix chaude et prenante que la charité communique à l'homme secourable, il lui peignit le malheur de sa position : sa femme partie, ses enfants dispersés, son foyer désert, et là, le silence et la désolation du tombeau. Et dire qu'il ne tiendrait qu'à lui que tout reprît vie, lumière et joie. Une seule chose à faire, la retraite fermée qui commence le lendemain soir. Et ensuite, mais pas avant, une position lui serait donnée. Séance tenante, la retraite fut promise. La promesse fut tenue. Et le Voyageur eut la satisfaction de voir son homme, bien placé, ramener sa femme et ses enfants au foyer,

et puis, fidèle à ses résolutions, ne manquer aucune de ses communions, chaque dimanche.

Voici qu'un jour, racontait un autre Voyageur, ce gueux de N. me tombe dessus comme une bombe; il ne venait pas du ciel, par exemple ! Son haleine de tonneau entr'ouvert en disait long.

— Comment ça va ? vieux m... Z., fit-il d'une voix éraillée.

— Très bien, mais toi ?

— Très mal !... J'ai perdu ma femme; elle était si bonne !... J'ai perdu ma position, j'ai perdu mon courage, je perds mon argent...

— Tu perds la boule, et tu es en train de perdre ton âme par dessus le marché. Et toute cette dégringolade, parce que tu n'as pas su frapper à la bonne porte.

— Où çà ?

— A la porte des retraites fermées. — C'est là que tu retrouveras la paix, le courage, et une position que je t'obtiendrai, si tu m'obéis.

L'entretien en resta là. Il partit, songeur. Je téléphonai à M. Galipeau et lui demandai une place pour mon client. « Oui, répondit-il, à la condition que vous savez : d'abord une retraite fermée ».

Le lendemain, mon type revint décidé.

— Tu as raison, Z. J'ai fait le fou. Mais ça va changer. A quand la prochaine retraite fermée ?

— Le 9 janvier, à la Villa Saint-Martin. Nous sommes déjà trente. Ce n'est pas tout, Après la retraite, tu demanderas ton admission au Cercle; tu entreras ensuite chez M. Galipeau. A la fin de janvier, nous partirons pour le bas du fleuve, où je te piloterai, je te présenterai à nos clients. Mais tu

sais, avec moi, pas de boisson, messe et communion tous les matins, quand l'église n'est pas trop loin de l'hôtel. Conclu ?

Il promit tout. Ce programme fut suivi de point en point. Et la tempérance compte un adepte de plus dans ses rangs.

Il faut bien avouer qu'on ne réussit pas toujours. Le poisson s'ouvre parfois une maille dans le filet et... file.

Un marchand juif de Montréal avait à son emploi un voyageur qu'il considérait comme d'emblée le plus *fort* de ses vendeurs. Il ne lui trouvait qu'un défaut : non pas d'aller au fond de l'eau, comme le canot de la chanson, mais plutôt d'avoir l'eau en horreur, sauf l'eau de vie. Et cela à un tel point que le marchand devait incessamment le congédier.

Sur ces entrefaites se présente un Voyageur du Cercle de Montréal, qui lui demande pour son homme la permission de s'absenter pendant trois jours : il le conduira à la Villa Saint-Martin, où l'on a le remède qu'il faut pour ce genre de maladie. « C'est évidemment un *gold cure*, » se dit le Juif. Le Voya- ajouta que le patron aimerait peut-être à payer lui-même les frais de séjour. — « Combien sera-ce ? » « Quinze piastres, à peu près ». — « Ce n'est pas cher, pour un cas pareil. »

Et le Juif promit tout. Pour plus de sûreté, il voulut amener lui-même son employé en automobile. Rendu à la Villa, il parcourut l'établissement et le trouva de son goût : pour un *gold cure* c'était bien aménagé. Le voyageur fit apparemment une bonne retraite; de retour chez le patron qui paya rubis sur l'ongle, il se remit à la besogne avec un entrain sans

pareil et une sobriété de chameau. Ce ne fut pas long, malheureusement.

Quinze jours ne s'étaient pas écoulés que l'incorrigible buveur prenait une cuite des mieux conditionnées. En le mettant à la porte, le Juif se contenta de remarquer : « Il me semblait aussi qu'avec quinze piastres, on ne pouvait pas avoir grand'chose ! »

IV

Il est un autre apostolat mené de front par les Voyageurs : celui des bonnes lectures, bons livres, bons journaux, revues, tratcs, almanachs, feuillets de propagande. C'est une corde de plus à leur arc. L'une cessant de fonctionner, une autre est là tout prête. Et ainsi l'arc toujours vibrant ne cesse de décocher ses traits sur quelque ennemi de la foi ou des mœurs. Dans l'espèce, ce sont les mauvaises lectures dont on a dit : « Le mauvais livre, c'est la conversation mau-

vaise, secrète, renouvelable à volonté. » En certains endroits c'est le manque de lectures : on ne lit rien. Dans ces cas le bon livre fait coup double.

Plus que les livres, et aujourd'hui plus que jamais, les journaux sont la nourriture des foules. Telle presse, tel peuple. Le Père Ramière, le grand apôtre du Sacré Cœur, disait : « La presse, c'est la parole élevée à sa plus haute puissance ». Elle peut tout pour le mal comme pour le bien. Malheureusement, c'est le mal qui en profite davantage : et ce n'est que trop naturel, puisque le moindre effort est de ce côté-là. Il en va de même pour les journaux où tout s'entasse, où tout se mêle dans un désordre qui n'est point chez eux un « effet de l'art » ; où, à côté d'articles parfois sérieux et de bonne tenue, propres à rappeler le lion au port noble, à la griffe puissante, se dessinent des articulets légers, folâtres, éhontés, qui font songer aux gambades et aux grimaces des ouistitis.

Le Père Ramière disait encore : « Les écrivains catholiques doivent avoir toujours devant les yeux ces trois livres ouverts : Le cœur de ceux à qui leur plume s'adresse, leur propre cœur, et le Cœur de Jésus ». Si tous nos écrivains, les journalistes surtout — certains journalistes — suivaient ce conseil, quel amas de sottises en moins dans leurs feuilles, et quel amas d'aliments sains en plus dans l'âme de leurs lecteurs !

Habitués à une saine nourriture intellectuelle et portant haut l'honneur du Canada français, les Voyageurs eurent vite fait de classer les périodiques, non d'après la quantité de leurs pages, mais d'après leur qualité. C'est la bonne mesure : voyez comme modèles, les quotidiens de France. — Que certains

de nos journaux en aient souffert, c'est plus que probable; mais à qui la faute ? Qu'ils rentrent dans le rang, qu'ils reviennent aux traditions vraies de la race. — Quant aux gazettes hostiles à la religion ou contraires aux bonnes mœurs, il est trop évident que le geste du plus profond mépris doit seul y répondre.

En 1915, un grand mouvement s'esquissa chez nos frères séparés : il fallait introduire dans la province de Québec « ce qui avait une si belle vogue aux États-Unis, en Angleterre et dans l'Ontario », à savoir, déposer une Bible dans chaque chambre de chaque hôtel de la province. « L'Association Chrétienne des Voyageurs de Commerce » par le moyen d'une de ses branches filiales, appelée les *Gédéons*, se chargeait de la propagande. C'était, dans une province catholique comme celle-ci, une attaque osée contre la foi de ses habitants. L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, — alors composée du seul Cercle de Montréal, — releva le gant, mais sans bruit, pour ne point causer d'éclat inutile. Elle suivit partout l'adversaire et s'appliqua à faire disparaître tranquillement les bibles que l'on embusquait dans les hôtels. En lieu et place, ils posèrent des images du Sacré-Cœur, avec l'espoir qu'un jour des fonds suffisants leur permettraient de répandre une édition populaire des Saints Évangiles.

V

Le lecteur a pu remarquer, jusqu'à présent, que chaque essai d'apostolat des Voyageurs, chaque petit drame intime de conversion, avait son dénouement dans une retraite fermée. C'était, pour tous les

maux qu'ils rencontraient, qu'ils entreprenaient de guérir, le remède universel, la vraie panacée. Il était naturel qu'il en fût ainsi, puisque, d'une part, ils y avaient eux-mêmes trouvé la lumière, la force et la joie de leur âme, et que, d'autre part, l'on sait assez qu'une retraite fermée, faite avec soin, donne la solution à tous les problèmes éclaire, relève, fortifie et, neuf fois sur dix, établit une base solide de persévérance dans le bien. On y forme — pour la dresser ensuite contre l'élite du mal, — l'élite du bien.

Saint Paul sur le chemin de Damas.

Tout naturellement donc les Voyageurs, se les appliquant d'abord à eux-mêmes chaque année, suivant leurs statuts, s'en sont fait les propagandistes inlassables. Ils ont magnifiquement accompli ce mot du Sauveur dans le *Catholique d'Action*. « Nul n'arrive à ma gloire, s'il ne m'a fait aimer. Songes-y, chrétien, toute ta vocation est là : aimer et faire aimer ».

L'un des Voyageurs disait plaisamment qu'il leur arrivait en retraite le contraire de ce que saint Paul

avait éprouvé sur le chemin de Damas : le grand Apôtre y avait perdu la vue en voyant Notre Seigneur, tandis qu'eux la recouvraient !

L'apostolat est contagieux. Un marchand de Montréal, induit enfin par un Voyageur à faire la retraite, prit feu à ce contact. Il devint si zélé, qu'il amena en peu de temps cent vingt retraitants à la Villa Saint-Martin. Pour être plus sûr de son coup à l'égard de certains prometteurs douteux, il allait lui-même les prendre en automobile.

Si l'on veut constater encore une fois l'impression profonde produite dans l'âme par les exercices de la retraite, il n'est que de suivre ce Voyageur montréalais, qui n'appartenait pas encore au Cercle. Maintes fois sollicité de se rendre à la Villa, il avait toujours victorieusement résisté, lorsqu'un beau jour il se trouva soudain enchaîné par une promesse brusquement faite pour se débarrasser. En homme de parole, il fut fidèle au rendez-vous. Interrogé, le troisième jour, à la conférence des œuvres, sur ses impressions de retraite, voici quelques-unes des réflexions que nota un ami après la séance : « Vraiment, Messieurs, je ne connaissais pas les bons Pères Jésuites sous ce jour. Je leur dois beaucoup de reconnaissance et je ne sais vraiment pas comment les remercier. Un peu plus, je me ferais Jésuite ! tellement je me sens porté vers eux. Mais... il y a ma femme !... qui a bonne envie de vivre... et puis mes enfants... Jamais je n'oublierai les jours passés dans cette maison bénie. Mes amis, j'ai vu déjà bien des crucifix, de toutes les formes, de toutes les tailles, de tous les prix, et j'ai prié à leurs pieds. Mais jamais je n'oublierai le crucifix de ma chambre de retraitant

à la Villa Saint-Martin. Celui-ci m'a parlé au cœur, ...il m'a parlé comme jamais aucun n'avait fait avant lui,... il m'a dit des choses que je me sens incapable d'exprimer... » Très ému, les larmes aux

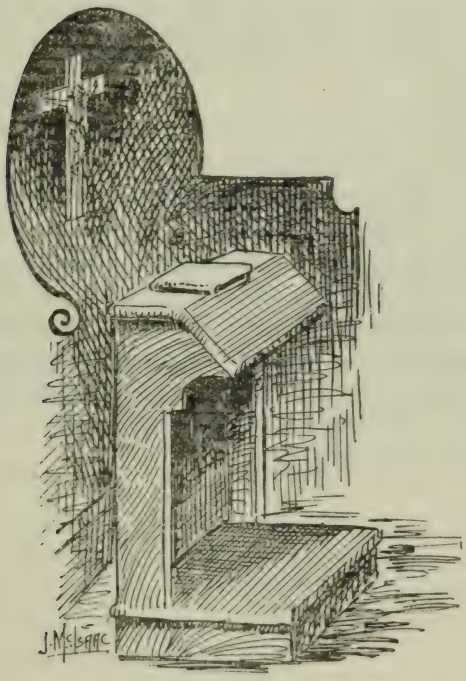

yeux, il dut s'interrompre et reprit son siège au milieu de l'émotion générale. Après la conférence il dit au président du Cercle : « Je sollicite la faveur d'entrer dans votre Cercle : Faites de moi ce que vous voudrez ».

Le zèle déployé par les Voyageurs pour le recrutement des retraites fermées a largement contribué à leur succès. Ce point sera démontré, avec chiffres à l'appui, au chapitre des « Œuvres » de l'Association.

De même aussi nous dirons dans une autre partie ce que les Voyageurs ont fait pour les intérêts de la race et en particulier pour la langue française. Nous avons préféré nous limiter d'abord à l'apostolat moral et religieux.

Nous savons maintenant, ce qu'est l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, sa nature, son but, les moyens qu'elle emploie. Il est temps de dire son origine et ses développements — ce qui reviendra à relater la fondation successive des huit Cercles dont elle se compose. Nous le ferons brièvement, sauf pour le Cercle de Montréal : la raison en est qu'il apparaîtra le premier devant nous, et comme les autres Cercles lui ont emprunté à peu près tous leurs statuts, en fixer les traits et en dévoiler l'organisme sera faire connaître les autres.

DEUXIÈME PARTIE

Où les Voyageurs vont ouvrir les portes de leurs Cercles devant nous et nous en faire les honneurs.

Origine et développements de l'Association

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce a pris naissance dans une retraite fermée : fille accomplie d'une mère plus belle encore, d'après le vers célèbre de Boèce — (*si parva licet componere magnis*) — où le poète chante le Créateur et sa création :

Pulchrum mente gerens mundum, pulcherrimus Ipse. [1]

Qui s'étonnera que la retraite fermée ait donné ce fruit ? Comme la piété, dont elle est essentiellement composée et qui, au dire de saint Paul, « est utile à tout », elle a, comme elle, « des promesses pour la vie présente et la vie future ».

Le lecteur a sûrement remarqué, en lisant les lettres d'approbation de nos évêques le soin qu'ils prennent à relever le fait que l'Association des Voyageurs est basée sur le roc des retraites fermées. C'est pour

[1] Portant dans sa pensée un monde splendide, Lui la splendeur même.

eux le gage le plus certain de persévérance dans la voie droite.

Dès 1912, quatre Voyageurs faisaient une retraite fermée à la Broquerie.

Ils étaient quatorze en 1913. L'un d'eux raconte-t-on, un gros homme, muni d'une grosse valise, suait sang et eau en plein soleil, sur la route du quai à la Broquerie, un bon mille. M. B. toujours secourable, s'approcha : « Donne-moi donc ça, que je la porte un bout ». — « Non laisse-moi m... : je veux la porter tout seul, jusqu'au Calvaire ! »

Hélas ! le Voyageur était surtout inquiet pour le contenu... liquide de sa valise. (C'était avant 1914 ! et c'est pour rappeler encore une fois la distance parcourue depuis, que nous citons ce fait). On s'en aperçut vite à la Villa et tout aussitôt les flacons disparurent. Le retraitant, pris dans l'engrenage de la retraite, la fit de bon cœur, avec une réelle édification pour ses collègues.

Nous arrivons au mois d'août de l'année 1914. Pendant qu'on préludait en Europe à l'effroyable guerre mondiale, vingt-cinq Voyageurs de Commerce mieux inspirés, se réunissaient à la Villa Saint-Martin pour y suivre les exercices de la retraite. Au dernier jour, dans la conférence des œuvres, le prédicateur, le R. P. Louis Lalande, leur suggéra l'idée d'une association qui tendrait à conserver les fruits de la retraite et, au besoin, à les accroître et à les répandre. Pensée mille fois bénie, tombée du ciel dans le cœur d'un apôtre, et contenant en germe la belle et grande Association dont s'honorent l'Église et la Patrie.

Ce germe sauveur tombait à son tour dans une bonne terre. De retour à Montréal, deux ou trois Voyageurs ne tardèrent pas à se rendre au scolasticat de l'Immaculée-Conception, n'ayant rien de bien défini en vue. Ils se disaient : « Ça finira toujours par se débrouiller ». Ça se débrouilla en effet. Le R. P. S. Bellavance, que le prédicateur de la retraite leur avait indiqué, se présenta : « Bonjour, Messieurs;

soyez les bienvenus. Vous voulez ?... » — « Nous voulons... Mon Dieu ! C'est pas très clair; mais enfin nous voulons faire du bien parmi nos gens... » — « Oh ! alors, c'est très bien. Je vais vous mettre sur la voie ». Le Père alla chercher à la bibliothèque les statuts du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie de Belgique. Ils causèrent quelque temps, puis résolurent de convoquer une réunion de

Voyageurs aussitôt que possible. Quatorze d'entre eux donnèrent leur nom et furent fidèles au rendez-vous.

L'assemblée eut lieu le 20 septembre. C'est là que les Quatorze jetèrent les bases de ce qu'il appelèrent d'abord « Association Catholique des Voyageurs de Commerce », mais que, réflexion faite et dans un louable sentiment de modestie, ils dénommèrent ensuite « Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ». Le terme *Association* devait revenir à la prochaine fédération des premiers Cercles.

MEMBRES FONDATEURS DU CERCLE DE MONTRÉAL 1914

CHAPITRE PREMIER

Le Cercle de Montréal

Sommaire

Fondé le 20 septembre 1914. — Débuts. — Organisation. — Le rôle important du Conseil. — Sujets d'étude. — Pas de politique ! — Les comités : celui des anecdotes ! — Que d'œuvres ! — Les « quatre grandes dates du Cercle ».

Le Cercle de Montréal était fondé. Sans retard, il demanda et obtint du Provincial des Jésuites, avec l'autorisation de l'Ordinaire, un aumônier, le R. P. Louis Arcand; puis, ce fut pendant des semaines et des mois, la gestation, si l'on peut dire, et l'enfantement laborieux des constitutions. Disons toutefois ici, à l'honneur de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne française, que les statuts du Cercle des Voyageurs de Commerce sont un décalque des statuts de l'A.C.J.C., décalque heureux, intelligemment fait et ajusté à la taille des nouveaux sociétaires, qui se trouvaient ainsi à naître, comme le premier homme, à l'âge d'hommes parfaits. Rien d'étonnant donc si Mgr l'archevêque de Montréal, dans sa première lettre d'approbation du Cercle, dit de ses constitutions : « Je les trouve parfaites ».

Le nom du Cercle était naturellement : « Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Mont-

réal »; il prenait pour patronne la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph; pour devise : « Dieu et Patrie ». Comme l'Association, dont il devait être l'inspirateur et le fondateur, il se proposait pour but d'organiser les forces éparses des Voyageurs et de les orienter vers l'apostolat religieux et social. Comme elle encore, il faisait une franche déclaration de principes, à savoir, « la soumission à l'autorité de l'Église et l'attachement aux directions du Saint-Siège ».

Le sceau du Cercle deviendrait, dans son ensemble, celui des autres Cercles et de l'Association générale : la croix de Malte inscrite dans un cercle et, au milieu de la croix, le poisson symbolique et le mot ἰχθύς (tel qu'expliqué antérieurement) qui prête à la chose comme une apparence de mystère, de mot de passe, comme un petit goût de Catacombes.

Le Cercle est administré par un Conseil de onze membres, dont l'un des plus importants est l'aumônier-directeur, « arbitre obligé dans toutes les questions qui touchent à la religion et à la morale ». Les officiers du Conseil sont élus annuellement par les membres de l'Association à la première réunion régulière de septembre qui suit les vacances.

Notons ici les trois conditions reconnues essentielles pour le succès d'un Cercle :

1. La retraite fermée, faite par chaque membre et qui incruste dans l'âme l'esprit fondamental du Cercle, c'est-à-dire, cet esprit de bonté, de zèle, de charité, de dévouement à toutes les belles et nobles causes, qui est proprement l'esprit d'apostolat, lequel est aussi, nous l'avons vu, l'esprit capital de l'Association entière.

CONSEIL DU CERCLE DE MONTRÉAL 1920

2. L'action incessante d'un aumônier non seulement zélé et résolu, mais apte à ce genre d'œuvre et, sur toutes choses, ayant le temps de s'y livrer sans répit : car le feu de l'apostolat doit être entretenu vif et brillant, en le tisonnant au besoin et en le chargeant de combustible.

3. L'observation intégrale des statuts : réunions, comités, admissions, etc. Une condition que l'on pourrait appeler secondaire, mais qui est d'une très grande importance, c'est — disons-le sans rabaisser en rien la valeur des autres officiers — le choix du secrétaire, qui est ordinairement la cheville ouvrière de toute société.

Il est pourvu à la piété des membres par l'engagement qu'ils prennent sur leur honneur d'observer leurs devoirs religieux, de communier fréquemment, de faire autant que possible dans les douze mois, une retraite fermée. Il y a communion générale le jour de la Sainte-Famille (19 janvier), fête patronale du Cercle, ou le dimanche suivant.

Outre la piété, le Cercle réclame de ses adeptes l'étude et l'action. La première a son plein exercice dans les réunions du Cercle, qui se font tous les quinze jours, excepté pendant les mois de juillet et d'août. Les membres étudient ensemble les questions religieuses, nationales, sociales et commerciales, « qui sont les plus immédiatement utiles à leur profession et à leur milieu ». Pour rendre cette étude plus précise, plus claire, plus pratique, et empêcher l'éparpillement des efforts, le vagabondage de l'imagination *ab hoc et ab hac*, le Conseil se réunit lui aussi tous les quinze jours, une bonne heure avant le Cercle, et là, après avoir réglé les diverses questions de son

ressort, il trace avec soin le programme de la prochaine séance, la procédure entière, depuis l'article 1, « Prière par le Père Aumônier » jusqu'au dernier, « Conclusion et prière par le Père Aumônier; » et, entre ces deux points extrêmes, d'abord le sujet de la prochaine conférence et le nom du conférencier, de plus, le sujet de la conférence suivante, un mois d'avance par conséquent; puis toute une série de questions, d'indications, de propositions, — 10, 15, 20 numéros — le tout communiqué à l'assemblée qui se tient immédiatement après le Conseil.

Nous avons sous les yeux les listes d'une année entière. Il est facile de constater l'extraordinaire sollicitude du Conseil à tout prévoir et à bien noter les sujets où devra se concentrer l'attention des Voyageurs. Il saute aux yeux que ce soin est un gage assuré de succès et la marque d'une volonté inflexiblement tendue vers le but à atteindre.

Parmi tous les sujets d'étude on cherchera en vain les questions proprement politiques. On comprend en effet que dans une Association de ce genre — nous parlons ici non seulement du Cercle de Montréal mais de tous les Cercles — la politique soit bannie absolument. J'ai dit « questions proprement politiques ». C'est qu'il ne faut pas prendre le change et, avec certains esprits timorés, ou d'autres malveillants, exclure du champ d'opération des Voyageurs les questions politico-religieuses, c'est-à-dire, celles qui par quelques côtés touchent à la politique et à la religion. Pour tout vrai fils de l'Église la foi primant tout, lorsque ces questions mixtes se présentent, il les traite et les juge sereinement, le regard fixé sur les droits, les enseignements, la direction certaine de

l'Église. N'avons-nous pas vu que le Voyageur, de par ses constitutions, est le champion de l'Église aussi bien que de la Patrie ? Aussi lisons-nous, dans l'admirable diplôme que l'Association confère à chacun de ses membres, la sentence si noble et si forte que voici : « En foi de quoi, croyant à sa ferme intention . . . de toujours mettre la cause religieuse et patriotique au-dessus des intérêts d'un parti politique quelconque, nous lui octroyons le présent diplôme ».

Qu'on nous permette de citer un exemple frappant de cette attitude très digne et, dans ces temps d'opportunisme veule ou de partisanerie têtue, si courageuse et si méritoire. Les faits sont connus.

Aux approches de la dernière élection provinciale (juin 1919), le nom d'un député qui se présentait de nouveau attirait l'attention non seulement de son comté mais de toute la province. Cet homme, remarquable par sa ténacité, aspirait à doter la province d'une loi sur l'instruction obligatoire. La campagne qu'il avait faite à l'Assemblée législative, il l'avait portée de-ci de-là devant le grand public et jusque dans des milieux exclusivement protestants.

Cette obligation scolaire — dont se passe admirablement notre province, puisque, sans elle, la fréquentation scolaire de ses enfants l'emporte sur celle des autres provinces qui en sont douées — cette obligation scolaire avait été clouée au pilori à Montréal dans une conférence retentissante et derechef et plus copieusement démolie dans une brochure faisant suite à la conférence. On craignait néanmoins que, par suite d'une poussée de l'esprit de parti, le protagoniste de l'instruction obligatoire ne fût reporté à l'Assemblée législative par le vote de ses commettants surtout

si l'appui du ministère — ce qui est, comme on sait, l'une des plus grosses *planches* de la *plate-forme* électorale — lui était assuré.

C'est ce dernier point que le Cercle de Montréal, entrant en scène, voulut éclaircir. Il mit de côté toute attache de partis pour ne considérer que le bien général. Un télégramme fut envoyé au premier ministre de la province. On le priait de dire « si ce candidat recevait l'appui du gouvernement ». La réponse fut que le ministère « laissait aux électeurs de choisir entre les candidats qui briguaient leurs suffrages ». L'étai principal qui soutenait la plate-forme était retiré : elle s'effondra lamentablement, en enfouissant l'homme et sa thèse sous ses débris.

Le Cercle de Montréal ne veut rien laisser à l'imprévu, au petit bonheur : il organise tout. Les comités qu'il forme et qu'il surveille ont un double but : aider le Conseil du Cercle, qui sans cela serait à maintes reprises bloqué par l'ouvrage comme un train de l'Intercolonial dans un banc de neige, et, secondairement intéresser le plus grand nombre de membres aux œuvres du Cercle. Le gage de leurs succès est double aussi : parfaite fidélité aux réunions du comité, coopération de tous les membres aux efforts du comité. Par exemple, s'agit-il du Comité de placement, tous les membres du Cercle sont aux aguets pour découvrir les places vacantes de Voyageurs dans le commerce ou l'industrie et en informer le comité. Il en est de même pour le comité des malades : qui sont les malades ? où sont-ils ? etc.

Outre certains comités spéciaux dont nous dirons quelque chose un peu plus loin, il y a sept comités

plus importants : un Comité de Placement, pour améliorer la position des membres et de leurs fils, ou en obtenir une à ceux qui n'en ont point, rendre le même service aux autres Cercles de l'Association, la préférence étant donnée aux Voyageurs qui ont fait leur retraite fermée. Les réponses à la circulaire que le Comité adressa aux principaux marchands de Montréal, montrent en quelle estime sont tenus les Voyageurs du Cercle et comme on s'empresse de choisir parmi eux les candidats aux places vacantes.

Il y a encore un comité de la bibliothèque; un comité de la vente des livres; un comité des retraites fermées, de qui relève l'organisation des divers groupes de retraites fermées pour les membres du Cercle et les autres Voyageurs, comité si actif que les cinq groupes que les Voyageurs fournissent annuellement à la Villa Saint-Martin, ne suffisent plus et qu'il en faudrait deux autres, au grand embarras du P. Directeur des retraites, qui se demande où les sandwicher.

Il y a, de plus, s'il vous plaît, un comité des anecdotes !... Sa constitution ne laissa pas que d'intriguer les Voyageurs. — Des anecdotes ?... quelles ?... Et comment présenter ça ?... L'aumônier ayant expliqué la chose et le but que l'on se proposait, un Voyageur s'amène dans le petit cercle et raconte le fait suivant : Notre ami Loulou, vous savez, là, qui bégaye un peu, arrivait au quai de la Malbaie. Il était sur le pont du bateau examinant la foule, lorsque du quai une voix lui crie, celle de son ami Max...

— Tiens, Loulou, c'est toi... Que je suis content ! Il y a si longtemps qu'on s'est vu, hein ! Pourtant, je t'aurais ben r'connu parmi cent mille bœufs !

BIBLIOTHECA
Ottaviensis

— Vrai ! riposte Loulou sans une seconde d'hésitation, eh ben, t'es-es plus fort que moi ! Moi je t'au-aurais pas r'connu !...

L'aumônier reprit : « Pas mal,... mais tâchez tout de même d'y mettre une petite note d'édification ». Les Voyageurs ne sont jamais à court. — En voici une, Père, où l'on voit un bel effort pour rendre service, ce qui est bien édifiant, n'est-ce pas ?

Trois chasseurs à l'ours s'avançaient bravement dans un bois des Laurentides. Tout à coup, là-bas,

Le voici, mes vieux, je vous le rapporte....vivant !

se frayant un passage à travers les broussailles, voici maître Grizzli, de belle taille, certes. Brrr ! La frousse saisit nos braves qui déguerpissent en se rabattant sur le chemin du Roi. Ils enjambaient la clôture, lorsqu'un de nos Voyageurs arrive sur les lieux. « Eh bien, Messieurs, Messieurs, voyons, qu'est-ce que c'est ? Vous avez l'air tout épouvantés» ...Les chasseurs lui disent leur aventure. L'ours est là, pas loin, il s'en vient de ce côté. « Donnez-moi

un fusil, réplique le Voyageur; ah ! ah ! les ours, ça me connaît ! je vous le rapporte dans un quart d'heure ! » Il part, s'enfonce dans le bois. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que pan ! pan ! deux détonations éclataient coup sur coup, puis... tableau ! Notre ami, débouchant du bois à toutes jambes, nu-tête, les cheveux au vent, les bras en l'air, criant, à l'instant même où l'ours, goguenard, avançait sa grosse tête au travers d'une touffe de branches : « Le voici, mes vieux, je vous le rapporte... vivant ! »

« C'est mieux, fit l'aumônier, pas très convaincu, mais ce n'est pas encore l'*article.* » L'article vint enfin : il vint de tous les Cercles de l'A.C.V. et ce sont les anecdotes qui émaillent ces pages, comme des pâquerettes sur une pelouse, ou plutôt hélas ! comme des fleurs desséchées dans un herbier : car pour présenter ces historiettes telles que dites, si vivantes, il faudrait y mettre le ton, le geste, le piquant, le juteux dont les Voyageurs ont notoirement le secret.

Un autre comité qui marque bien l'esprit de charité qui anime les Voyageurs et prouve, comme disait l'un d'eux, qu'ils n'ont pas, Dieu merci, une patate à l'endroit du cœur, c'est le « Comité des malades ». Le président, le secrétaire et les trois conseillers ont leur résidence en des quartiers différents de la ville pour être à même, je suppose, de porter plus tôt les secours opportuns, tout comme on dispose aux bons endroits les postes de pompiers. L'un des Voyageurs, gai luron, connu comme Barabbas dans la Passion, raconta un jour au Cercle ses doléances de n'avoir pas été visité autrefois (avant les beaux jours du Cercle), alors qu'il était malade : trois grosses maladies, qui

l'entortillaient et le tordaient comme une torquette de tabac canayen, capables chacune, de l'envoyer *ad patres;* seize mois sur le dos; à part sa famille, combien de visiteurs parmi ses nombreux amis ? Pas un chat ! Une autre fois, vingt et une semaines au lit. Et même vide autour de sa couche. Échappé comme par miracle des griffes de la mort, il s'était bien promis de faire de la visite des malades une partie de son apostolat.

Un jour qu'il en était à sa vingt-neuvième visite quotidienne à l'un de ses co-voyageurs, celui-ci, déjà muni des derniers sacrements, lui dit : « Prends la petite table du salon, place-la en face de la fenêtre qui donne sur l'église Saint-Stanislas, puis viens me lever et m'asseoir dans la chaise berçante près de la table. » Une fois installé, continue le bon Samaritain, les mains jointes et ses pauvres yeux fatigués se levant de temps à autre vers la croix de l'église, il commença par supplier saint Joseph de l'aider à accomplir un acte qu'il méditait. Qu'était-ce donc ? Demander pardon à sa femme qui sanglotait à côté de lui, et à moi aussi pour les scandales qu'il aurait pu me donner par la liberté de ses paroles... Ce qu'il fit avec une humilité ravissante. Puis il pria la Sainte Vierge d'intercéder pour lui auprès de Notre-Seigneur, afin de lui obtenir le pardon de ses péchés. Il offrit à Dieu le sacrifice de sa vie, et après avoir fait les adieux les plus touchants à sa femme et à moi, il me demanda de réciter le chapelet. Épuisé de forces, il ne pouvait répondre que par le mouvement de ses lèvres. Il entra bientôt en une longue agonie qui se prolongea jusqu'au soir, où il rendit paisiblement son âme à Dieu.

Dans une de ses visites au collègue qu'un terrible cancer à la gorge tenaillait à l'hôpital des Incurables, il voulut lui procurer une suprême consolation, pendant qu'il en était encore temps, celle de communier ensemble dans la chambre même du malade. Il avait demandé, la veille, à l'aumônier du Cercle d'obtenir l'autorisation nécessaire. Ils étaient là le lendemain matin, le Jésuite et le Voyageur, fidèles au rendez-vous : le malade se confessait, puis les deux amis, côte à côte, émus jusqu'aux larmes, recevaient le Pain de Vie, le Dieu de toute consolation ; et l'action de grâces, faite par le prêtre lui-même mettait le comble à l'émotion comme au réconfort de ces âmes magnifiques.

Le comité d'informations clôt la liste. C'est le plus important après celui des retraites fermées : de lui dépend le choix des membres, et l'on conçoit que, lorsqu'il s'agit d'une société d'apostolat religieux et social, il en faille surveiller de près le recrutement. Voyons comment on s'y prend au Cercle et au Comité.

Un des membres du Cercle propose, en séance publique, un ou plusieurs candidats qu'il a en vue. Un autre membre doit appuyer cette candidature. Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone du candidat, avec le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et le genre de commerce de la maison qu'il représente, sont transmis par écrit au secrétaire qui en fait immédiatement la lecture. Le président demande ensuite à l'assemblée de faire connaître, en temps opportun, au Comité d'informations les empêchements à cette candidature, s'il y en a.

C'est alors que commence le travail sérieux du Comité : il s'enquiert des aptitudes du candidat, de sa

situation, de sa conduite personnelle; il recueille et classe les renseignements reçus. Si l'enquête est favorable, le président du Comité remet une formule d'adhésion avec une copie des statuts généraux et des constitutions du Cercle, à celui qui a proposé le candidat, pour la faire signer lui-même à celui-ci. Autrement plusieurs candidats qui ont reçu leur formule d'adhésion à signer, ne répondent pas. Puis sur réception de la formule d'adhésion dûment signée, le président du Comité présente au Conseil son enquête signée par au moins trois membres du Comité. Si le vote des deux tiers du Conseil est favorable, le président et l'aumônier signent la formule, et le candidat se trouve officiellement admis. Le secrétaire lui envoie l'avis officiel de son admission. A la séance suivante de l'assemblée, le président du Cercle, après s'être assuré (les affaires sont les affaires !) que le trésorier a reçu la cotisation, proclame publiquement le nom du nouveau membre qui, présent et debout, est acclamé par ses confrères. Dans le cas où il n'aurait pas encore fait de retraite fermée, il doit promettre de la faire le plus tôt possible.

Tels sont les sept comités principaux du Cercle. Il en est d'autres moins importants, plus spécialisés, institués pour promouvoir certaines œuvres. A peine une œuvre est-elle adoptée par le Cercle qu'un comité se jette dessus, comme une araignée sur la mouche tombée dans sa toile. Ainsi l'enquête sur les cinémas, sur la présence d'une certaine revue dans les trains du C.P R., sur le travail des Juifs à Montréal le dimanche.

Nous trouvons encore au crédit du Cercle son envoi de cent dollars au collège du Sacré-Cœur de Sud-

bury, et de cent autres dollars à l'Association d'Éducation canadienne-française de l'Ontario, pour l'aider dans son admirable défense des droits du français, la remise à l'hospice Gamelin d'un chèque de cinq cent dollars prélevés sur un souper aux huîtres, et l'obtention pour cet hospice d'une diminution de trois cent dollars dans la taxe d'eau annuelle. Nous le verrons contribuer efficacement à la fondation de la plupart des autres cercles, et prendre, en 1918, une part prépondérante aux premières journées sociales des Voyageurs de Commerce.

Tous ces travaux, ces manœuvres, ces résultats n'ont été possibles que par la fidélité aux réunions, et Dieu sait s'il y en a !

Réunions du Cercle, tous les quinze jours, sans faute : y manquer serait, au dire de l'aumônier, un crime de lèse-Association. Il y a en plus des assemblées extraordinaires assez fréquentes.

Réunions du Conseil du Cercle, tous les quinze jours, une heure avant le Cercle, sans compter maintes séances extraordinaires durant des deux et trois heures.

Réunions des Comités du Cercle, selon l'urgence des œuvres entreprises.

Réunions du Comité général de l'Association, également tous les quinze jours, et parfois plus souvent, en séances extraordinaires. Cette fréquence, jugée nécessaire, a limité jusqu'à présent le choix des officiers du Comité général aux membres du cercle de Montréal, un seul excepté, venant très régulièrement de Saint-Hyacinthe.

Terminons cette étude sur le Cercle de Montréal, par l'énoncé de ce que le Cercle appelle ses « quatre grandes dates » de l'année — lesquelles, avec les réunions, les comités, les œuvres, tiennent en haleine tout le Cercle comme une ruche au temps des fleurs.

La première — au bas de l'échelle — est le souper aux huîtres. On sait le rôle important que ces intéressants mollusques jouent aujourd'hui dans la société : leur emploi bien réglé procure d'une part un plaisir à peu près sans mélange et de l'autre des fonds appréciables pour maintes bonnes œuvres.

Ce souper est pour les seuls membres du Cercle. Soirée charmante, intime, de famille, où s'improvisent des danses, des charades; où les gagnants à certains jeux sont couronnés. Mais les prix ne se mettent pas toujours sur la tête : tel ce superbe dindon qui se promenait librement parmi les tables; tel encore ce petit cochon de lait, qui — l'ingénu ! — renouvela sur la scène un épisode des *Plaideurs* de Racine...

La deuxième date est la grande soirée sociale, littéraire et musicale, où le conférencier, choisi parmi les meilleurs, expose, à un auditoire qui remplit toujours à déborder l'immense salle du Monument National, l'une des graves questions qui intéressent le plus les esprits. C'est ainsi que sur l'estrade ont défilé tour à tour le Comte de Mun, la Revanche des Berceaux, le Problème noir aux États-Unis, Dollard des Ormeaux.

La troisième se rapporte à la retraite pascale des Voyageurs de Commerce. Retraite ouverte à tous les Voyageurs quels qu'ils soient, prêchée à l'Immaculée-Conception par un Père missionnaire, et réunissant chaque année jusqu'à cinq et six cents voyageurs.

Un trait qui ne surprendra point ceux qui sont au courant des choses, c'est que les plus assidus à ces retraites ouvertes sont des habitués des retraites fermées. Il est en effet admis que les retraites fermées non seulement n'empêchent pas l'assistance aux retraites et aux missions de paroisses, mais préparent plutôt pour ces grands réveils des âmes leurs plus fermes et leurs plus ardents auxiliaires. C'est un fruit naturel, et surnaturel, de l'esprit d'apostolat puisé aux retraites fermées.

La quatrième date qui domine toutes les autres et rappelle le principe même de la vie du Cercle — comme de toute l'Association — est la date des retraites fermées. Elles s'échelonnent chaque année dans le ciel des Voyageurs presque aussi nombreuses que les signes du zodiaque. Les membres du Cercle se succèdent sous le toit de la Villa Saint-Martin. Ils font plus. Nous avons constaté, dans la première partie de cet ouvrage, que le zèle pour les retraites fermées est une des plus belles formes de l'apostolat des Voyageurs. Ceux du Cercle de Montréal ont à leur actif un chiffre imposant. Pour ne mentionner que les deux dernières années : en 1918, sur les 1347 retraitants de la Villa Saint-Martin, deux bons tiers y furent dirigés par des Voyageurs montréalais; des 1734 retraitants de 1919, un grand nombre subirent la même douce mais quasi irrésistible poussée de nos bons Voyageurs.

Il y aurait beaucoup plus à dire sur la vie intime et les œuvres extérieures du Cercle de Montréal, mais il ne doit pas accaparer l'attention du lecteur et, fraternellement, il passe la main au Cercle qui le suit immédiatement par ordre de fondation.

MEMBRES FONDATEURS DU C. DE QUÉBEC

CHAPITRE DEUXIÈME

Le Cercle de Québec

Sommaire

Fondé le 3 septembre 1916. — Un cercle à la base de « diamant », aux horizons immenses. — Ses séances d'étude. — Son action extérieure. — Ses belles initiatives. — L'œuvre des retraites fermées à Manrèse.

La deuxième grande ville de la province de Québec ne pouvait rester longtemps sans un Cercle catholique de Voyageurs de Commerce. Elle lui offrirait comme base solide son cap Diamant, et comme champ d'action des horizons immenses.

C'est dans une retraite fermée à la Villa Manrèse que fut semée, en 1915, la première idée d'un Cercle catholique de Voyageurs. Tombée en un sol si riche, elle devait produire cent pour un. Le 3 septembre 1916, le Cercle se fondait définitivement, sans s'inquiéter du nombre 13 de ses fondateurs. L'année suivante, il comptait trente-six membres; en 1918 cinquante-six; et aujourd'hui cent-vingt.

Il avait de plus la bonne fortune de s'adjoindre peu à peu une quinzaine de membres bienfaiteurs qui, avec leur substantielle contribution de cent dollars chacun, fournissaient au Cercle le nerf de la guerre.

Nous connaissons déjà, par celui de Montréal, le régime intérieur de ces Cercles. Ce fut, à Québec, la même vie intense, la même application à tout apostolat religieux et national. Les réunions étaient régulières. Les conférences proposaient à l'étude des membres et approfondissaient les sujets les plus variés et les plus actuels, tels que la presse catholique, la colonisation, l'apostolat laïque, le respect humain, le Voyageur de Commerce, l'économie, les écoles de l'Ontario, le règne du Sacré Cœur, les hommes d'action, l'esprit de famille, l'esprit national.

Le Cercle pendant ce temps s'organisait. Il se donnait un bureau de placement, Au mois de décembre 1918, son affiliation à l'Association lui faisait prendre rang à la suite des Cercles de Montréal, de Sainte-Marie de Beauce et de Saint-Hyacinthe.

Son action a été admirable sur tous les champs d'apostolat. Nous ne pouvons qu'en tracer rapidement les grandes lignes.

Au Cercle québecois revient l'initiative des images du Sacré-Cœur répandues maintenant à profusion par tous les Voyageurs, dans les gares, dans les hôtels, etc., pour contrebalancer la propagande des bibles protestantes. Une autre initiative féconde fut l'établissement des retraites pascales des Voyageurs durant la Semaine Sainte. Pratique fortifiante que Montréal, Ottawa, Hull et St-Hyacinthe s'empressèrent d'imiter. Ce fut ensuite la diffusion des bons livres, de la presse catholique, la vente de trente mille boutons-souvenirs pour venir en aide au « Chez-Nous du Soldat », des démarches en faveur de la prohibition, la demande de réforme à la loi des cinémas, la suppression des scènes disgracieuses

Villa Manrèse. - QUÉBEC - Maison de Retraites

du *Midway* à l'Exposition provinciale, une protestation motivée contre l'instruction obligatoire. On voit encore les Voyageurs choisis chaque année pour porter le dais à la grande procession du Sacré-Cœur.

On les vit, en 1917, organiser un pèlerinage à Notre-Dame des Victoires, pour demander la paix entre les nations, et, au nombre de plus de quatre cents, se rendre au célèbre sanctuaire en priant et en chantant des hymnes à Marie « Reine de la Paix ».

Dans les derniers jours de janvier 1919, il adressait à toutes les sociétés nationales une formule de requête, destinée à mettre devant les yeux de la Conférence de la Paix, à Paris, les griefs des Canadiens français des provinces sœurs de la Confédération. Lorsque ces pièces, dûment signées, revinrent à Québec, elles furent, avec une lettre personnelle du regretté sénateur Landry, expédiées à M. Gabriel Hanotaux, président à Paris du comité France-Amérique.

Mais l'œuvre par excellence du Cercle et celle qu'il met en tête de son programme annuel, fut la propagande des retraites fermées. C'était montrer une parfaite compréhension de l'âme même de son apostolat. Il envoya régulièrement ses membres à la Villa Manrèse; il s'ingénia à lui fournir des groupes variés de retraitants. Son activité, couvrant d'abord les comtés de Chicoutimi et de Beauce (avant leurs propres retraites locales), de Bellechasse, de Montmagny, de l'Islet, de Kamouraska et de Témiscouata, s'étendit plus tard jusqu'à la lointaine Gaspésie. Du seul comté de Montmagny, dans l'automne de 1916 et au printemps de 1917, ils dirigèrent sur Québec 162 retraitants.

En cette année de 1917, les Voyageurs résolurent de procurer à la Villa Manrèse un groupe de retraitants chaque mois. Entreprise hardie; mais qu'ils tentèrent généreusement, mieux encore, qu'ils maintinrent avec une inlassable énergie. En conséquence de cette poussée bienfaisante, la Villa Manrèse, qui ne peut loger commodément que douze retraitants à la fois, vit chaque année plus de cinq cents hommes prendre part à ses retraites fermées.

Ajoutons que le succès des retraites inaugurées à Chicoutimi pendant les vacances de 1918 revient en grande partie aux Voyageurs de Québec. Nous en avons pour garant M. Gauthier, gérant de la Banque Nationale à Chicoutimi, qui écrivait au R. P. Archambault, le 24 juillet 1918 : « Notre seconde retraite commencera demain. Comme pour la première, ils seront vingt-sept, et je ne doute pas que la troisième soit aussi nombreuse : j'ai déjà au delà de ce nombre. Tout le mérite de ce succès revient de droit aux Voyageurs de Commerce qui, par leur conduite admirable autant que par leurs conversations, ont fait connaître cette belle œuvre ».

Le Cercle de Québec avait envoyé quatorze délégués au premier Congrès des Voyageurs tenu à la Villa Saint-Martin; il revendiqua pour la cité de Champlain la faveur d'en célébrer le deuxième, en 1919. Nous y reviendrons dans la 3e partie de cet ouvrage.

CHAPITRE TROISIÈME

Le Cercle de la Beauce

Sommaire

Fondé le 25 août 1917. — Du « bois d'apôtre ». — Le « Club des Voyageurs » transformé en « Cercle catholique des Voyageurs ». — L'apostolat en autos. — La réunion de Sainte-Justine.

Parmi toutes les belles campagnes de la vallée du Saint-Laurent, la Beauce tient un rang des plus enviables. Ses champs cultivés, ses collines, ses forêts, sont traversés par des lignes de chemin de fer qui, au débouché de Dorchester, s'épanouissent vers le sud comme les nervures d'une palme. De plus, la rivière Chaudière, prenant sa source dans le lac Mégantic près de la frontière du Maine, parcourt rapidement la région, du sud au nord, et s'en va, après une chute dans un gouffre qu'elle s'est creusé en forme de chaudière, se jeter dans le Saint-Laurent, en face du Cap Rouge. Par là il est facile de voir ce que la richesse du sol et cette facilité des transports procurent d'avantages aux Beaucerons.

Mais il est un point de vue qui nous intéresse ici plus spécialement. L'aumônier du Cercle de Sainte-Marie, dans une grande réunion des Voyageurs du district à Sainte-Justine, le 28 janvier 1919, le mar-

quait en ces termes : « La Beauce renferme à foison du *bois d'apôtre* ». C'est bien dit ; — car il n'est rien de plus vrai. J'ajoute qu'il n'est rien de plus providentiel. Les aveux des nouveaux apôtres du commerce nous montrent avant 1917 un état de choses passablement sombre : la boisson, le blasphème, le luxe, les folles dépenses, l'inconduite, l'éloignement de l'Église et de ses sacrements, faisaient la désolation de bien des familles ; c'étaient les grandes ombres d'un tableau par ailleurs magnifique. Dans ce paysage mystique, les Voyageurs de Commerce n'occupaient pas toujours les parties les plus lumineuses ; ils se ressentaient de l'ambiance générale de la tribu des Voyageurs. Une lumière allait se lever qui peu à peu balaierait les ombres et ferait de la Beauce l'un des centres les plus brillants et les plus actifs de la très vivante Association. Ce serait une reviviscence des illustres « Jarrets Noirs » d'autrefois qui, acharnés à l'ouvrage, surmontant tous les obstacles de la nature, la forêt inextricable, les eaux débordantes, les neiges et les glaces, avaient reculé les bornes de la civilisation et semé, sur les bords de la rivière et dans le creux de maints vallons, des villages paisibles, heureux, blottis autour de l'église, du presbytère et de l école.

C'est de 1917 que date l'ère nouvelle. Les Voyageurs de la région avaient dès lors une société à eux : c'était le « Club des Voyageurs », destiné aux amusements de diverses sortes, jeux, musique, pièces de théâtre. L'endroit choisi pour en être le siège était, dans cet écrin magnifique de Beauce, l'élégante villette Sainte-Marie, que l'on s'accorde à nommer la « Perle de la Beauce ».

MEMBRES FONDATEURS DU CERCLE DU DISTRICT DE BEAUCE

Au mois d'avril 1917, le club avait une de ses réunions et justement, par une intervention de la bonne Providence, le président du Cercle de Montréal était en promenade à Sainte-Marie. Il y fut fraternellement convié et, au cours de la séance, on l'invita à prendre la parole. L'occasion était unique : l'apôtre-voyageur ne la laissa point échapper. Il parla des Voyageurs en bloc d'abord, puis de ceux de Montréal, du Cercle, de sa composition, de ses règlements, de sa vie intime, vie de famille, d'entr'aide, de charmante camaraderie, ensuite de sa vie apostolique intense, rayonnante, puisée dans les retraites fermées. L'effet sur l'assistance fut énorme. C'était une révélation. L'enthousiasme qui avait saisi les âmes prit tout de suite cette forme : « Est-ce que nous pourrions avoir cela, nous aussi, un cercle comme celui de Montréal, et même nous unir à lui ? » — On voit que l'idée d'association, de fédération, germait là spontanément dans ces braves cœurs. Elle allait bientôt s'épanouir et former avec Montréal et Saint-Hyacinthe le nucléus de la grande Association des Voyageurs de Commerce.

Le visiteur entra naturellement dans leur projet, promit son concours, mais indiqua que la première démarche devait être l'organisation d'une retraite fermée, faite à Sainte-Marie même et, si possible, sous la direction d'un Père Jésuite de Montréal. Ce qui fut dit, fut fait. Des pourparlers s'échangèrent, l'affaire marcha rondement et, au mois de juin, le beau collège des Frères des Écoles Chrétiennes était aménagé pour recevoir les Voyageurs. — Vingt-cinq d'entre eux s'y enfermèrent durant trois jours (29 juin au 2 juillet) avec le Jésuite montréalais. La

retraite opéra sur ces hommes de bonne volonté, comme elle avait fait à Montréal et à Québec : elle en fit des apôtres. La Beauce commençait de produire sa meilleure essence forestière, son « bois d'apôtre ».

La confiance populaire alla même un peu loin, s'il faut en croire un Voyageur beauceron — et qui ne croirait un Voyageur beauceron ? « Au sortir de notre retraite, disait-il, les femmes nous apportaient des chapelets à faire bénir !... »

A la réunion qui suivit, l'aumônier et le président du Cercle de Montréal (car celui-ci était généreusement revenu pour parfaire son œuvre) donnèrent de plus amples explications et tracèrent même les premiers linéaments d'une association générale. Muni de ces lumières, le « Club des Voyageurs » se transforma au mois d'août en « Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de la Beauce », prenant pour devise la sentence du Sauveur à la dernière Cène : « Que tous soient un ! » Et tout de suite commença l'une des œuvres les plus aimées des Voyageurs, l'apostolat des bons livres. Ce fut par centaines que ces livres allèrent porter la bonne édification et la joie dans les familles du voisinage et des bourgs lointains.

Entre temps, le Cercle tenait ses assemblées toutes les quatre ou cinq semaines; il s'affiliait à celui de Montréal au mois d'octobre 1917. L'année suivante, il organisait deux retraites fermées, l'une pour les Voyageurs au mois de juillet avec dix-huit retraitants, l'autre en août pour les marchands de bois, au nombre de dix-sept. Puis venaient les deux grandes journées sociales des Voyageurs à la Villa Saint-Martin, en septembre 1918. Les deux délégués qu'y envoya le

Cercle, revinrent si enchantés de tout ce qu'ils avaient vu et entendu et surent si bien communiquer leur ravissement, que les Voyageurs beaucerons résolurent dare-dare d'appliquer intégralement à leur Cercle les règles de celui de Montréal.

L'exécution n'alla point d'abord sans quelques heurts. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, sans doute. L'humaine fragilité n'est jamais loin avec ses résistances à tout *sursum*, avec ses attirances vers tout bas-fond. Le secrétaire du Cercle, qui n'y va pas par quatre chemins, nous informe que, visant à la qualité plus qu'à la quantité, le Cercle exclut huit de ses membres et en suspendit quatre. Et à partir de là tout marcha le mieux du monde, les réunions se firent tous les quinze jours, les conférences, les causeries, les débats contradictoires, se succédèrent dans un bel ordre; des sommes rondelettes furent appliquées à des bonnes œuvres, cent dollars au *Droit* d'Ottawa, cent autres au curé de la paroisse, pour un monument au Sacré Cœur, et cent encore pour l'hôpital de Sainte-Marie où le Cercle, dans une pensée généreuse de prévoyance et de charité, *fonda* une chambre pour les confrères malades.

Trois comités se formèrent à l'instar de ceux de Montréal : le comité des retraites fermées, celui des informations, et le comité des malades. On activa la propagande des bons livres et des bons journaux; on n'omit point d'envoyer au premier ministre de la province, en union avec les autres Cercles, une protestation motivée contre le projet d'instruction obligatoire et contre le régime des écoles dites « nationales ». Des tournées très réussies furent organisées pour faire connaître aux habitants des

principales localités de la région l'œuvre du Cercle et des retraites fermées. Il aurait fallu voir les automobiles courir, voler, tourbillonner sur les grandes routes et faire œuvre ainsi du plus pur apostolat moderne. Nous signalerons d'abord Saint-Prosper, où 200 à 300 notables se réunirent et furent si parfaitement empoignés par nos Voyageurs qu'une retraite fermée à Saint-Prosper était décidée et de fait accomplie avec la coopération la plus délicate des dames du village.

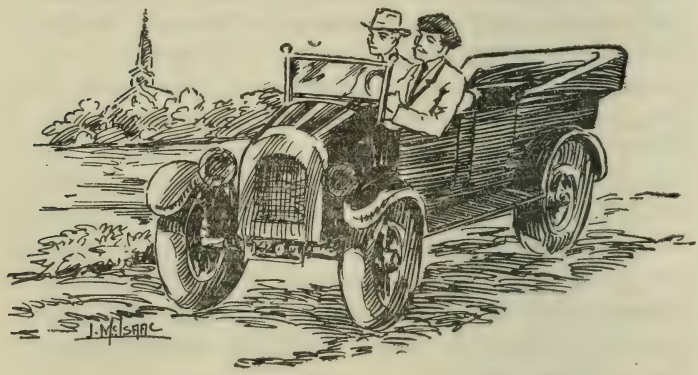

L'une des réunions les plus mémorables fut celle de Sainte-Justine, au mois de janvier 1919 : elle se distingua par l'affluence et l'enthousiasme de l'assemblée, plus encore par les discours de l'aumônier et des principaux officiers du Cercle auxquels se joignit, en guise de couronnement, celui du député provincial. Les allocutions faisaient porter leur principal effort sur la notion exacte des retraites fermées et leurs admirables résultats. Provenant toutes, sauf une, de laïques, elles produisirent par leur heureuse diversité, par leur

fier élan et l'élévation de leurs pensées, une profonde impression. Le digne curé de Sainte-Justine l'exprimait avec à-propos en clôturant l'assemblée : « Ce spectacle, dit-il, nous réconforte beaucoup et donne une leçon de fierté à ceux qui se laissent guider par le respect humain ». — Ces différentes manifestations du Cercle, soit à Sainte-Marie, soit ailleurs, trouvaient leur écho fidèle dans les colonnes de l'*Éclaireur* de Beauceville et de là se répercutaient de colline en colline jusqu'aux extrêmes limites du territoire.

Les Voyageurs furent les premiers à bénéficier de leur transformation par l'estime qu'ils recouvraient partout et, comme le rappelait un des conférenciers, à mesure que l'un d'eux se posait hardiment en Voyageur catholique, on se répétait les uns aux autres : « Tiens !Encore un qui a fait une retraite fermée ! »

Le Cercle de la Beauce a déployé en peu de temps une activité extraordinaire. Sa vie a été intense : au dedans, dans l'intimité du Cercle; au dehors, par l'action individuelle de ses membres, par le rayonnement de ses œuvres. Le ciel et la terre semblent donc s'unir pour faire de la Beauce l'une des plus belles, des plus fécondes parties de la province.

CHAPITRE QUATRIÈME

Le Cercle de Saint-Hyacinthe

Sommaire

Fondé le 28 octobre 1917. — Excellemment organisé et dirigé. — Sa première fête patronale, 23 juin 1918. — Un mémorable souper aux huîtres. — Plusieurs interventions du Cercle. — Deuxième fête patronale, véritable démonstration nationale.

De la Beauce nous venons vers l'ouest en remontant le fleuve. Parvenus à la tête du lac Saint-Pierre, nous pénétrons dans une rivière limpide, ombragée, l'*Yamaska*, qui dans sa course du sud au nord, parallèle au Richelieu, arrose les belles campagnes des comtés de Rouville, de Saint-Hyacinthe et de Bagot, de Richelieu et d'Yamaska. Sur la rive gauche, à trente-cinq milles du fleuve, s'élève la ville importante de Saint-Hyacinthe. Elle se distingue par sa cathédrale, son séminaire, son Hôtel-Dieu, ses multiples institutions religieuses, qui, occupant les unes à côté des autres une légère éminence, forment sur le front de la ville un diadème splendide. Sa distance de Montréal est comme celle du fleuve de trente-cinq milles; franchie en une heure par la voie ferrée elle permet les rapports les plus fréquents et les plus utiles avec la métropole.

Il existait à Saint-Hyacinthe un cercle des Voyageurs de commerce de l'ancien régime. Vous pensez

si les Voyageurs de Montréal avaient les yeux de ce côté, appelant de leurs vœux et de leurs prières le jour où il leur serait donné de serrer la main à des hommes deux fois frères. Ce jour béni se leva enfin le 28 octobre 1917.

Au cours d'une retraite fermée à la Villa Saint-Martin, l'un des Voyageurs de Saint-Hyacinthe avait conçu la pensée d'emboîter le pas à ceux de Montréal, de Québec et de Beauce. Sans plus tarder, il se mit à l'œuvre. Le 28 octobre 1917, il recevait chez lui quelques Voyageurs de la ville, le curé de la cathédrale, celui de Notre-Dame du Rosaire, et deux représentants du Cercle montréalais avec leur aumônier. Celui-ci s'était muni auparavant de l'approbation et de la bénédiction de l'évêque de Saint-Hyacinthe. Les délégués de Montréal trouvèrent une terre bien préparée. Leurs causeries sur les avantages des Cercles et des retraites fermées produisirent une vive impression. A l'instant même, la fondation du nouveau Cercle fut décidée. Une assemblée fut convoquée pour le dimanche suivant, 4 novembre, à laquelle étaient invités tous les Voyageurs. Elle s'ouvrit sous la présidence du chanoine curé de la cathédrale. Treize voyageurs étaient présents : nombre inoffensif, quoiqu'on dise; il n'a jamais fait de mal à personne. Nous l'avons déjà vu à l'origine du Cercle de Québec.

Les élections eurent lieu en toute quiétude. Le patron fut choisi, saint Jean-Baptiste; la devise adoptée rappelait le cri des anciens Croisés : « Dieu le veut ! » Le curé de la cathédrale accepta d'être l'aumônier du Cercle. Mais il comprit vite que ses graves et multiples occupations seraient un obstacle à son emprise sur l'œuvre nouvelle et pourraient en com-

CERCLE DE ST-HYACINTHE

promettre le progrès. Il voulut se donner un collaborateur dans la personne d'un prêtre du collège, M. l'abbé Hector Morin, professeur de philosophie, doublé d'un homme d'action, qui devait par ses conférences et sa ferme direction faire du Cercle de Saint-Hyacinthe l'un des plus robustes et des plus vivants de l'Association.

Tout de suite l'on s'aboucha avec le directeur des retraites de la Villa Saint-Martin. Toutes les dates étant prises jusqu'à la fin de décembre, la première retraite du Cercle fut fixée au 10 janvier 1918. Entre temps le Cercle faisait sa première apparition en public, le 16 décembre, et constatait les sympathies profondes que déjà il suscitait. Le 10 janvier, vingt et un Voyageurs de Saint-Hyacinthe se rendaient à la Villa Saint-Martin. La retraite n'eut pas de peine à accomplir son œuvre dans ces cœurs si bien disposés. Une semaine plus tard, l'Hôtel-Dieu, cruellement éprouvé par un incendie, recevait une aumône de cent quinze dollars, qu'une autre belle soirée publique avec conférence et chants avait procurée au Cercle.

Poursuivant son organisation intérieure, le Cercle forma ses comités : retraites fermées, presse, renseignements, malades, placement, hôtels et chemins de fer, reçurent leur personnel respectif.

La première fête du patron du Cercle, Saint-Jean-Baptiste, revêtit un éclat spécial : c'était le 23 juin, un dimanche. Montréal était là en nombre : trente-cinq Voyageurs, leur aumônier, le directeur des retraites fermées, qui donna le sermon à la cathédrale. La messe solennelle, le banquet, la réunion de l'après-midi dans les salles du Patronage, où discours, chan-

sons, jeux se donnèrent libre carrière, puis le goûter sur le pouce avant le départ des visiteurs montréalais, tout cet ensemble, cette fraternisation des plus aimables, des plus gaies, faisait redire à tous le mot du Psalmiste : « Qu'il est bon, qu'il est charmant pour des frères de se trouver ensemble ! »

Au mois de juillet, trente-six retraitants venaient à la Villa Saint-Martin. Vingt Voyageurs y revenaient au mois de septembre pour les deux grandes journées sociales.

Il était écrit que le Cercle de Saint-Hyacinthe aurait son souper aux huîtres. Le 23 novembre, les salles du Patronage se remplissaient d'une fort belle assistance. Une allocution sur le thème : « Ne soyez pas des huîtres » eut un succès non seulement d'hilarité mais encore — et voyez à quelle magnifique sauce

on peut mettre ces mollusques, — un succès de fierté religieuse et patriotique. Le secrétaire en avait encore l'eau à la bouche, lorsqu'il écrivait son rapport : ce qui l'amena, peut-être inconsciemment, comme monsieur Jourdain faisait de la prose, à mettre au jour ce vers héroïque sur le Voyageur :

Il n'a que plus d'esprit depuis qu'il n'en boit plus !

Parmi les événements principaux de l'année 1919, nous relevons une grande et belle conférence de M. l'assistant-aumônier, le 16 janvier, sur les « Droits de César », leur étendue, mais aussi leurs limites devant l'Église et la famille. Le 29 du même mois, le Cercle faisait tenir au premier ministre de la province une vigoureuse protestation contre la contrainte scolaire, le système d'écoles dites « nationales » et la création d'un ministère de l'instruction publique. Au mois de juin, ce fut la célébration de la deuxième fête patronale du Cercle qui, plus encore que la première, prit les proportions d'une démonstration nationale. Les Cercles de Montréal, de Québec, et de Beauce y avaient envoyé des représentants. Il y eut messe solennelle à Notre-Dame du Rosaire, promenade en automobiles dans l'après-midi, invasion des parterres et des bosquets du président du Cercle, discours, chants et fanfare, salut solennel du Saint-Sacrement, et le soir, après un délicieux concert, le déploiement d'un feu d'artifice, qui alla porter jusqu'aux nues le témoignage éclatant des belles énergies de la cité maskoutaine.

Nous avons conscience d'avoir dit bien peu de chose des œuvres du Cercle. La raison en est que certaines

questions locales auxquelles le Cercle a pris et prend encore une large part, sont présentement trop brûlantes pour qu'il soit opportun d'en faire aujourd'hui l'historique. A ce sujet, qu'on me permette du moins un vœu : c'est de voir, un jour, Saint-Hyacinthe nous donner, *tempore opportuno*, une monographie de ce travail intense, magnifique : monographie qui, reprenant le conflit à ses origines mêmes, au siècle dernier, et le suivant pas à pas dans ses diverses manifestations, fournira l'une des pages les plus instructives de notre histoire religieuse et sociale.

CHAPITRE CINQUIÈME

Les deux Cercles d'Ottawa et de Hull

Sommaire

I. — Fondés tous deux à Ottawa le même jour, 15 décembre 1918. — Ottawa et Hull, deux villes frontières. — Réunion simultanée des Voyageurs de Hull et d'Ottawa, 15 décembre 1918. — Une conversion. — Élections séparées des deux Cercles jumeaux.

II. — Le *Cercle d'Ottawa*. — Ses débuts. — Soirée intime pour tous les Voyageurs : bonne capture. — Conférences, retraites fermées, propagande des bons livres, etc. — Belle confraternité avec le Cercle de Hull.

III. — Le *Cercle de Hull*. — Vite sur pied. — Cercle très vivant, conférences pratiques, retraites fermées. — Bons retours de cordialité avec le Cercle d'Ottawa.

I

Ottawa et Hull

Une question se pose tout de suite, j'en suis sûr, dans l'esprit du lecteur : Pourquoi ces deux cercles mis ensemble, alors que, jusqu'à présent, chaque cercle a eu sa notice séparée ? La question est pertinente; en voici la solution.

Le Cercle d'Ottawa et celui de Hull sont nés au même endroit, le même jour, à la même heure, autant dire qu'ils sont jumeaux, ou, suivant le mot préféré

de nos gens, « bessons ». Nous pourrions presque ajouter qu'ils sont « frères siamois », tellement unis l'un à l'autre et vivant la même vie, au moins le premier jour. Ces débuts une fois racontés, nous les séparerons et rapporterons la suite des événements qui donnent à chacun sa physionomie propre.

A mesure que les Cercles se fondaient, auprès et au loin, et s'agrégeaient à l'Association des Voyageurs, on conçoit les regards de convoitise que le Comité général portait sur Hull et Ottawa. Hull, sur les

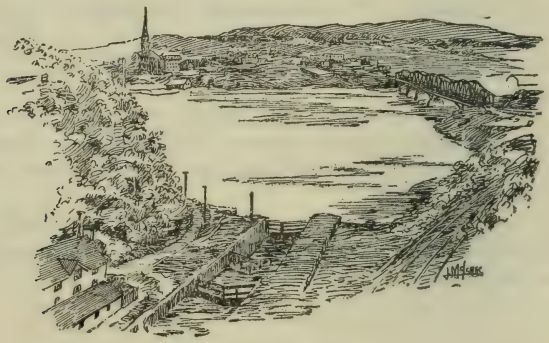

Ottawa et Hull.

confins de la province de Québec; Ottawa, la porte royale de la province d'Ontario; Hull, ville industrielle importante, progressive, admirablement située au confluent de la Gatineau et de l'Ottawa; Ottawa, très noble cité et, par la présence du Gouvernement fédéral et de la Délégation apostolique, reine incontestée du Dominion; deux villes séparées par la belle et large rivière d'Ottawa; agrémentées et enrichies l'une et l'autre par le charme et la puissance de la chute de la Chaudière; reliées l'une à l'autre par plusieurs ponts,

mais gardant leurs manières, leurs traditions, leurs caractéristiques très marquées : Hull totalement française et catholique, jouissant de la parfaite liberté religieuse et scolaire de la province de Québec ; Ottawa partie française, partie anglaise, partie catholique et partie protestante, et, par sa situation dans la province d'Ontario, en butte aux tracasseries législatives et autres au sujet de sa langue et de ses écoles, mais aussi devenue, par le fait, le château fort des revendications nationales sur le sol ontarien.

Ces divers aspects ne faisaient qu'aiguiser le désir du Comité général de pénétrer dans les deux villes frontières. Les approches furent lentes. On avançait toujours, mais à petits pas. Tout devait se compenser le jour où la double citadelle serait enlevée d'assaut magnifiquement.

Au mois de décembre 1918, on annonce enfin à Ottawa et à Hull une grande réunion des Voyageurs de Commerce, pour entendre les délégués de Montréal. La date en est fixée au dimanche, 15. Effectivement l'aumônier-directeur de l'Association et quatre membres du Cercle montréalais arrivaient à Ottawa, le samedi soir.

Le premier soin du Père aumônier fut de présenter ses hommages à l'archevêque d'Ottawa et d'obtenir de Sa Grandeur son approbation, sa bénédiction et pour le lendemain l'importante lettre qu'on a pu lire aux premières pages de cette histoire. Une heure plus tard, le Délégué apostolique, chez qui s'était rendu l'aumônier, donnait à l'œuvre les mêmes encouragements et appelait sur elle les mêmes faveurs célestes.

Le lendemain, à trois heures de relevée, l'assemblée s'ouvrait dans une chapelle attenante à la cathédrale :

on y voyait, outre les visiteurs montréalais, deux prêtres séculiers, un Père Dominicain, un Père Oblat, le député provincial de Hull et quatre-vingts Voyageurs et marchands de Hull et d'Ottawa. Après le chant de *O Canada* qui mit les cœurs sur le ton, l'assemblée élut un président et un secrétaire, puis tout de suite l'aumônier expliqua la nature, le but et les moyens d'apostolat de l'Association; les délégués exposèrent tour à tour au milieu de la sympathie grandissante, l'origine de l'œuvre, la source surnaturelle des retraites fermées, la vie des Cercles, les avantages de l'Association, l'estime qu'elle rencontre dans toutes les classes de la société.

Ici se place un incident peu banal. Un honorable marchand d'Ottawa, prévenu contre l'Association des Voyageurs par la pensée que c'était une machine camouflée, dressée contre les patrons, était venu à la réunion dans le but très précis d'en empêcher le succès. Chose curieuse, le vote de l'assemblée le porta justement au fauteuil de la présidence. Il ne s'en promit que mieux de tout paralyser. Mais lorsqu'il entendit l'aumônier et ses compagnons laïques développer à tour de rôle l'esprit intime, surnaturel de l'Association, son aimable fraternité, ses œuvres de justice et de charité, sa merveilleuse expansion avec les plus vives approbations de l'épiscopat, ce fut un revirement subit, absolu, dans son âme; l'émotion l'étreignait quand il dévoila à l'assistance ses préventions de tout à l'heure, sa présente admiration et son ferme dessein de promouvoir une si belle cause.

Sans plus tarder et séance tenante, les trente-neuf Voyageurs d'Ottawa qui adhéraient aux Statuts généraux, et les vingt Voyageurs de Hull, se groupant

CERCLE D'OTTAWA

séparément, procédèrent à l'élection de leur Conseil, les uns par scrutin secret, les autres par voie de motions. Tout se passa dans la plus parfaite harmonie. — Le soir même, les officiers des deux Conseils se réunissaient à l'archevêché, pour entendre de la part de l'aumônier-directeur et de ses compagnons de plus amples explications sur le fonctionnement des Conseils et des Cercles. Entre temps, Mgr l'archevêque avait nommé un de ses prêtres comme aumônier du Cercle d'Ottawa et un Père Oblat pour celui de Hull. — L'un et l'autre Cercle allaient résolument faire leurs premiers pas dans la voie nouvelle.

II

Le Cercle d'Ottawa

Le Cercle estima qu'il fallait avant tout prendre contact avec les autres Voyageurs de Commerce qui n'étaient pas encore au bercail. Ils organisèrent une soirée intime pour eux, pour leurs amis et les principaux marchands de la ville. On avait espéré un bon succès, il fut très grand. Des préjugés contre l'Association restaient dans l'esprit de plusieurs; ils tombèrent d'eux-mêmes au contact des nouveaux apôtres; vingt autres voyageurs se rallièrent au Cercle.

Puis vinrent les réunions régulières, une retraite fermée, l'envoi de deux délégués au Conseil Fédéral en 1919, la retraite pascale des Voyageurs, une grande soirée publique au Russell pour y entendre un conférencier de Montréal, l'envoi de six délégués au Congrès de 1919 à Québec, et enfin la propagande usuelle des bons livres et des images du Sacré-Cœur

En ces derniers temps, la deuxième retraite fermée réunissait les Voyageurs d'Ottawa et de Hull à l'Université, et, le dimanche qui suit immédiatement la fête de la Sainte Famille, les deux Cercles se rencontraient encore fraternellement à Ottawa *in fractione panis*, dans la participation au même banquet eucharistique.

III

Le Cercle de Hull

La première conférence fut donnée par l'aumônier sur l'apostolat laïque : elle imprégnait dès l'abord les membres du Cercle de l'esprit fondamental de l'Association, en attendant que la retraite fermée vînt ancrer plus profondément la même pensée dans les âmes; elle se fit dès les premiers jours de janvier, moins de trois semaines après la fondation du Cercle.

Très vivant, le Cercle a ses assemblées régulières, ses conférences où l'on traite successivement des écoles « nationales », de la « coopérative », de l'« Internationale », du « District fédéral » étendu à Hull, du « Respect de la vérité chez le Voyageur de commerce », ce qui fait faire des aveux *sotto voce* sur le passé, oui, mais aujourd'hui !... ; une autre sur l'uniformité des livres provoque cette réflexion très juste : « Le grand défaut de notre enseignement fut trop longtemps l'absence d'inspiration nationale; ce fut, disons le mot, l'uniformité d'inspiration étrangère, bonne en soi, mais défectueuse pour nous... Qui peut nier que la désertion de nos campagnes ne soit due en partie à un enseignement trop exclusivement commercial,

CERCLE DE HULL.

dépourvu du souffle terrien et régionaliste qui, aux généreux élans provoqués par l'évocation des épopées nationales, aurait ajouté dans l'âme de notre jeunesse rurale la connaissance et l'amour du coin de terre qui l'a vu naître, de cette terre fertile en épis d'or et hospitalière aux maisonnées nombreuses ».

Le Cercle salue la naissance d'une Association sœur, à Hull, celle des « Employés de magasins », qui prenait naissance aux côtés de la belle Association ouvrière catholique. Il envoie son délégué au Conseil fédéral, il en envoie cinq au Congrès de Québec, il invite ses confrères d'Ottawa à une soirée intime où deux délégués du Cercle de Montréal viennent raviver à la fois les sentiments les plus vifs de commune affection et de la plus pure flamme de l'apostolat laïque, et tout le temps enfin il active la propagande des livres et des bons journaux.

Des rives de l'Ottawa nous descendons vers l'est et nous arrêtons à mi-chemin entre Montréal et Québec, à la ville des Trois-Rivières.

CERCLE DES TROIS-RIVIÈRES

CHAPITRE SIXIÈME

Le Cercle des Trois-Rivières

Sommaire

Fondé le 13 avril 1919. — Première élection. — Cas spécial et délicat. — Les membres non-voyageurs de commerce. — Reconstruction du Cercle en 1920. — Retraite fermée au Cap-de-la-Madeleine.

L'antique cité de La Violette, si féconde en œuvres religieuses et sociales de toutes sortes, prenant même depuis quelques années le plus vif essort vers le progrès matériel que sa splendide situation au confluent du Saint-Maurice et du Saint-Laurent lui permet de réaliser, ne pouvait tarder à s'intéresser au vaste mouvement qui emportait les Voyageurs sur les cimes radieuses de l'apostolat.

Les premières démarches furent faites au printemps de 1919. Elles aboutirent, le 13 avril, à la constitution d'un cercle qui, par la suite, marquant le pas seulement, exigea un remaniement total afin de prendre la vie propre de l'Association. Le cas est spécial et délicat. De l'avis du Comité général, il peut être utile, *ad cautelam*, d'exposer en quelques mots et sans offense de qui que ce soit, le nœud de la difficulté.

Les Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières ne se croyant pas suffisamment nombreux pour former un Cercle, invitèrent à leur première réunion les agents d'assurance et, dans l'élection qui suivit, admirent ceux-ci aux charges indistinctement avec les Voyageurs. Ce procédé, très fraternel, manquait néanmoins de conformité aux statuts généraux de l'Association comme aux règlements particuliers des Cercles.

Le Saint-Maurice près de Trois-Rivières

L'article 5 des statuts généraux (1ère édition) stipule que « L'A.C.V. se compose de Cercles de Voyageurs de Commerce catholiques et canadiens-français recrutés dans tout le Canada ». D'autre part, l'article des constitutions des Cercles qui regarde le recrutement, après avoir parlé des Voyageurs, ajoute : « Le Conseil pourra aussi, par exception, admettre d'autres Voyageurs de profession analogue, tel que les solliciteurs d'assurances et d'annonces, que leurs

qualités exceptionnelles rendent aptes à promouvoir les intérêts du Cercle ». Il résulte de ces textes que le mode adopté est celui-ci : Un Cercle se fonde, le Conseil est élu, puis le recrutement régulier commence; et c'est alors que le Conseil peut, par exception, admettre certains membres qui ne sont pas des Voyageurs de Commerce. Mais ce sera toujours une infime minorité, voire quelques unités éparses qui se perdent dans le tout voyageur, comme deux ou trois gouttes de vin dans un verre d'hydromel. Et cela se conçoit parfaitement. Toutes les sociétés civiles ou religieuses en sont là : elles tiennent à garder dans sa pureté primitive l'esprit, la mentalité particulière de leur association; l'accession en nombre d'unités étrangères la leur enlèverait. Deux parfums exquis dans leur essence, perdraient, en s'unissant, de leur arome et de leur prix.

Après quelques essais de rajustement, le Cercle des Trois-Rivières parvint à se réorganiser selon l'esprit des statuts et, comme les autres Cercles, voulant mettre à la base de sa vie intime et publique le principe surnaturel, il se rendit au Cap-de-la-Madeleine pour y faire une retraite fermée. C'était aux premiers jours d'avril de cette année, durant la semaine sainte; puis, le 4 du même mois, il obtint du Comité général son affiliation, si longtemps convoitée mais nécessairement retardée. Dès lors, il pouvait recevoir la pleine approbation de l'Ordinaire. Nous avons vu en quels termes magnifiques l'évêque des Trois-Rivières la donna.

Ajoutons que le Conseil fédéral, tenu cette année même, 1920, afin d'enlever toute équivoque, à l'avenir, sur le point délicat que nous venons d'effleurer,

complète comme ci-dessous l'article 5 de ses statuts généraux. Dans la seconde édition des statuts, parue peu après la clôture du Conseil fédéral, il est devenu l'article 6 et se lit comme suit :

« L'A.C.V. se compose de cercles de Voyageurs de Commerce catholiques et canadiens-français, recrutés dans tout le Canada. Cependant, une fois fondé, tout cercle pourra admettre, par exception, d'autres voyageurs de profession analogue, tels que les solliciteurs d'assurances et d'annonces, que leurs qualités exceptionnelles rendent aptes à promouvoir les intérêts de l'Association. »

Le huitième et dernier Cercle de l'A.C.V. réclame en ce moment notre attention. Pour parvenir jusqu'à lui, il nous faut remonter le fleuve, le traverser et, par la rivière Saint-François, pénétrer au cœur même des Cantons de l'Est.

CERCLE DE SHERBROOKE

CHAPITRE SEPTIÈME

Le Cercle de Sherbrooke

Sommaire

Fondé le 21 septembre 1919. — La reine des Cantons de l'Est. — Échec d'une première tentative en 1918. — Succès en 1919. — Retraite fermée, honorée de la visite de Mgr l'évêque de Sherbrooke. — Organisation du Cercle.

Conclusion de la deuxième Partie. — Un mot de Pie X. — Une sentence de saint Paul; une autre de Tertullien. — Les Voyageurs sont ubiquistes.

La ville de Sherbrooke est la reine de cette région qui par la beauté et la variété de ses paysages, par ses collines, ses vallons, ses rivières et ses lacs, a mérité le surnom de « Suisse du Canada ». La ville elle-même, s'élevant en amphithéâtre sur les deux rives du Saint-François et couronnant les deux collines qui se font face, présente le plus ravissant coup d'œil. Aux charmes de la nature, s'ajoutent des facilités peu ordinaires pour le commerce et l'industrie; de là un nombre assez considérable de Voyageurs de Commerce; de là, au Comité général de l'Association, l'espoir longtemps entretenu et enfin rempli de posséder un Cercle dans la capitale des Cantons de l'Est.

En 1918, une première tentative échoua. L'un des industriels les plus en vue de la ville, à la suite d'une retraite fermée à la Villa Saint-Martin, avait

examiné la situation, s'était enquis auprès de quelques Voyageurs et en était venu à la conclusion que le projet ne pouvait aboutir.

Le président de l'Association ne se tint pas pour battu : ayant pour principe la maxime du maréchal Foch : « Celui-là seul est vaincu qui se croit vaincu », il reprit l'affaire en 1919. Le même industriel de Sherbrooke venait de faire une seconde retraite fermée. Les deux hommes s'abouchent, s'entendent, tracent le plan d'action : les noms des Voyageurs de la ville sont soigneusement relevés; une circulaire, envoyée à chacun d'eux, leur annonce que des délégués du Comité général de l'Association viendront entretenir leurs collègues de Sherbrooke, le dimanche 21 septembre.

La veille, l'aumônier-directeur et le président de l'Association ainsi que le président du Cercle de Montréal arrivent en ville. L'aumônier se rend à l'évêché où l'évêque, très favorable à l'œuvre projetée, la bénit de tout cœur et offre la chapelle Pauline pour la grande assemblée du lendemain. C'est là que, le dimanche après-midi, se réunirent cinquante Voyageurs et agents d'assurances accompagnés du curé de la cathédrale. Tout se passa tranquillement, posément, d'après le programme suivi dans la fondation des autres Cercles : causeries des trois délégués montréalais, adhésion de vingt-quatre Voyageurs aux statuts généraux de l'Association, élection du Conseil.

Il fallait battre le fer tandis qu'il était chaud. La question fut posée : Veut-on faire bientôt la retraite fermée ? — Oui, oui. — Qui donne son nom ? — Dix-sept se lèvent. Cinq ou six autres devaient s'ajouter aux dix-sept braves.

Le 9 octobre fut désigné comme date d'ouverture de la retraite; le local, parfaitement aménagé, était situé au bord du petit lac Magog. Tous furent fidèles au rendez-vous. L'aumônier-directeur, venu de Montréal avec un autre Père, donna la retraite; une retraite, confiait-il ensuite, comme il en avait rarement prêchée, si remarquable par le sérieux, le recueillement, la piété des assistants. Qu'on nous permette de signaler un détail; à lui seul il indique le degré de ferveur de ces hommes. L'aumônier leur suggéra seule-

Le petit lac Magog.

ment, sans insister, d'offrir au Sacré Cœur le sacrifice du cigare ou de la pipe durant les temps libres : comme les Voyageurs de la Beauce, tous le firent de bonne grâce, quelques-uns même y ajoutèrent les récréations. Les fervents de la feuille à Nicot sont plus à même d'apprécier l'héroïsme d'un tel geste.

Comme le rappelle aimablement Mgr l'évêque de Sherbrooke dans sa lettre d'approbation, Sa Grandeur avait tenu à se rendre auprès des retraitants pour les bénir et leur dire sa joie et les espérances qu'elle fondait sur eux.

Les réunions qui suivirent furent consacrées à l'organisation du Cercle.

Le 30 avril 1920, il obtenait son affiliation et par là élevait à huit le nombre des Cercles agrégés.

CONCLUSION

Pour résumer cette seconde partie, nous constatons que l'Association des Voyageurs de Commerce comprend huit Cercles, dont le premier, celui de Montréal, ne date que de 1914, et compte aujourd'hui 240 membres; celui de Québec, né en 1916, a 146 membres; Sainte-Marie de Beauce (1917) 42 membres; Saint-Hyacinthe (1917) 46 membres; Ottawa (1918) 34 membres; Hull (1918) 34 membres; Trois-Rivières (1919) 21 membres; Sherbrooke (1919) 35 membres. En tout, 598 membres.

C'est une petite armée. Mais c'est une armée. La vraie question n'est pas : Combien sommes-nous ? Cela, c'est la superstition du nombre. Mais : Que valons-nous ? C'est-à-dire que le point capital gît dans la valeur personnelle, la vertu, le caractère, l'énergie morale, dans l'union parfaite de ces valeurs, en un mot, la présence et l'action d'une élite : l'élite du bien contre l'élite du mal. Le succès est là, et là seulement.

Faut-il redire le mot tant de fois cité de Le Play : « Aujourd'hui, vingt hommes bien unis, joignant la vertu au talent, donneraient à l'esprit public une impulsion définitive » ?

On rapporte que Pie X, un jour, entretenait un groupe de cardinaux. Il leur demanda : « Qu'y a-t-il, aujourd'hui, de plus nécessaire pour le salut de

la société » ? L'un dit : bâtir des écoles catholiques. Non pas, repartit le Pape. — Un autre : multiplier les églises. Non encore. — Un troisième : activer le recrutement sacerdotal. Même réponse négative. « Ce qui est présentement le plus nécessaire, ajouta le saint Pontife, c'est d'avoir dans chaque paroisse un groupe de laïques éclairés, résolus, intrépides, vraiment apôtres. » C'est ce que veulent être les Voyageurs dans leur sphère. Si les autres professions, les métiers, les groupes possédaient eux aussi leurs vingt, cinquante, cent hommes ainsi unis et résolus, ce serait, à brève échéance, la solution du problème social.

Remontez aux origines de l'Église et rappelez-vous deux sentences célèbres, l'une de saint Paul, l'autre de Tertullien. Le grand Apôtre, écrivant aux Romains, rend grâce à Dieu de ce que leur foi « est renommée dans le monde entier, *annuntiatur in universo mundo* ». Dans le monde entier ! Et pourtant les fidèles alors n'étaient qu'une poignée. Mais quels hommes !

Un siècle et demi plus tard, le grave Tertullien usait du même procédé, en le développant, dans sa défense du Christianisme : « Nous ne sommes que d'hier, s'écriait-il, et déjà nous remplissons tout l'empire : vos cités, vos îles, vos forteresses, vos municipes, vos assemblées, les camps, les tribus, les décuries, le palais impérial, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples ! » — A ce souvenir, le *Catholique d'Action* fait ainsi parler Notre Seigneur : « Mes fidèles, aux premiers temps de l'Église, envahissaient tout, et voici qu'aujourd'hui on ne les voit nulle part ».

Ce reproche, nous l'avons vu, ne saurait s'adresser aux Voyageurs de Commerce. Ils envahissent tout. Peu nombreux, ils sont partout : ils ont, ce semble,

le don d'ubiquité. De vrai, leur profession les met sur toutes les routes, les dépose dans tous les hôtels, les coule dans toutes les demeures. Mais ce qui se fait sentir, n'est pas tant leur présence que leur influence. Ils sont une force vive à la fois et stable : ils passent, elle demeure; elle fait lever et grandir le germe qu'ils ont semé. Les œuvres sont là pour en établir la preuve.

Déjà, dans les pages qui précèdent, des faits nombreux et variés ont témoigné de l'action délicate autant que puissante des Voyageurs. La troisième partie va nous en résumer quelques autres et relever certains traits plus notables de l'histoire de l'Association.

TROISIÈME PARTIE

Où la silhouette de l'Association se dessine davantage sur le fond gris des paysages contemporains.

Les Œuvres de l'Association

René Bazin rappelle quelque part ce mot d'un vieux chevalier, le comte de Gruyère, partant pour la croi-

sade, et qui criait à ses compagnons : « En avant, s'agit d'aller ! Revienne qui pourra ! »

En avant, s'agit d'aller ! Ç'a été le mot d'ordre, le cri de guerre des Voyageurs de Commerce s'élançant, le lundi matin, dans toutes les directions, pour leur croisade hebdomadaire. Et ils allaient ! Quelle ville, quel village, quelle route n'a pas vu le profil mouvant de leurs personnes et de leurs autos, n'a pas ouï l'écho de eur voix rieuse et chantante !... *Revienne qui pourra !* Plus sûrement que les premiers croisés, ils reviennent. Et c'est heureux. Car la croisade moderne n'a pas qu'un seul but, la délivrance du tombeau du Christ, et ne s'accomplit point par une série relativement brève de magnifiques chevauchées et de brillants faits d'armes; elle a tous les objectifs de la charité chrétienne et elle est de tous les jours.

Nos croisés reviennent donc. Mais c'est pour repartir deux jours après. Ces deux jours appartiennent encore à l'expédition par le ravitaillement qu'ils permettent. Il faut munir l'esprit, nourrir le cœur : donner au premier la lumière, au second la force. La lumière leur est communiquée dans la réunion du samedi soir, la force dans le banquet sacré du lendemain — pour ne rien dire des pures et réconfortantes joies de la vie de famille, qui leur sont déniées tout le long de la semaine.

Il n'est point d'apostolat sans souffrance; car il n'en est point sans combat. Dans l'éternelle lutte entre le bien et le mal, l'apôtre prend résolument parti pour le bien. Il a donc contre lui, dressées en bataille, toutes les puissances du mal, puissances de la chair, du monde et de l'enfer. Comme il s'y attendait, il ne trouve rien là qui puisse l'entraver; au contraire, il

puise dans les obstacles eux-mêmes, à la manière des forts, un redoublement d'énergie pour foncer dessus. Les Voyageurs apôtres ont ce cœur bien trempé, ils ont cette flamme. Avec le chantre royal d'Israel, ils en louent le Seigneur : « Béni soit Jéhovah qui a dressé mes mains au combat et mes doigts à la guerre!»

C'est dire que les Voyageurs ont mis de côté, mais là absolument — nous l'avons déjà noté — tout respect humain. Ils sont hardiment, crânement catholiques, ou, comme disait l'un d'eux empruntant le mot de Louis Veuillot, « effrontément catholiques ». La raison qu'en donnait un autre, c'est que, disait-il, modifiant cette fois le mot d'un démocrate français, académicien s'il vous plaît, « Nous, les Voyageurs, nous avons la combativité dans la tripe ». De là cette variété d'apostolats qui ont déjà consolé tant d'âmes, guéri tant de blessures, relevé tant de courages.

CHAPITRE PREMIER

Œuvres individuelles

Sommaire

Apostolat *spécial*. Quelques statistiques. — Apostolat *social*. Un *Odd Fellow* écrabouillé. Un inspecteur de manufactures interloqué. — Apostolat *religieux*. Organisation d'un Cercle d'action catholique de langue anglaise. Une paroisse française du Michigan transformée. — Apostolat *national*. La langue française, partout. Un cas épatant.

Apostolat *individuel* du bon exemple, dans la famille, au Cercle, dans les salons, sur la route, partout.

Apostolat de la bonne conversation, des bonnes lectures, de la tempérance, du respect des noms de Dieu, de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des choses saintes.

A ce propos, nous pouvons fournir quelques statistiques où se révèle une partie de l'activité des Voyageurs.

Pour la propagande des bonnes lectures : 32,850 livres ou brochures; 21,370 almanachs de la Langue française ou de l'Action Sociale. Don ou vente de 149,000 images du Sacré-Cœur; 22,900 boutons du S.-C. et 5,000 boutons du *Chez nous* du soldat, distribution de plus de 600 pancartes indiquant les heures des offices.

STATISTIQUES

Almanachs Act. Fr. et Act. Cathol.	Images S.-C.	Images S.-J.-B.	Boutons S.-C.	Pancartes H. des Offices	Chant des Voyageurs
18,000	80,000	1,800	21,500	200	1,000
500	45,000		5,000 Boutons chez-nous du soldat	200	100
120	3,000			25	100
1,500	9,000		1,400	100	100
	5,000				
1,250	5,000			100	100
	1,000				100
	1,000				100
21,370	149,000	1,800	27,900	625	1,600

STATISTIQUES

Cercles	Fondation	Affiliation	Patron	Devise	Membres	Propagande livres, brochures
Montréal	20 sept. 1914	27 oct. 1917	Ste-Famille	Dieu et Patrie !	240	16.300
Québec	3 sept. 1916	21 déc. 1918	Ste-Famille	Dieu et Patrie !	146	8,000
Beauce	25 août 1917	27 oct. 1917	S.-Gérard	Que tous soient un !	42	2,950
S.-Hyacinthe	28 oct. 1917	23 nov. 1918	S.-J.-Baptiste	Dieu le veut !	46	400
Ottawa	15 déc. 1918	1 mars 1919	S.-Paul	Langue et foi !	34	
Hull	15 déc. 1918	15 fév. 1919	S.-J.-Baptiste	Langue et Foi !	34	5,000
T.-Rivières	15 fév. 1919	4 avr. 1920	S.-J.-Baptiste	Une lumière ardente et luisante !	21	100
Sherbrooke	21 sept. 1919	30 avr. 1920	Ste-Famille	Dieu et Patrie !	35	100
8					598	32,850

Apostolat social — Telle cette verte leçon donnée par un Voyageur de Saint-Hyacinthe. Il causait avec un inconnu à Montréal. Celui-ci lui dit tout d'un coup :

— Vous êtes de Saint-Hyacinthe ? Ah ! très bien. J'y suis allé une fois avec des *Odd Fellows*. Vous devez vous rappeler...

— Je ne me rappelle rien du tout, Monsieur, interrompit brusquement le Voyageur. Mais ce que je sais bien, c'est qu'on peut trouver des occasions plus honorables que celle-là pour venir à Saint-Hyacinthe.

Colère du monsieur, gesticulations, exclamations, protestations. Mais le Voyageur de continuer tranquillement :

— Apprenez, Monsieur, si toutefois vous ne le savez pas, que la société des *Odd Fellows* est une société condamnée par l'Église, et que, par conséquent, y entrer c'est, du point de vue catholique, une faute grave, du point de vue national, une trahison. Adieu, Monsieur.

Un groupe de Voyageurs devisait dans un train de l'Intercolonial, entre Saint-Hyacinthe et Drummondville. Le sujet de l'entretien était la question à l'ordre du jour en ce temps-là, l'instruction obligatoire. Survint un étranger qui, très dogmatique, se mit à vanter le projet de loi du député local : il y aurait entre autres avantages celui d'empêcher les parents de retirer leurs enfants des écoles pour les faire travailler dans les manufactures. Et se rengorgeant : « C'est pour moi un sujet de honte, prononça-t-il, lorsque je visite les manufactures, d'y voir des enfants d'âge scolaire à peine capables de signer leur nom ». — « Mais, Monsieur, rétorqua l'un des Voyageurs,

d'après ce que vous dites, vous êtes un inspecteur de manufactures. Savez-vous qu'il y a une loi interdisant le travail des enfants dans les usines, et que c'est aux inspecteurs à la faire observer ? Faut-il vous dénoncer ?... Veuillez donc, s'il vous plaît, commencer par faire votre devoir avant de chicaner les autres sur le leur ». — Les Voyageurs disent qu'ils attendent encore la réplique.

Apostolat *religieux* — à part l'apostolat individuel du bon exemple et de la diffusion des retraites fermées dont nous avons déjà suffisamment parlé—qu'on nous permette cependant d'ajouter ici quelques chiffres. Et pour ne signaler d'abord que les trois plus anciens Cercles, Montréal a fourni, depuis sa fondation, 575 retraitants, membres du Cercle, Québec 297, et la Beauce 188 ; les autres Cercles sont à l'avenant. Et cela sans parler des retraitants étrangers embauchés par les Voyageurs : si bien qu'à la Villa Saint-Martin, par exemple, la proportion de ceux-là est presque des deux tiers, et à Québec la quasi totalité.

Mais il n'y a pas que les retraites fermées à l'actif des Voyageurs.

L'un des plus zélés membres du Cercle de Montréal, qui avait amené trois ou quatre fois en retraite un

Voyageur de Commerce irlandais, fut invité par celui-ci et par les autorités du Collège Loyola, à donner une conférence à quelques hommes de langue anglaise sur la manière d'organiser un Cercle d'action catholique. Ils se trouvèrent vingt-cinq à communier, le 8 décembre 1918, et après le déjeuner pris en famille au collège, le Voyageur fit sa conférence, leur exposa tout l'organisme d'un cercle, et, séance tenante, les détermina à élire un Conseil provisoire. Avec sa collaboration dans deux autres assemblées, des constitutions s'inspirant de celles du Cercle Montréalais furent établies et promulguées à la satisfaction générale.

Les Voyageurs ont le bras long. C'est ainsi qu'une importante paroisse franco-canadienne du Michigan a vu se produire chez elle un renouveau splendide de foi, grâce à l'impulsion d'un Voyageur de Commerce. De passage là-bas pour les affaires de sa maison, il s'accorda quelques minutes pour aller saluer le curé et lui montrer quelques livres de propagande pour ses paroissiens. L'excellent prêtre s'excusa en affirmant que ses ouailles n'y prendraient aucun intérêt.

— Ils ne lisent guère de ces livres, allez, continua-t-il, ils sont si apathiques; chez ceux qui n'ont point perdu la foi, elle somnole, elle dort.

— Raison de plus pour les réveiller, pour les rendre dignes de leurs confrères les Franco-américains de l'Est.

— Que voulez-vous, Monsieur ? Nous n'avons ni congrégation, ni ligue du Sacré-Cœur, ni société de Saint-Vincent de Paul. C'est à peine si mes paroissiens viennent à la messe le dimanche.

— Permettez-moi, Monsieur le curé, de vous dire ce que j'ai vu dans certaines localités de nos provinces.

Et il lui raconta la transformation complète de plus d'une paroisse par la dévotion au Sacré-Cœur. « Voici, ajouta-t-il, une brochure du R. P. Archambault, S.J., *Les Familles au Sacré-Cœur*, où tout est clairement expliqué. Je suis sûr que vos paroissiens n'échapperont pas plus que les autres à l'emprise du Cœur de Jésus. »

Pleinement gagné à la cause, le curé fit une demande de plusieurs centaines de la brochure désignée. Deux mois plus tard, il écrivait à Montréal, demandant cette fois des quantités d'images du Sacré-Cœur, grand format. « C'est que, disait-il tout heureux, nos familles s'empressent de se consacrer au Sacré Cœur et pour en perpétuer le souvenir et se maintenir dans la dévotion au Cœur de Jésus, elles veulent 'installer dans leurs maisons, à la place d'honneur ».

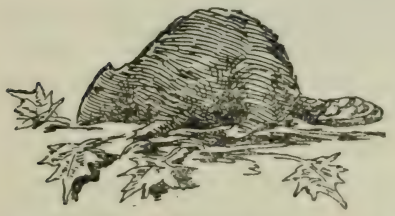

Apostolat *national* ou *patriotique*, et plus spécialement en faveur de la langue française. Les Voyageurs n'ont jamais perdu de vue que la langue est pour le Canadien français une merveilleuse sauvegarde de sa foi. L'histoire est là pour le prouver; des expériences contradictoires ne manquent point pour en corroborer l'extraordinaire réalité.

Ils l'aiment donc, non de cet amour d'occasion, de façade, qui naît et meurt avec le 24 juin, mais d'un

amour sérieux, persévérant, capable de sacrifices; ils la défendent, ils s'en font les aimables et intrépides chevaliers. Ils la veulent dans toute sa pureté, autant que possible. Ils la veulent avec tous ses droits, dans tous les organismes publics, dans tous les rangs de la société, dans toutes les provinces du Dominion. Droits à son existence, à son usage, à son enseignement. Ils la veulent sans barguigner, sans couardise, vivement, à leur manière, et de toute leur âme. L'un d'eux s'écriait plaisamment mais avec une évidente intensité de résolution : « Ça, c'est ma hache, le français ! » Le fait est qu'il en est rendu à sa quatorzième enquête imposée aux autorités du Pacifique et du Grand-Tronc. Nous savons par ailleurs qu'il n'a pas que cette arme du français et que le Sacré Cœur en particulier trouve en lui un de ses plus irrésistibles champions.

Pour nous en tenir encore à l'apostolat individuel, les Voyageurs ont beaucoup fait pour rétablir le français là où l'anglais seul était en usage : par exemple, dans les gares, dans les chemins de fer, dans les hôtels. Et à ce propos, nous ne relaterons qu'un seul fait, t ès curieux, presque invraisemblable, mais dont l'authenticité ne fait aucun doute. En nous le racontant, les deux Voyageurs ne prétendaient point assurément faire une obligation aux hôtels d'user partout de bilinguisme, comme s'il s'agissait d'un service d'utilité publique, mais seulement montrer combien la connaissance des deux langues française et anglaise est à l'avantage et des employés bilingues et des maisons qu'ils représentent. C'est à ce titre que nous l'insérons ici.

Deux Voyageurs de Montréal se présentent, un jour, dans un hôtel d'une petite ville mixte de l'Ontario. Ils inscrivent leurs noms au registre. Puis le propriétaire, très obséquieux :

— What can I do for you, Gentlemen ?

— Parlez-vous français, Monsieur ?

— French ? No... Pas parler...

— Nous voulons dîner tout de suite... table... roast-beef...

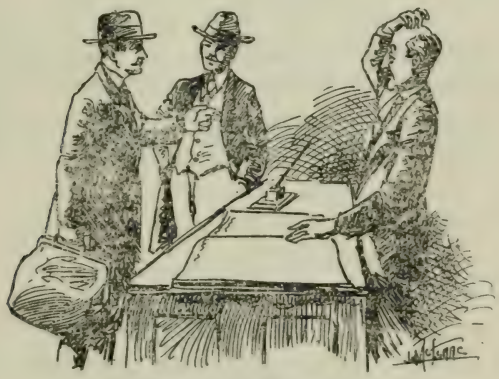

Parlez-vous français, Monsieur ?

— Aoh ! dinner, table, roast-beef. Very well, very well, come this way, please, Gentlemen, please.

Il les conduit à la salle à manger. On s'attable. Pas de menu.

— What do you take, please ? interroge la fille de service, we have...

— Parlez-vous français, Mademoiselle ?

— I don't understand French.

— Eh bien, si nous ne pouvons être servis à la française, nous allons ailleurs, disent les Voyageurs, en se levant à moitié pour se faire mieux comprendre.

— Wait, please. — Et la servante d'aller quérir le patron, qui s'amène aussitôt.

— What's the matter now, Gentlemen ?

— Il y a que nous voulons dîner en français, et que votre servante n'en sait pas un mot.

— Aoh ! C'est vô attendre... Moa voir.

Quelque dix minutes après, se présente un jeune homme fraîchement lavé et brossé, à la figure ouverte, intelligente, mais dans une tenue un peu rudimentaire, ce qu'il rachetait d'ailleurs par une réserve de bon aloi.

— Excusez-moi, Messieurs, de me présenter ainsi, fit-il ingénument. J'ai le soin de l'étable... Mais je suis le seul qui sache le français dans cette maison. Le bourgeois m'envoie vous servir, si vous voulez bien m'accepter tel quel.

— Certainement, certainement.

Le service fut très bon, le pourboire généreux.

Or, l'année suivante, nos deux Voyageurs, passant au même endroit, s'arrêtèrent au même hôtel. Quelle ne fut pas leur surprise de voir, assis cette fois au bureau, bien mis, souriant, le jeune homme qui les avait servis l'année précédente. Il s'était levé aussitôt en les apercevant, et, s'empressant vers eux :

— Messieurs, dit-il, je veux d'abord vous exprimer toute ma reconnaissance. C'est à vous que je dois ma nouvelle position. Je suis gérant de cet hôtel, imaginez donc ! Mon patron comprit que le français employé à propos était encore le meilleur moyen de remplir son gousset ».

CHAPITRE DEUXIÈME

Œuvres des Cercles

Sommaire

Les droits du français. — La contrainte scolaire. — Les Voyageurs hors des listes de jurés. — Les cinémas à Québec ; à Montréal. — La colonisation.

Ce qui fait la force collective de l'Association.

Nous nous proposons de réunir sous ce titre les principales interventions collectives des Cercles. Elles sont encore relativement peu nombreuses, vu la brève existence de la plupart des groupes. *Prius est esse*. Néanmoins leur influence n'a pas été négligeable. A mesure que les Cercles se fondaient et s'affiliaient, on sentait qu'il y avait là une force quasi omniprésente avec laquelle il fallait compter.

Si nous rappelons dès l'abord le charitable empressement de deux Cercles à secourir la Villa Saint-Martin, celui de Saint-Hyacinthe et surtout celui de Montréal, c'est pour leur exprimer ici publiquement la reconnaissance profonde que leur en garde, ainsi qu'à tous les souscripteurs, la grande mais encore besoigneuse maison des retraites fermées.

Une œuvre où tous les Cercles ont vigoureusement mis la main et les dents, *unguibus et rostro*, c'est la revendication des droits du français dans tous les services d'utilité publique. Quelques-uns, notamment le Cercle de Québec, ont insisté pour obtenir une place au français sur les timbres d'épargne et le nouveau sou canadien. Le Cercle de Montréal protesta avec succès auprès de la maison Lewis contre l'usage exclusif de l'anglais par ses employés canadiens-français. L'*affaire Barré* suscita les mêmes revendications et arracha au colonel Barré et au ministre du commerce à Ottawa des explications qui reconnaissaient au français sa position officielle. Ailleurs, le Cercle de Saint-Hyacinthe faisait remplacer le surintendant unilingue d'une exposition à Sherbrooke.

L'instruction obligatoire trouva contre elle, comme une armée rangée en bataille, tous les Cercles de l'Association. A propos de ce néfaste projet, le lecteur n'a pas oublié l'heureuse intervention du Cercle de Montréal, lors d'une élection où était en jeu le sort du protagoniste de la contrainte scolaire.

A l'actif du Cercle montréalais revient l'adoption d'une loi provinciale dont bénéficient tous les Voyageurs de Commerce. La *Dominion Commercial Travellers' Association*, forte pourtant de 32,000 membres,

avait essayé en vain à plusieurs reprises, de faire décréter par la Législature l'exemption des Voyageurs de comparoir comme jurés. En 1917, le Cercle prit l'affaire en main et réussit du premier coup à conquérir ce très raisonnable privilège.

Nous avons déjà noté l'initiative du Cercle québecois au sujet du fameux *Midway* de l'exposition provinciale de Québec, et sa patriotique démarche auprès de la Conférence de la Paix à Paris, en faveur de nos nationaux des provinces sœurs.

Ces deux Cercles, les plus anciens, les plus importants par leur nombre, leur situation dans les deux grandes villes françaises, entreprirent chacun de son côté, la réforme des cinémas.

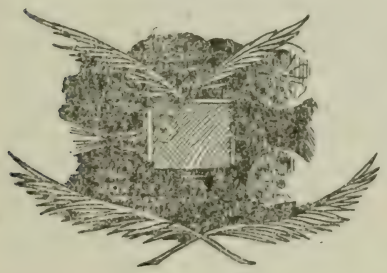

A Québec, les vaillants lutteurs de l'Association Catholique de la Jeunesse avaient pris les devants en 1916, par une enquête parfaitement conduite; au mois de février 1917, les Voyageurs unirent leurs efforts à ceux des jeunes pour le succès de l'entreprise.

La besogne était plus raide à Montréal, vu le grand nombre de ces établissements. A l'automne de 1919, le Comité général de la Ligue des Retraitants s'adressa aux Voyageurs pour faire une battue dans tous les coins et recoins de la ville. Il ne pouvait lancer de meilleurs limiers.

Avec leur génie d'organisation un comité de cinq membres fut établi pour étudier la situation, partager la ville en districts, et distribuer les rôles. Munis de cartes avec une direction et un questionnaire très précis, les Voyageurs devinrent tout à coup des passionnés du cinéma, couvant des yeux les pellicules et non moins attentifs à noter la composition de l'auditoire. Ce fut l'affaire de trois semaines. Les résultats de l'enquête ont été consignés par un avocat de Montréal, M. Euclide Lefebvre, dans deux intéressants articles de la *Vie Nouvelle*, février et mars 1920, mis ensuite en brochure sous le titre : *Le Cinéma corrupteur* (Œuvre des tracts, Montréal).

Nous n'en détacherons que les indications suivantes : elles aideront à mieux apprécier les résolutions du Cercle. Scènes immorales représentées 110, où s'étalent l'amour libre, le concubinage, l'adultère, la séduction, l'enlèvement, l'ivrognerie, le meurtre, etc.; scènes antireligieuses 6; antisociales 16; antinationales 9, etc. On estime que 50,000 personnes en moyenne s'engouffrent chaque jour dans ces antres de perdition, et sur ce nombre 5,000 enfants, c'est-à-dire, un sur dix ! Un autre calcul démontre qu'il s'y dépense quotidiennement 10,000 dollars, soit, par année, l'invraisemblable somme de 3,650,000 dollars !

Ces constatations déterminèrent le Cercle montréalais, dans sa séance du 24 janvier 1920, à formuler cette résolution, qu'il transmit à la Ligue des Retraitants :

« Le Cercle catholique des Voyageurs de Commerce de Montréal adhère aux résolutions suivantes adoptées par la Ligue des bonnes mœurs, après une enquête faite par les membres du Cercle, à savoir :

« 1. Que trois censeurs soient nommés pour la surveillance des cinémas, s'occupent exclusivement de cette grave affaire et soient payés en conséquence.

« 2. Que des instructions leurs soient données pour l'exercice de leurs fonctions, entre autres, de prohiber toutes scènes défendues par le droit criminel ou la morale catholique.

« 3. Que les enfants au-dessous de seize ans, accompagnés ou non, ne soient pas admis aux cinémas. »

Dans la même séance du 24 janvier 1920, le Cercle de Montréal ne se borna point à l'examen sanitaire de l'état moral de la grande ville. Il porta son regard plus haut et plus loin : il embrassa d'un coup d'œil l'œuvre de la colonisation dans la province de Québec, son état actuel, ses lacunes, ses possibilités, le traitement qui s'impose. Des études préalables l'y avaient amené. Il avait compris tout ce que l'Église et l'État peuvent retirer de la gestion saine d'une des plus importantes sections de la chose publique. Il présenta ses vues et ses *desiderata* sous forme d'« Appel » au Gouvernement de Québec. Le texte en fut ensuite communiqué aux journaux pour l'instruction du public. Les considérants et les solutions suggérées s'y développent magnifiquement en plusieurs colonnes. Nous les résumons dans les lignes suivantes :

Notre population rurale a baissé de 32% en cinquante ans : elle souffre de la désertion du sol et de l'émigration aux États-Unis; les régions coloniales manquent de bonnes routes, les lots sont difficiles à acquérir et le colon est en butte aux vexations des marchands de bois; le budget ordinaire de la colonisation est insuffisant et souvent mal appliqué. D'où il résulte que la province, avec un excédent annuel de

45,000 naissances qui devrait permettre l'ouverture d'au moins vingt-cinq paroisses, n'en fonde réellement que trois ou quatre par année.

Le Cercle prie donc messieurs les ministres et les membres de la Législature de prendre en mains cette cause de tout premier ordre; d'affecter les cinq millions promis récemment et le million voté ensuite annuellement à la préparation des cantons et des routes de colonisation, et non point à l'accomplissement de promesses électorales dans les vieux comtés; d'ouvrir des lignes de chemin de fer dans la Gaspésie, au Témiscamingue et dans l'Abitibi; de protéger le vrai colon contre le faux colon et le marchand de bois; d'encourager enfin de toutes manières les défricheurs du sol pour arrêter l'exode vers les États-Unis et en ramener peut-être nombre d'exilés. En ce faisant, le Gouvernement conduira la province « vers un avenir prospère, non seulement dans l'industrie mais surtout dans la culture et la conquête du sol, qui sont les conditions nécessaires de notre force, de notre existence et de nos vertus nationales ».

Le 10 avril 1920, le même Cercle, sur la demande de celui de Hull, votait à l'unanimité une requête au Gouvernement de Québec, pour l'engager à punir sévèrement les infractions à la loi de tempérance provinciale, « infractions, disait-il, très fréquentes, mal réprimées, souvent ignorées ». Il attirait surtout l'attention de M. Mitchell, trésorier provincial et comme tel chargé de faire observer la loi, sur les clubs, « comme on en signale plusieurs dans les villes frontières, tels qu'à Hull où l'on en est revenu aux pires excès des anciens hôtels ».

Cette initiative du Cercle de Hull, aidé par celui de Montréal, eut pour suite heureuse le refus de la part du Gouvernement de Québec d'octroyer aucun permis de club à Hull.

Enfin, le 10 mai, le Cercle faisait un autre « Appel », cette fois « aux patriotes », et c'était pour les aiguillonner et les pousser à faire de cette année 1920 « l'année de la Colonisation et du Rapatriement », et par là même une année de préparation immédiate au recensement de 1921. Notre pourcentage de population, disait-il en substance, baisse continuellement. De 32.3 p. c. de la population totale du Canada en 1871, il est descendu, au dernier recensement (1911), à 27.8 p. c. — Conclusion et résolution : Empêchons nos gens d'émigrer aux États-Unis, gardons-les sur notre sol et autant que possible dans nos campagnes et aux terres neuves; puis, industrions-nous de toutes façons à rapatrier le plus grand nombre possible de nos frères franco-américains.

Après ce bref exposé des diverses interventions des Cercles, il ne sera pas sans utilité ni peut-être sans intérêt d'énumérer quelques-uns des éléments matériels qui constituent pour l'Association ce qu'on pourrait appeler sa *force collective*.

En tout premier lieu il y a les rapports des Cercles entre eux, rapports des plus fraternels qui abolissent absolument toutes les distances. C'est la belle camaraderie fondée sur l'identité de formation, de pensées, de sentiments, de projets. Les Voyageurs des différents Cercles se font connaître les places vacantes ici ou là; ils recommandent à l'occasion les Voyageurs des autres Cercles pour telle ou telle marchandise; ils

s'invitent mutuellement à leurs Cercles; n'importe quel membre d'un Cercle peut assister aux séances de tout autre Cercle. Et c'est alors une fête que la réception d'un pareil visiteur.

Un autre élément de force est l'uniformité de nom. Un seul nom partout : « L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce », et, en abrégé, l'A.C.V. On ne saurait trop appuyer sur l'importance de ce point. C'est un lien merveilleux pour les Cercles et les membres; il en fait un seul faisceau. Voyez la Y.M.C.A. C'est sa grande force de n'avoir qu'un seul nom, au Canada, aux États-Unis, en Angleterre et, aujourd'hui, même en France. C'est partout la Y.M.C.A. et pas autre chose que la Y.M.C.A. Aux États-Unis, les catholiques déplorent le fait que leurs innombrables sociétés de jeunes et autres aient toutes des noms différents, si bien qu'en arrivant dans une ville, si on demande à la gare où se loge la principale société des jeunes catholiques, la réponse est : « Don't know, Sir ». Si au contraire on interroge sur la Y.M.-C.A., tout de suite le local est désigné. Pour obvier à cet inconvénient et à bien d'autres, un mouvement se fait, depuis un an ou deux, dans le sens d'une fédération de toutes les sociétés de jeunes gens des États-Unis, qui prendrait le nom de C.Y.M.A., « Catholic Young Men's Association ». Ce jour-là, une ère nouvelle se lèverait pour les œuvres catholiques de jeunesse américaine.

Nos Voyageurs, qui ont de la *comprenure*, saisirent dès l'abord ce qu'il y avait de force dans cette identité de nom. L'A.C.V. est maintenant un nom des *Mille et une Nuits*, c'est le *Sésame, ouvre-toi*, d'Ali-Baba,

devant lequel s'ouvrent toutes les portes de ce bas monde, en attendant celles du paradis.

Au nom s'est ajouté naturellement le bouton de l'A.C.V. Il reproduit en toute beauté le sceau de l'Association. Aperçu à la boutonnière, avant même que le Voyageur ait ouvert la bouche, il fait s'épanouir le visage du client et s'ouvrir larges et sympathiques la main, le cœur et... la bourse.

Le diplôme de l'Association est en même temps celui des Cercles, pour chaque membre soit actif, soit honoraire ou bienfaiteur, avec les modifications partielles nécessaires.

Jusqu'à la papeterie qui se fait uniforme. Partout l'en-tête de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, puis en sous-titre le nom particulier de chaque Cercle; de même aussi le nom du Comité général.

Rien donc n'a été négligé pour faire de l'Association et de ses Cercles un tout compact, puissant, tout en respectant, comme nous avons déjà dit, la parfaite autonomie des Cercles, du moment qu'ils se meuvent dans le cadre de l'Association.

CHAPITRE TROISIÈME

Œuvres de l'Association

Sommaire

I. — Le *Comité général.* — Ses débuts sous le nom de *Comité central* provisoire. — Ses travaux. — Son influence.

II. — Le *Conseil fédéral des* 15 *et* 16 *mars* 1919. — Les rapports des cercles. — Les modifications apportées aux statuts. — Les élections des dignitaires du premier Comité général : toutes au premier tour de scrutin. — Admirable charité des membres de l'Assemblée.

III. — Le *Conseil fédéral des* 8 *et* 9 *mai* 1920. — Motions nombreuses. Débats pleins de courtoisie. Un petit nuage. Le ciel redevenu serein. — Vœux du Conseil.

IV. — Le *Congrès de* 1918. — A la Villa Saint-Martin, berceau de l'Association. — Samedi 28 septembre. Clergé et Voyageurs en grand nombre. Jeux. Quatre conférences et une causerie. Salut du T. S. Sacrement. Banquet. Concert. — Dimanche, 29 septembre. Messe solennelle et sermon. Le bon Samaritain. Dîner des Cercles. Trois conférences. Diverses allocutions. Bénédiction du T. S. Sacrement.

V. — Le *Congrès de* 1919. — A Québec. — L'hospitalité québecoise. Séminaire et Université; autorités religieuses et civiles. — Samedi, 26 juillet. Ralliement. Visite du Musée. « Fricot à la bonne franquette ». Jeux. Quatre conférences. Salut du T. S. Sacrement. Banquet : deux messages. Toasts.— Dimanche, 27 juillet. Messe de Communion Grand'messe : présence de S. Ém. le cardinal Bégin, de Sir Charles et de Lady Fitzpatrick; sermon de S. G. Mgr P.-E. Roy. Dîner des Cercles. Seconde séance de travail : quatre conférences. Vœux et résolutions du Congrès. Bénédiction du T. S. Sacrement.

VI. — Le *Congrès de* 1920. — A Sainte-Marie de Beauce. — Samedi, 31 juillet. La Beauce en liesse. Messe à la chapelle Sainte-Anne : sermon de S. G. Mgr P.-E. Roy. « Fricot ». Première séance d'étude : quatre conférences. Banquet : télégrammes et toasts. La nuit au collège. — Dimanche, 1er août. Communion générale. Grand'messe : messe grégorienne exécutée par les Voyageurs; sermon du R. P. L. Lalande, S.J., Dîner des Cercles. Deuxième séance d'étude : trois conférences. Vœux et résolutions. Procession en l'honneur de la Sainte Vierge. Bénédiction du T. S. Sacrement.

Conclusion :

Ce qu'a été le Voyageur de Commerce, ce qu'il est, ce qu'il veut être. Face aux ennemis de Dieu, de l'Église et de la Patrie : « Ils ne passeront pas ! »

I

Le Comité général

Le *Comité général* est le représentant et le pouvoir exécutif de l'Association. Nous avons déjà dit les éléments qui le constituent.

Élu, tous les deux ans, par le Conseil fédéral auquel il doit rendre compte de son administration, chaque année, le Comité général agit d'après les directions de ce Conseil et maintient dans tout le corps l'union, l'esprit propre, l'âme même qui le fait vivre.

Sa première apparition coïncide avec la fondation du Cercle de Beauce (25 août 1917), alors que ce Cercle et celui de Montréal se rangent sous une même autorité et fondent « l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce ». Par la force des choses, l'autorité se trouva personnifiée provisoirement dans le Cercle de Montréal ou plutôt dans le Conseil du

COMITÉ GÉNÉRAL 1919-1921

Cercle, qui prit, en tant que comité exécutif général, le nom de *Comité central*. Il approuva les statuts généraux déjà élaborés et rédigés par le Cercle de Montréal, les proposa au Cercle de Beauce qui les accepta, et, le 27 octobre 1917, délivra à ce Cercle son diplôme d'affiliation. Les autres cercles suivirent. Saint-Hyacinthe fut affilié le 23 novembre 1918; Québec le 21 décembre de la même année; Hull, le 15 février 1919, et, peu de temps après, le 1er mars, Ottawa; Trois-Rivières, le 4 avril 1920; Sherbrooke, le 30 du même mois.

Le Comité central se réunissant tous les quinze jours, avec une présence moyenne de sept ou huit membres sur neuf, s'appliquait, dans des séances qui ne duraient pas moins de trois heures d'horloge, à prévoir les besoins de l'Association, à y pourvoir, à encourager les Cercles, à donner le mot d'ordre voulu, à suggérer telle ou telle œuvre, à appuyer les revendications ou les interventions locales. Il sollicita et obtint les précieuses lettres d'approbation qu'on a pu admirer au commencement du volume. Il visita à plusieurs reprises, par ses délégués, les divers Cercles pour y entretenir et fortifier les liens de la charité. Lors du Congrès de 1918 à la Villa Saint-Martin, il prêta son concours le plus actif au Cercle de Montréal. Puis il se mit à préparer le premier Conseil fédéral, qui devait avoir lieu les 15 et 16 mars 1919.

Le premier acte du nouveau Comité, élu le 16 mars, fut, sur l'initiative de son président, de faire chanter une grand'messe pour attirer les lumières du Saint-Esprit sur ses délibérations. Il approuva à sa première séance le rapport officiel du Conseil fédéral, dont il envoya une copie à chaque Cercle. Ses tra-

vaux devinrent ensuite de plus en plus serrés, à cause des questions importantes qui surgissaient partout et dans lesquelles l'Association ou bien était invitée à paraître ou d'elle-même prenait sa large part. Telles furent l'intervention du Comité contre l'instruction obligatoire, sa campagne de souscription en faveur du *Droit*, une autre pour le *Devoir*, son appui au Cercle de Montréal dans l'affaire des cinémas, sans parler de la forme définitive donnée au diplôme de l'Association, du projet, exécuté depuis, d'un « Chant des Voyageurs », de la papeterie du Comité et des Cercles ramenée à l'uniformité, et enfin des relations incessantes avec les Cercles, et les visites qu'il leur fait par ses délégués.

Il est toutefois une démarche récente que nous voulons rappeler d'une manière plus spéciale à l'attention du lecteur.

Le 17 avril 1920, le Comité général votait les résolutions suivantes sur le respect des droits de la langue française au Canada, et, le 21, les envoyait « aux Honorables Messieurs de la Chambre des Communes et du Sénat du Canada ».

Après avoir rappelé, dans ses « considérants », l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, le mot si connu de Sir John A. McDonald sur l'égalité des races au Canada, le bon fonctionnement du système bilingue et même trilingue en certains pays d'Europe, la protection de la langue des minorités ennemies par nos alliés, garantie par les représentants du Canada aux différents traités de paix, et enfin le besoin de justice, de bonne entente et de respect mutuel, pour que règne l'harmonie entre les deux grandes races du Canada, le Comité poursuit en ces termes très nets :

« L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada demande aux honorables ministres et membres du Sénat et de la Chambre d'Ottawa, de vouloir bien reconnaître franchement le principe de l'égalité des races en ce pays, de faire passer dans la pratique cette règle essentielle de bon gouvernement, et donc de donner à la langue française la même place qu'à la langue anglaise, dans la correspondance, dans les publications officielles, dans l'impression des timbres-poste et des billets de banque, dans la frappe des monnaies, dans les circulaires de tous les départements, services et ministères; en un mot, de fournir toujours et immédiatement un double français à toute édition anglaise qui émane du gouvernement de ce pays anglo-français. »

II

Le Conseil fédéral de 1919

Le Conseil fédéral, avons-nous dit, est la suprême autorité de l'Association des Voyageurs de Commerce. Sa réunion du mois de mars 1919 revêtait une importance particulière, par le fait qu'elle était la première On sait de plus que les premières délibérations d'une société sont toujours grosses de conséquences par l'esprit, l'élan, la direction qu'elles lui donnent. Le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre que les délibérations du Conseil de 1919 furent des plus paisibles, des plus sages, et même qu'elles jouirent de ce privilège peu banal, à savoir que toutes les motions visant certaines modifications des statuts furent adoptées à l'unanimité et que les membres du nouveau Comité

exécutif furent tous élus au premier tour de scrutin.

Le Conseil eut sa première séance le samedi, 15 mars 1919, à 8 heures du soir, dans une des salles de l'Immaculée-Conception. Étaient présents les membres du Comité central provisoire, avec l'aumônier-directeur, l'aumônier du Cercle de Saint-Hyacinthe et celui de Hull, un R. P. Oblat d'Ottawa, les délégués des Cercles d'après le nombre de leur effectif : trois de Montréal, deux de Québec, deux de la Beauce, deux de Saint-Hyacinthe, un d'Ottawa, un de Hull, et quelques autres membres des Cercles affiliés avec voix consultative seulement.

Après la prière et la mise de l'assemblée sous la protection du Sacré Cœur, le président souhaite la bienvenue aux délégués, le secrétaire vérifie les lettres de créance de ces messieurs. Alors commence la lecture des rapports officiels : en premier lieu, celui du secrétaire du Comité central provisoire relatant les faits et gestes du dit Comité; puis celui du trésorier, lequel ayant commencé le 1er septembre 1918 avec un « en caisse » de $38.33, se trouve, comme un bon trésorier de la province, à boucler son bilan avec un surplus, surplus raisonnable de 236 dollars et 68 sous, dûment placés en banque. Ce sont ensuite les rapports des différents Cercles par ordre d'affiliation. Chaque rapport contenait l'historique très bref du cercle et le relevé succinct de ses œuvres.

Le Conseil fit ensuite le choix de cinq membres qui, avec le président de l'assemblée, l'aumônier-général, les aumôniers de Saint-Hyacinthe et de Hull, suggéreraient les noms de quinze candidats, pour les diverses charges du Comité. Ils se retirèrent dans une chambre voisine. Ils revinrent au bout de vingt

minutes. La liste ne contenait que des noms de candidats demeurant à Montréal ou aux environs, à cause, expliqua l'aumônier-directeur, de la fréquence des réunions du Comité, au moins tous les quinze jours. Il fit aussi remarquer que parmi les candidats, aucun n'appartenait au Conseil du Cercle de Mont réal, ces conseillers l'ayant demandé afin de mieux vaquer aux intérêts de leur Cercle. Il pria enfin les membres de l'assemblée de réfléchir à l'importante élection du lendemain et de prendre entre temps les informations convenables sur les aptitudes des candidats.

Le lendemain, dimanche, 16 mars, il y eut messe à 9 heures avec allocution de l'aumônier-général. A 10 heures 30, le Conseil se réunit pour la discussion des dix motions présentées par le Comité central provisoire et les Cercles. Comme il a été dit plus haut. tout se passa dans la plus cordiale entente. Entre autres arrêtés on changea le nom de *Comité central* en celui de *Comité général*, mais on maintint le siège social de l'Association à Montréal.

Le dîner offert aux délégués par l'exécutif, fut servi à l'hôtel Viger. Un grand dîner sans discours : cela constitue une jouissance très pure.

La séance de l'après-midi fut consacrée à l'élection des membres du Comité général.

Au dépouillement de chaque scrutin (il y avait 17 votants), je lis cette formule du secrétaire : « Au premier tour de scrutin, M. X. obtient 17 voix moins une et est déclaré élu ». L'admirable élection ! Aussi les petites allocutions qui suivirent — président élu et les autres, ainsi que les trois aumôniers — furent-elles remplies de cette cordialité, de cette charité vraiment

fraternelle qui dès le début avaient animé les membres du Conseil. Ils se séparèrent ensuite, emportant dans leur cœur une force de plus pour activer puissamment l'œuvre multiple de l'Association.

III

Le Conseil fédéral de 1920

C'était le deuxième. Il se tint les 8 et 9 mai, samedi et dimanche, dans la salle du Cercle de Montréal.

Étaient présents : le Comité général avec son aumônier, les aumôniers des Cercles de Québec, d'Ottawa, de Hull, des Trois-Rivières, et les délégués des huit Cercles.

Le premier acte, samedi, fut la célébration d'une grand'messe de requiem pour le repos de l'âme des membres défunts de l'Association. A 10 h. 10, le président annonça l'ouverture du Conseil fédéral. La procédure nous est connue; nous n'y reviendrons pas.

Comme il n'y avait point, cette année, d'élection du Comité général (élu tous les deux ans), le travail des délégués se porta sur l'étude des diverses motions du Comité et des Cercles. Il y en avait soixante-deux; il fallut, pour en venir à bout, quatre séances de trois heures chacune et une cinquième, la dernière, de six heures, séance entrecoupée du « Chant des Voyageurs » et, un peu plus tard, de la bénédiction du T.-S. Sacrement.

Les délibérations gardèrent ce cachet de sérieux, de clarté, de précision et, même dans certaines passes d'armes plus vives, de parfaite courtoisie et de charité

qui distinguent les rapports mutuels des membres de l'Association. — Les motions furent presque toutes adoptées, avec ou sans amendement. Nous en avons déjà signalé quelques-unes au cours de ces pages. Elles ont pris corps dans la seconde édition des statuts généraux.

Un projet de charte fédérale pour l'A.C.V. avait été préparé par le Comité général. Le Conseil fédéral voulut se donner plus de temps pour l'étudier : il en confia la revision au Comité général, assisté d'un délégué de chaque Cercle. Le résultat de ce travail sera soumis au prochain Conseil fédéral qui statuera définitivement.

Disons, en terminant, que l'une des motions présentées au Conseil donna, un moment, l'impression d'un petit nuage flottant, indécis, dans un ciel pur. Le nuage passa. Mais sa présence, quoique très brève, ne fut pas inutile : elle servit d'avertissement, à savoir, que le Voyageur de l'A.C.V. participe encore à l'humaine fragilité, *Homo sum*... — ce qu'il soupçonnait déjà bien un peu ! — ; elle servit de plus à resserrer les liens qui unissent les Cercles entre eux et avec le Comité général, mais plus encore à mettre en pleine lumière le principe essentiel de la soumission à la suprême autorité du Conseil fédéral. Le battements des cœurs, un instant ralenti, reprit avec plus de force et de gaîté dans cet apport nouveau de chaleur et de vie. Les dernières allocutions des aumôniers et du président soulignèrent délicatement ce point.

L'aumônier-général résuma finalement les travaux du Conseil, ses pensées, ses aspirations, ses résolutions, en une série de « Vœux » que l'assemblée, vibrant de

toutes ses cordes, sanctionna de vifs et longs applaudissements.

IV

LE CONGRÈS DE 1918

Premier Congrès des Voyageurs de Commerce, organisé par le Cercle de Montréal a la Villa Saint-Martin

Qui dit *Congrès* dit une assemblée qui tranche de l'ordinaire, où les membres délibèrent sur des intérêts communs, étudient certaines questions plus importantes, formulent des vœux, prennent des résolutions destinées à retremper les liens des associés entre eux et à promouvoir l'œuvre à laquelle ils se sont voués.

Les Voyageurs de Commerce ne pouvaient vivre longtemps sans avoir leur Congrès. En 1918, déjà quatre Cercles étaient fondés, d'autres se dessinaient à l'horizon, l'œuvre marchait, montait, la vie bouillonnait dans toutes les veines, menaçant de tout rompre si on n'y mettait une soupape de sûreté. La soupape serait le Congrès. Là, en famille, côte à côte, cœur à cœur, les Voyageurs pourraient donner libre cours à leurs pensées, à leurs sentiments, à leurs visées d'apostolat, comme aussi au déploiement de leurs muscles dans les jeux, et de leurs cordes vocales dans les récits et les chants.

L'organisation du premier Congrès revenait naturellement au Cercle de Montréal, l'aîné des Cercles, plus que cela, l'Abraham des Cercles, le Père des Croyants ! — Il choisit la Villa Saint-Martin pour le

VILLA ST-MARTIN

lieu du rendez-vous. Le choix était heureux. C'est à la Villa, on s'en souvient que l'idée première de l'Association avait germé et pris corps. Elle y reviendrait donc comme l'enfant aimé et aimant au foyer qui l'a vu naître.

Seulement les enfants voulurent orner leur berceau et lui donner une tournure de gaîté et de solennité inconnues jusque-là. La Villa, en bonne personne avisée et serviable, se prêta aimablement à cette ornementation de grand style. Ses lignes sévères disparurent sous les drapeaux, les guirlandes et les banderoles. A l'intérieur, même déploiement de décorations, trophées, inscriptions, festons, girandoles. Sans compter un piano luxueux et un phonographe de très grand prix. Pour couvrir ces dépenses, la maison Dupuis, qui tient en si haute estime ses Voyageurs, avait mis à leur disposition une somme de deux mille dollars.

Deux jours furent assignés pour la tenue de ce qu'on appela les « Journées sociales » de l'Association, le samedi 28 et le dimanche 29 septembre 1918.

La matinée du samedi vit arriver les Voyageurs de Commerce de tous les points de l'horizon. Comme Jérusalem au temps de sa gloire (Is. IX, 4 et 5), l'Association pouvait déjà sentir son cœur tressaillir et se dilater, *mirabitur et dilatabitur cor tuum*, en contemplant ce magnifique rassemblement, *omnes isti congregati sunt, venerunt tibi*, en voyant ses fils venir de loin, *filii tui de longe venient* : ils venaient de Montréal, de Québec, de la Beauce, de Saint-Hyacinthe et même d'Ottawa et de Hull, bien que ces deux Cercles ne fussent pas encore fondés. Cent cinquante

délégués se trouvèrent bientôt réunis. Il y avait de plus un bon nombre d'invités spéciaux : outre plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus de Québec et de Montréal, nous relevons les noms du R. P. Lelièvre, O.M.I., de M. l'abbé Fortin, aumônier des Syndicats ouvriers catholiques de Québec, de M. le chanoine Senécal, aumônier du Cercle de Saint-Hyacinthe, de M. le chanoine Decelles, supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, et de M. l'abbé Morin, professeur de philosophie au même séminaire. Les trois grands journaux catholiques, le *Devoir*, l'*Action Catholique* et le *Droit*, avaient leurs représentants officiels.

Les Voyageurs arrivaient donc par groupes, et tout de suite se mettaient *chez eux*, fraternisaient les uns avec les autres, et se lançaient dans tous les jeux inscrits au programme : sauts, palets, souque-à-la-corde, courses poids légers, poids lourds. C'était vraiment un spectacle ravissant que de voir, dans les allées du parc et sur les pelouses, ces hommes redevenus enfants et s'amuser ensemble comme de vieux amis qui se retrouvent. Cette bonne et franche camaraderie sera la note intime du Congrès, elle dilatera les cœurs, elle les attachera plus fortement les uns aux autres, et du même coup leur fera estimer davantage une Association qui leur donne de tels frères. A plusieurs reprises on entendit cette exclamation : « Comme c'est beau ! »

Après les jeux, le dîner. Puis, à 3 heures, l'ouverture du Congrès. A la suite du discours de bienvenue par le président du Cercle de Montréal, M. B. Charbonneau, venaient quatre conférences de vingt minutes chacune, entremêlées de chants et de musique orchestrale et d'une causerie du R. P. Louis Lalande, S.J.,

inspirateur de l'Association. Le R. P. Georges Lebel S.J., aumônier-directeur de l'A.C.V. et du Cercle de Montréal avait, avec ses conseillers, tracé le plan des travaux du Congrès et assigné aux divers Cercles leur part respective. Pour emprunter un mot de l'*Action Catholique* résumant le tout : « Programme idéal, parfaitement rempli ».

Nous ne donnerons ici que les titres des conférences et les noms des conférenciers : car les pages qui précèdent nous ont suffisamment familiarisés avec la substance de ces fortes harangues.

Première conférence : *Le Voyageur de Commerce :* ce qu'il est, son rôle, son influence; par M. Girouard, président du Cercle de Saint-Hyacinthe.

Deuxième : *Comment se préparer* à exercer cette influence : a) Par les *retraites fermées;* M. Vincent, premier président du cercle de Montréal.

Troisième : b) Par les *Cercles Catholiques des Voyageurs de Commerce;* M. Trépanier, troisième président du Cercle de Montréal.

Quatrième : c) Par la *Bonne camaderie entre les membres de l'A.C.V.;* M. Pelletier, un vétéran, qui redit sur un ton quelquefois badin, d'autres fois émouvant, la prodigieuse métamorphose des Voyageurs de Commerce.

Après ces conférences, une détente était bien permise. Elle se fit au grand air par la répétition désopilante des jeux de la matinée.

A 6 heures, la bénédiction du Très Saint Sacrement réunissait les Voyageurs aux pieds de l'autel. C'était un avant-goût de la sainte communion du lendemain et de la messe solennelle. De là, ils passèrent à la salle du banquet : agapes ultra-fraternelles,

comme bien l'on pense, où rien ne manquait de ce qui peut charmer l'œil, le palais, l'oreille et le cœur.

Les santés apportèrent un surcroît de lumière pour l'esprit en même temps qu'une puissante impulsion pour les volontés. Le Pape et le Clergé fournirent à M. Henri Bourassa le thème aimé de son discours. Après la santé du Roi, la Race française échut à M. l'abbé M. Fortin, l'Œuvre des retraites fermées au R. P. J.-P. Archambault, S.J., la Presse catholique à M. O. Héroux. — On ne pouvait mieux choisir. Les pensées très hautes et très nobles se traduisaient en exposés lumineux et parfois en de splendides envolées que ponctuaient, à des intervalles rapprochés, les bravos et les applaudissements de l'auditoire. — L'enchantement d'un concert, exécuté par la chorale S.-Louis-de-France, termina harmonieusement la première journée du Congrès.

La seconde était le dimanche 29 septembre. Le premier grand exercice fut la messe solennelle, à 9 h., où le R. P. Archambault s'appliqua, dans son sermon, à tracer le parallèle saisissant entre le bon Samaritain de l'Évangile et le Voyageur de Commerce. Le Voyageur a trouvé sur sa route le corps et l'âme du Canadien rongés par les trois grandes plaies qu'on peut appeler nationales : le blasphème, l'alcool, l'apathie religieuse. Il les a soignées toutes trois par le plus excellent des remèdes, qui est le bon exemple.

M. Martin, maire de Montréal, présent à la sainte messe et devant retourner immédiatement à la ville, voulut, avant de partir, adresser dans la grande salle quelques bonnes paroles aux congressistes. Il les loua

de chercher dans la religion le principe de leur action; il se félicita lui-même d'avoir fait tout récemment sous ce toit béni une retraite fermée. Ce qui donna au Directeur des retraites l'occasion d'ajouter que M. le Maire avait déjà commencé son apostolat, en déterminant un échevin à venir aussi faire une bonne retraite.

Après quelques amusements, tout le monde se réunit sur la véranda pour entendre la première conférence du jour. Il y en aurait trois. Reprenant la pensée de la veille, à savoir, l'*Influence* des Voyageurs, et la poussant plus haut et plus loin, le programme indiquait les *Manières d'exercer* cette influence :

a) Pour la *cause religieuse :* le bon exemple, les conversations, la sobriété, etc. — par M. l'abbé H. Morin, du Cercle de Saint-Hyacinthe, dont la conférence très belle, très littéraire, mais aussi très pratique, se termina par une péroraison empoignante où se dégageait lumineuse, ardente, cette maîtresse pensée que « la volonté constante de vaincre est le gage de la victoire ».

b) Pour la cause *patriotique :* la langue française dans les hôtels, les chemins de fer, au téléphone, etc.— par M. Grégoire, président du Cercle de Sainte-Marie de Beauce.

c) Pour la cause *religieuse et patriotique :* la propagande des bons livres, etc. — par M. J.-A. Bernier, deuxième président du Cercle de Montréal.

La conférence de M. l'abbé Morin terminée, la salle du banquet s'ouvrit toute grande aux congressistes. Ils saluèrent dans les santés les quatre Cercles qui formaient le premier noyau de l'A.C.V.

M. B. Charbonneau, président du Cercle de Montréal, proposa le toast de l'Association puis celui des Cercles de Saint-Hyacinthe, de Québec et de Beauce, auxquels répondirent respectivement MM. A. Beaulieu, V. Sylvestre et M. Gagné. M. Poupart, premier secrétaire du Cercle de Montréal, répondit à la santé du Cercle, que M. Trempe, de Québec, venait de proposer avec des accents magnifiques qui avaient déchaîné une véritable tempête d'applaudissements.

Après le dîner, les amusements extérieurs reprirent, vifs mais brefs. On voulait entendre les deux autres conférences mentionnées plus haut : l'une, « pour la cause *patriotique* », que M. Grégoire traita en faisant comme de juste vibrer superbement la corde patriotique; l'autre « pour la cause *religieuse* et *patriotique*, avait deux cordes que M. Bernier sut toucher avec infiniment de tact et de justesse.

Il appartenait au R. P. Georges Lebel, aumônier-directeur de l'Association et du Cercle de Montréal et, on peut le dire, l'âme de toute l'Association, de tirer les conclusions de ces deux splendides journées sociales. Il le fit en insistant tout particulièrement sur les retraites fermées, où l'Association puise son plus intense principe de vie. Après lui se levèrent à tour de rôle M. R. Carignan, le R. P. Lelièvre, M. C. Gauthier du *Droit* et le R. P. Bellavance, recteur de l'Immaculée-Conception. Leurs brèves allocutions, faites de pensées tour à tour sérieuses, enjouées, émouvantes, entraînantes, ne pouvaient clore plus heureusement ce deuxième et dernier jour du Congrès.

Il n'y avait plus qu'à remercier Dieu, auteur de « tout don parfait et de toute grâce excellente ». Et

cela se fit dans la bénédiction solennelle du très Saint-Sacrement.

Au sortir de l'oratoire, l'heure du départ sonnait. Il n'y eut qu'une exclamation sur toutes les lèvres : « Comment ! déjà fini ! Trop court !... Eh bien, à l'an prochain ! »

Tout aussitôt, M. Gagné, président du Cercle de Québec, saisissant au vol les derniers mots, s'écria : « Oui, Messieurs, à l'an prochain ! Et ce sera chez nous, à Québec, le voulez-vous ? » Une longue acclamation accueillit le cordial appel du président, et les cris répétés de « A Québec ! A Québec ! » ne cessèrent qu'avec les premières notes du chant national, « O Canada ».

IV

LE CONGRÈS DE 1919

A Québec

Québec a, de tout temps, été remarquable pour son hospitalité, antique vertu chrétienne soigneusement conservée, et, dans l'hospitalité, un double cachet de bonhomie et de distinction qui est la meilleure marque de la vraie noblesse et qu'on pourrait peut-être appeler proprement française. Si à cela vous ajoutez le précieux don de l'organisation parfaite du moindre détail comme des plus grandes lignes, ainsi qu'on a pu l'observer en maintes circonstances, notamment aux inoubliables fêtes du Tricentenaire de la ville et du premier Concile plénier de Québec; si, en plus, vous évoquez le souvenir de son décor unique, du

panorama grandiose que présentent son cap, sa citadelle, son fleuve, sa vallée et ses montagnes, et que parmi ces beautés et ces grandeurs vous placez de nobles personnages, un cardinal, un lieutenant-gouverneur, un archevêque, un recteur d'université, vous décuplez le prix de l'accueil que font les bras tout grands ouverts et des cœurs profondément affectueux.

Les Voyageurs de Montréal, d'Ottawa, de Hull, de Saint-Hyacinthe et de la Beauce allaient éprouver la flamme et les délicatesses de cette charité.

Les deux journées sociales du Congrès avaient été fixées aux samedi et dimanche, 26 et 27 juillet 1919.

Une aimable surprise attendait les invités. Le séminaire de Québec, orné, pavoisé comme aux plus grandes fêtes, désireux de prouver sa très grande estime pour le Cercle local des Voyageurs et l'Association tout entière, ouvrait aux congressistes ses portes, sa chapelle, ses chambres, ses salles, ses cours de récréation : hospitalité vraiment princière, que devaient rehausser encore les attentions les plus empressées.

Le ralliement se fit dans la matinée du 26. Les groupes se répandirent un peu de tous côtés dans le Séminaire et l'Université. Le Musée surtout attirait

les visiteurs par ses collections d'un si grand intérêt. A midi, le vaste réfectoire du Séminaire recevait les Voyageurs de Commerce, pour leur servir, annonçait le programme, un « Fricot à la bonne franquette ». Les convives s'en donnèrent, c'est le cas de le dire, à bouche que veux-tu. Le classique *altum silentium* (profond silence) ne tint pas longtemps. Le *stridor dentium* lui-même (grincement des mâchoires) fut vite suivi de la *confusio linguarum* (confusion des langues). Au milieu de ces épanchements, le président du Cercle de Québec, M. A.-J. Gagné, salua en termes heureux les deux cent cinquante invités qui étaient accourus au rendez-vous. Après le dîner, amusements et jeux de toutes sortes, qui rappelaient les ébattements de l'année précédente à la Villa Saint-Martin.

A deux heures et demie de relevée, s'ouvrit la première séance de travail. Elle devait durer trois bonnes heures d'horloge. Et ce n'était pas trop pour le sujet qu'on avait mis à l'étude. Le Congrès de 1918, on s'en souvient, avait consacré ses deux séances au Voyageur de Commerce, sa personnalité, son rôle, son influence. Celui de 1919 porta plus haut ses regards dans la séance du 26. Il voulut envisager la question du « Commerce au point de vue canadien-français ». Le sujet était beau, intéressant et suggestif. Il se subdivisait en quatre parties et les quatre conférenciers les traitèrent successivement avec un soin et une compétence très remarqués.

1. — *Débuts et progrès des Canadiens français dans le Commerce*, telle était la part qui revenait à M. J.-E. Renaud, secrétaire-correspondant du Cercle de Québec. Il rappela les embarras de toutes sortes qui

suivirent la Cession du Canada à l'Angleterre, puis les progrès ininterrompus bien que lents, qui permirent aux Canadiens français de s'établir peu à peu solidement dans diverses industries, telles la construction des navires, les fonderies, la quincaillerie, le commerce des cuirs et de la chaussure, des épiceries. L'orateur ne craignit pas de mettre le doigt sur quelques points faibles : il signala en particulier le peu d'encouragement que les Canadiens se donnent entre eux.

2 — *Coup d'œil sur la situation actuelle.* — M. J.-A. Brais, du Cercle de Saint-Hyacinthe, la déclare bonne et en progrès. Et voici comment il le prouve : trois banques, très prospères, sont exclusivement canadiennes-françaises, La Banque Nationale, La Banque d'Hochelaga, La Banque Provinciale; les nôtres sont à la tête d'importantes compagnies d'assurances et autres; la situation agricole de la province est supérieure à celle des autres provinces du Dominion : elle produit autant de beurre et de fromage à elle seule que toutes les autres réunies; 90% de nos fermiers sont propriétaires. La moitié de la production du papier au Canada se fait par la province de Québec, et dans l'industrie de la chaussure, 60 à 70% du capital et de la machinerie reviennent aux Canadiens français.

A ce point, M. Brais se demande quelle a été la part du Voyageur de Commerce dans ce progrès. Elle a été belle, de tout temps, dit-il, mais aujourd'hui plus que jamais. Ses dispositions actuelles unies à son bilinguisme n'ont fait que grandir ses aptitudes professionnelles.

3. — *Des meilleurs moyens à prendre pour accentuer la marche en avant.* — M. Valin, du Cercle de Hull, débuta par une vibrante allusion au geste

sauveur du généralissime Foch qui, avant de lancer la grande offensive victorieuse, consacra ses armées au Sacré Cœur. Pareillement, les Voyageurs de Commerce, dès le début de leur Association, se sont voués au Cœur de Jésus et c'est là qu'ils trouvent leur plus sûr gage de succès. En outre, pour eux comme pour tous ceux qui veulent s'adonner au commerce, il est besoin de trois qualités essentielles : la compétence, le sens des affaires et le tact. La première s'acquerra par la diffusion des hautes études commerciales, la seconde par l'expérience, la troisième par l'observation; et au service de ces trois dispositions, les ennoblissant et les fécondant, une conscience droite et parfaitement honnête.

4. — *De l'usage du français dans le commerce.* — C'était un champ magnifique ouvert au quatrième conférencier. M. J. Petitclerc, du Cercle de Québec, sut l'exploiter d'intéressante façon. Notre bilinguisme, dit-il en substance, est digne d'éloge et doit être maintenu. Mais la langue française d'abord, et notre langue dans toute sa pureté. Suivit une longue liste d'expressions anglaises employées couramment dans le commerce par les Canadiens français. C'est une trahison ! Et qui dira les funestes conséquences de ces défections quotidiennes ! Donc parler le français en tout, partout, toujours (sauf certains cas évidents) et le bien parler.

Après cette séance eut lieu à la chapelle du Séminaire le salut du Saint-Sacrement, et, dans la soirée, le grand banquet.

Avant les discours qui le couronnèrent, S. G. Mgr Roy, archevêque de Séleucie, auxiliaire de Québec,

communiqua aux congressistes les deux messages suivants : le premier était le cablogramme adressé par Son Éminence le cardinal Bégin à Sa Sainteté Benoît XV :

« Sa Sainteté

le Pape Benoît XV,

« Les membres de tous les Cercles catholiques des Voyageurs de Commerce de la province de Québec, réunis en Congrès dans la ville de Québec, offrent au très Saint Père l'hommage de leur profond respect, de leur entière adhésion à ses enseignements, de leur filial attachement à sa personne, et sollicitent la bénédiction apostolique sur les travaux du Congrès qui aura lieu les 26 et 27 juillet.

Cardinal Bégin. »

Monseigneur lut ensuite la réponse du Saint-Père, qui fut longuement acclamée par les convives :

« Cardinal Bégin, archevêque,

Québec, Canada.

« Saint-Père très sensible hommage filial, attachement et soumission enseignements au Saint-Siège de la part des membres de tous les Cercles catholiques des Voyageurs de Commerce réunis en Congrès, remercie et envoie de cœur bénédiction apostolique implorée.

Cardinal Gasparri. »

Le premier toast fut celui du *Pape*.. — Mgr Pelletier, supérieur du séminaire et recteur de l'Université Laval, y répondit. Il félicita les Voyageurs d'avoir si bien compris ce qu'est le Pape, le représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il les loua de leur esprit de foi dans la vie publique non moins que dans la vie privée. L'Église se réjouit de pouvoir compter sur de tels hommes.

Après la santé du *Roi*, ce fut celle du *Clergé*. — Les très hautes pensées que Mgr Roy développa sur la nature et les œuvres du sacerdoce étaient drapées dans un langage vraiment magnifique. *Sacerdos alter Christus*. Le prêtre, c'est Jésus-Christ. Depuis Notre-Seigneur, l'humanité reste soudée par le prêtre à la divinité. Dans toute l'histoire du monde de l'ère chrétienne, il n'est pas de grand mouvement pour la vérité et le bien des peuples sans que l'apport du clergé ne soit à la base. Pour nous, Canadiens français, la chose est si manifeste, dès le berceau de notre race et toujours depuis, à travers toutes les complications et toutes les luttes. Les Voyageurs ont admirablement compris cette vérité historique, en mettant au premier rang de leurs préoccupations les retraites fermées. Car c'est dans ces retraites que le prêtre et par lui Jésus-Christ accueille, retourne, façonne, complète le chrétien et dans le chrétien l'apôtre. Voyez donc toujours le prêtre dans cette lumière; aimez-le, défendez-le quand il est attaqué en mettant Jésus-Christ entre lui et son assaillant; enfin aidez-le, comme au reste vous le faites déjà, et c'est bien ce qui nous remplit de joie et nous permet les plus belles espérances.

M. L.-A. Trempe, du Cercle de Québec, répondit au toast de la *Race canadienne-française*. Après un brillant rappel de nos origines, l'orateur énonce et développe cette pensée que le Canadien français a pour le défendre une citadelle et un rempart qui font le désespoir de ses ennemis, à savoir, sa Foi et sa Langue.

La santé de la *Presse catholique* avait été confiée au R. P. H. Lefebvre, S.J., premier aumônier du Cercle de Québec. La Presse catholique. dit-il, c'est la Presse catholique tout court, professant non point « la religion du parti », mais « le parti de la religion ». Voilà les journaux qu'il faut encourager, soutenir, propager.

Le dernier toast était celui de l'*Association Catholique des Voyageurs de Commerce*. M. J.-A. Bernier, président de l'A.C.V., montra la solidité de l'Association, bâtie sur le roc des retraites fermées. L'A.C.V. a trente-cinq ans de moins et est vingt-cinq fois moins nombreuse que l'Association des Voyageurs du Dominion. Et pourtant elle a cent fois plus d'œuvres à son crédit et possède une bien plus grande influence. Soyons fiers de lui appartenir et continuons inlassablement ses œuvres religieuses et patriotiques.

Le lendemain matin, dimanche, les congressistes communièrent à la messe de sept heures. A dix heures avait lieu la messe solennelle dans la chapelle du Séminaire. S. Ém. le cardinal Bégin assistait au trône. Sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, et Lady Fitzpatrick avaient des fauteuils dans la nef. Le sermon, donné par Mgr Roy, développa le thème du précepte divin de la charité : l'amour opposé à la

haine; l'apostolat luttant partout contre cette fureur de scandales que la haine dresse en tous lieux par le blasphème, la mauvaise presse, l'intempérance, la danse, le cinéma. Vaste champ de bataille ouvert à nos bons lutteurs et où ils comptent déjà tant de victoires.

A midi, un dîner intime réunissait les représentants des Cercles invités : Montréal, Beauce, Saint-Hyacinthe, Ottawa, Hull. On leur faisait fête; en retour chaque Cercle avait son mot charmant de réponse.

L'après-midi fut consacré à la seconde séance de travail. Le programme l'intitulait : « Notre œuvre ». On revenait ainsi à l'Association. Nous ne donnerons que les titres, en faisant remarquer seulement le souci de l'Association de joindre toujours aux spéculations parfois les plus élevées les notions pratiques, poussant à l'action immédiate, précise.

1. — *Retraites fermées et retraites pascales* :R. P. G. Lebel, S.J., aumônier-directeur de l'Association et du Cercle de Montréal.

2. — *Pour préparer l'avenir de nos jeunes Voyageurs de Commerce :* M. l'abbé H. Morin, directeur du Cercle de Saint-Hyacinthe.

3. — *La pratique de l'économie :* M. J.-E. Rochette, vice-président du Cercle de Québec.

4. — *La vie de famille :* M. J.-T. Jacques, trésorier du Cercle de Sainte-Marie de Beauce.

A la fin de la séance, le R. P. T. Hudon, S.J., aumônier du Cercle de Québec, donna lecture d'une série de vœux qui résumaient les travaux et les aspirations du Congrès et qui furent acclamés avec le plus grand enthousiasme. Ils portaient sur les points suivants :

1. — Les retraites fermées.

2. — La défense de l'Église et des bonnes mœurs.

3. — Les droits de l'Église et des parents en matière d'éducation.

4. — La lutte contre le cinéma immoral.

5. — La défense des causes nationales sur tous les terrains.

6. — Vive et profonde reconnaissance des Voyageurs aux autorités religieuses de Québec pour leurs encouragements si paternels; à l'Université et au Séminaire pour leur généreuse hospitalité; et nouvelle et indomptable détermination de tous « de marcher en communion d'idée avec le clergé et sous sa tutélaire direction ».

La bénédiction du Saint-Sacrement dans la chapelle du Séminaire vint mettre le sceau au deuxième Congrès annuel de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

VI

LE CONGRÈS DE 1920

A SAINTE-MARIE DE BEAUCE

Le samedi 31 juillet et le dimanche 1er août 1920, furent deux jours de fête non seulement pour les congressistes de l'Association des Voyageurs de Commerce, mais aussi, semble-t-il, pour tous les habitants du joli village de Sainte-Marie de Beauce. Les drapeaux flottaient partout, les maisons étaient pavoisées; des festons, des guirlandes, des banderoles couraient dans toutes les directions, deux de ces der-

nières,immenses,traversaient le chemin près de l'église, l'une portant la devise du Cercle de Beauce : « Que tous soient un ! » l'autre ces mots : « Pour Dieu et la Patrie — Nous luttons ! »; toutes deux avaient, au centre, largement déployées, les armes de l'Association.

Cet enthousiasme général se conçoit : les Beauce rons sont fiers de leurs Voyageurs et ils tenaient à le manifester aux délégués des Cercles qui, au nombre de près de deux cents, affluaient, le samedi matin, 31 juillet, ayant tous à leur tête leurs aumôniers respectifs.

Le congrès s'ouvrit par une messe célébrée à la chapelle Sainte-Anne par le R. P. Georges Lebel, aumônier-général de l'Association. Les délégués s'y rendirent en corps. Les Voyageurs tiennent toujours leurs cordes vocales (comme leur langue...) en bon ordre : aussi les cantiques qu'ils exécutèrent dans la chapelle faillirent-ils en soulever la voûte. Le sermon fut donné par S. G. Mgr Roy, coadjuteur de Québec : deux pensées maîtresses s'en dégageaient : l'une fournie par la grande thaumaturge du Canada, Sainte-Anne, protectrice de nos aspirations religieuses et nationales; l'autre par saint Ignace de Loyola, dont on faisait la fête ce jour-là même, saint Ignace soldat de Dieu, nous enseignant les qualités du soldat, plus nécessaires aujourd'hui que jamais : vigilance, action, discipline.

Le « fricot » se prit au beau collège de l'endroit, gracieusement mis à la disposition des Voyageurs par les Frères des Écoles Chrétiennes. C'est aussi dans la grande salle du collège que devaient se tenir les séances de travail.

La première eut lieu dans l'après-midi. L'étude portait sur le Voyageur de Commerce et ses relations. Ce thème se développa dans les quatre conférences suivantes :

1. — *Historique de la profession.* M. Giard, de Montréal, au cours de son exposé, donna quelques chiffres intéressants. Ainsi le Canada possède 36,000 Voyageurs de Commerce; dans la province de Québec, 5,000 sont Canadiens français. Le conférencier divise ceux-ci en trois classes, que nous pourrions

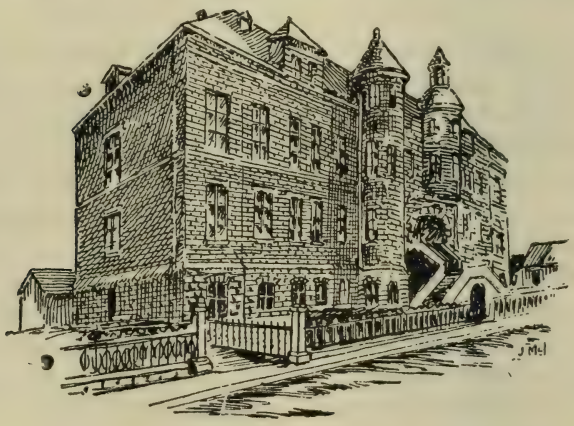

résumer de la sorte : 1ère, affaires et plaisirs (vieux système !); 2ème, affaires seules (questions religieuses et nationales mises de côté); 3ème, affaires et apostolat (religieux et patriotique) où sont enrôlés les 600 braves de l'Association. Il reste beaucoup à faire évidemment.

2. — *Relations avec le patron.* M. Latulippe, de Québec, les condensa dans ces quatre mots : Confiance,

respect, ponctualité, fidèlité à exécuter les ordres reçus.

3. — *Relations avec les clients.* D'un seul mot. M. Brais, de Saint-Hyacinthe, les comprend toutes : Loyauté.

4. — *Relations avec les camarades.* Soyons unis comme des frères, s'écria M. Caron, délégué des Trois-Rivières, qui se félicita avec son Cercle d'avoir été affilié à temps pour pouvoir assister à cette splendide fête de l'Association.

La séance fut suivie de la bénédiction du T.-S. Sacrement à l'église, qui, vrai bijou d'architecture gothique, prêtait à la fois un cadre magnifique à cette assemblée et un local idoine à ses hymnes et à ses cantiques.

Le soir, avait lieu le banquet. C'est toujours une grosse pièce dans l'organisme d'un congrès. Le fait est que le menu donnait à réfléchir. Et il ne fallut rien moins que la proclamation du Général en chef des « Jarrets noirs » pour l'attaquer et l'emporter d'assaut. Elle se terminait par le mot historique de Joffre qui provoqua la première victoire de la Marne : « Chacun devra mourir au poste plutôt que de reculer ! »

Abordé sur ce ton héroïque, le repas se poursuivit dans les épanchements de la plus aimable camaraderie. A l'heure des santés, M. Beaulieu, président du banquet et du Cercle de Beauce, lut un grand nombre de télégrammes apportant les souhaits de bonheur et de succès des sommités religieuses et civiles du pays.

Puis les toasts commencèrent : ils devaient donner au banquet une durée de quatre heures. — Répondant à la santé du Pape, M. l'abbé Feuiltault, curé de

Sainte-Marie, salua dans les Voyageurs des apôtres, des soldats, des fils aimants de l'Église. — La santé du Clergé fournit à Mgr Arsenault l'occasion de rappeler le mot de S. Ém. le cardinal archevêque de Québec, appelant les Voyageurs de Commerce les « Chevaliers de l'Église », chevaliers, continua l'orateur, suscités au moment vraiment opportun. — La cause des Canadiens français ne pouvait tomber en de meilleures mains qu'en celles de M. Guy Vanier, président-général de l'A.C.J.C. Son discours fut l'un des plus beaux, des plus pratiques, des plus appréciés en ces mémorables assises. Nous ne voulons en retenir que ce mot d'ordre applicable aux deux Associations sœurs, l'A.C.V. et l'A.C.J.C. : « Faisons de l'apostolat chrétien, comme la France en a fait et continue d'en faire ». — Ici s'intercala tout naturellement une santé à part, celle de la France, en l'honneur du R. P. Dassonville, S.J., de l'*Action populaire* de Reims et en mission spéciale au Canada; elle permit au sympathique conférencier de faire une très délicate application des *Gesta Dei per Francos* aux Français de la Nouvelle-France, avec l'espoir exprimé de rapports plus intimes renoués entre les deux Frances. — M. l'abbé Morissette, curé de Saint-Joseph de Beauce, répondit à la santé de la Presse catholique : son discours constitua un puissant réquisitoire contre la presse à sensation, et un vibrant appel en faveur des trois grands journaux catholiques, le *Devoir*, l'*Action catholique* et le *Droit*. — M. Bernier, dans sa réponse au toast de l'A.C.V., fit un relevé substantiel et sans fard des activités de l'Association, dont il est le président.

La nuit était fort avancée quand les convives se retirèrent pour prendre un légitime repos. Mais le sommeil ne vint pas tout de suite dans les dortoirs du collège : on fit faire à certains Voyageurs, à travers les salles, un tour d'automobile qui restera légendaire.

Le sérieux reprit avec le premier grand acte du lendemain, dimanche, à la messe de 7 h., au cours de laquelle tous les délégués s'approchèrent de la sainte Table.

A la messe solennelle de 9 h. et demie, l'électricité, venant à manquer subitement, empêcha d'utiliser l'orgue pour la messe en parties qui avait été préparée; elle procura par contre aux fidèles de la paroisse le spectacle inattendu de deux cents hommes, placés les uns dans le sanctuaire les autres en dehors près de la balustrade, chantant avec un superbe ensemble la messe grégorienne du sixième ton. Au *Credo*, on vit cinq ou six paroissiens rester debout et s'allonger le cou pour mieux voir ces hommes nouveaux qui proclamaient ainsi leur foi.

Le sermon du R. P. Louis Lalande sur l'éducation des enfants amena d'autres émotions : le passage notamment où, après avoir exposé les deux premiers devoirs des parents, l'amour et la correction, l'orateur en vint aux sacrifices, sacrifices mutuels des parents, du père, de la mère... l'émotion étreignit l'assistance, les larmes coulèrent de bien des yeux.

Le dîner, à midi réunissait les Cercles : c'était la « fête de famille », avec ses chants et ses discours.

A 4 h., s'ouvrit la deuxième séance de travail. Elle développa l'idée de l'*Action sociale* sous les trois formes suivantes :

1. — *Action personnelle :* M. J.-H. Denault, de Sherbrooke.

2. — *Action religieuse :* M. Saint-Pierre, de Hull.

3. — *Action nationale :* M. V. Blais, d'Ottawa.

Ce fut clair, précis, vivant, tout à fait dans la note du Voyageur.

Il restait peu de temps à la disposition des congressistes. Le train spécial qui devait ramener les délégués à Québec et à Montréal était marqué pour 6 h. L'aumônier-général remercia en quelques mots le Cercle de Sainte-Marie de Beauce pour son exquise et royale hospitalité; il remercia, en les félicitant, les orateurs et les conférenciers du congrès, et de leurs travaux il cueillit et formula les vœux suivants :

1. — « Que tous soient un ! » C'est le mot du Sauveur à la dernière Cène; c'est la devise du Cercle de Beauce; elle résume admirablement les sentiments d'affection qui doivent unir les membres du Comité général et des Cercles et les Cercles entre eux.

2. — Que les Voyageurs soient fidèles à leur retraite fermée annuelle et à tous leurs devoirs de membres actifs de l'Association.

3. — Qu'ils soient des modèles de loyauté et d'honnêteté envers leurs patrons et leurs clients.

4. — Que des relations plus fréquentes s'établissent entre les deux Associations dont le but et les moyens d'action sont à peu près les mêmes — l'A.C.J.C. et l'A.C.V.

Un heureux retard du train spécial permit aux congressistes de se réunir une dernière fois dans le réfectoire du collège, puis de participer avec le clergé à une procession en l'honneur de la Sainte Vierge et de

célébrer encore une fois par leurs chants la gloire et les bienfaits de leur Mère du ciel. La bénédiction du T.-S. Sacrement vint clore ces « journées sociales » qui, par leur entrain, leurs travaux, la gaîté et la charité des participants, ne le cédèrent en rien aux brillantes assises de Québec et de Montréal.

Ce fut au milieu des plus beaux témoignages de cordialité fraternelle qu'on se donna rendez-vous à Saint-Hyacinthe, pour l'an de grâce 1921.

Il est temps de conclure.

CONCLUSION

Après quoi l'auteur, le lecteur et le Voyageur se diront adieu... jusqu'au revoir.

Nous disons au lecteur qui nous a suivi jusqu'à cette ligne : Voilà ce qu'a été le Voyageur Catholique de Commerce, ce qu'il est, ce qu'il veut être.

Il est Voyageur, il est Chrétien, il est Apôtre : Voyageur intelligent, instruit, au fait de tout le mécanisme de sa profession; Chrétien tout d'une pièce, dans sa vie privée, professionnelle et publique; Apôtre inconfusible sur tous les champs d'action de l'Église et de la Nationalité.

Avec l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne, avec les Syndicats Ouvriers Catholiques et Nationaux de Québec et de Montréal, l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada constitue pour l'Église et la Patrie une force qui s'impose de plus en plus et qui sans doute ne fera que s'accroître.

L'A.C.V. gardera sa vie, sa vigueur, son influence, tant qu'elle sera fidèle à puiser sa double force, l'une naturelle, dans l'union intime des membres de chaque Cercle et dans l'union plus haute, plus ample, mais non moins cordiale de tous les Cercles entre eux; l'autre surnaturelle, dans les retraites fermées; et c'est à cette force transcendante que s'alimentera la vie intérieure du Voyageur. Compensant par une humilité sincère les éloges qu'on lui décerne, le Voyageur devra toujours mettre la vie de l'âme au-dessus de tout, la première dans son estime, la première dans ses visées, ne jamais lui faire céder le pas à l'action, mais plutôt vivifier, sanctifier, diviniser son action par les exercices sans cesse renouvelés de la piété chrétienne.

A cette condition seule, l'Association accomplira jusqu'au bout l'œuvre qu'elle a si admirablement commencée. Elle a, dès le principe, entendu le cri d'alarme que Victor de Laprade jetait aux hommes de son temps :

Dans l'affreux orage où nous sommes,
Il faut de plus mâles sauveurs ;
Nous avons eu trop de rêveurs :
Soyez des hommes !

Ils ne passeront pas!

Elle a fait de ses membres des *hommes*. Et aujourd'hui, dans sa force magnifique de calme à la fois et de cran, elle répète, devant les attaques des ennemis simultanés de Dieu, de l'Église et de la Race, le cri de Verdun, écho du cri triomphal de Dollard des Ormeaux à Carillon :

« ILS NE PASSERONT PAS ! »

Fin

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Page
Avant-Propos..... 7
Approbations pontificale et épiscopales de l'Association.... 9
Argument..... 23

PREMIÈRE PARTIE

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce

CHAPITRE PREMIER

Nature de l'Association

Sommaire : I. — Une fédération de Cercles. — Le Conseil fédéral. — Le Comité général. — Membres d'honneur. — Sceau, bouton et diplôme de l'A.C.V..... 25
II. — Le Voyageur d'avant 1914, d'aujourd'hui, avec une petite histoire..... 32

CHAPITRE DEUXIÈME

But de l'Association

Sommaire : I. — Formation du *Voyageur*. — Réunions, conférences, bibliothèque technique. Un silencieux qui retrouve sa faconde. — Esprit de corps. Aide mutuelle. Bureau de placement. — Confiance générale dans l'A.C.V. Un exemple de l'effet produit par le bouton. — Estime du Voyageur chez les non catholiques..... 37

Page

II. — Formation du *Chrétien*. — *Sursum !* — Trois vers d'Ovide. — La première condition d'entrée, et les autres. — Christianisme éclairé. La Boîte aux objections. Deux jolies victoires. — Chrstianisme décidé, plein aussi de gaîté. Rencontre de quatre Voyageurs. — Une conversion bien gagnée. — Un contre sept. — Comme les deux disciples d'Emmaüs..... 42

III. — Formation de l'*Apôtre*. — L'apostolat, la plus belle fleur de la charité. — Le grand éteignoir de l'apostolat : le respect humain. Pas de ça, chez les Voyageurs ! — Zèle discret : sauf chez deux « Fils du Tonnerre » : menace de gifle; la gifle..... 58

CHAPITRE TROISIÈME

Moyens d'action de l'Association

Sommaire : I. — Le *bon exemple*, puisé dans les retraites fermées. — Ce qu'est la retraite fermée pour le Voyageur.... 63

II. — Les *bonnes conversations*. — Lutte contre le *blasphème*. Deux excès à éviter. — Un maître coup de poing, après entente préalable. — L'image du Sacré-Cœur. Deux forgerons. Une belle affaire. — La statue du Sacré-Cœur : à la place d'honneur dans une manufacture; le Sacré Cœur nommé contremaître dans une autre..... 65

III. — La *Sobriété*. — L'intempérance date de loin au Canada. — Les Voyageurs lui courent sus. Leur guérilla. — Deux cas typiques..... 78

IV. — Les *bonnes lectures*. — Le bon livre, antidote du mauvais livre. — Les bons journaux et... les autres. Lions et ouistitis. — Les bibles protestantes remplacées dans les hôtels de la province..... 82

V. — Les *retraites fermées*. — Lumière et force. L'élite du bien contre l'élite du mal. — Les Voyageurs, merveilleux propagandistes des retraites fermées..... 84

DEUXIÈME PARTIE

Page

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENTS DE L'ASSOCIATION 89

CHAPITRE PREMIER

LE CERCLE DE MONTRÉAL

Sommaire : Fondé le 20 septembre 1914. — Débuts. — Organisation. — Le rôle important du Conseil. — Sujets d'étude. — Pas de politique ! — Les comités : celui des anecdotes ! — Que d'œuvres ! — Les « quatre grandes dates du Cercle » 93

CHAPITRE DEUXIÈME

LE CERCLE DE QUÉBEC

Sommaire : Fondé le 3 septembre 1916. — Un Cercle à la base de « diamant », aux horizons immenses. — Ses séances d'étude. — Son action extérieure. Ses belles initiatives. — L'œuvre des retraites fermées à Manrèse 109

CHAPITRE TROISIÈME

LE CERCLE DE LA BEAUCE

Sommaire : Fondé le 25 août 1917. — Du « bois d'apôtre ». — Le « Club des Voyageurs » transformé en « Cercle Catholique des Voyageurs ». — L'apostolat en autos. — La réunion de Sainte-Justine 113

CHAPITRE QUATRIÈME

LE CERCLE DE SAINT-HYACINTHE

Sommaire : Fondé le 28 octobre 1917. — Excellemment organisé et dirigé. — Sa fête patronale, 23 juin 1918. — Un mémorable souper aux huîtres. — Plusieurs interventions du Cercle. — Deuxième fête patronale, véritable démonstration nationale 121

CHAPITRE CINQUIÈME

Les deux Cercles d'Ottawa et de Hull

Page

Sommaire : Fondés tous deux à Ottawa le même jour, 15 décembre 1918. — Ottawa et Hull, deux villes frontières — Réunion simultanée des Voyageurs de Hull et d'Ottawa, à Ottawa, 15 décembre 1918. — Une conversion. — — Élections séparées des deux Cercles jumeaux..... 127

Le *Cercle d'Ottawa.* — Ses débuts. — Soirée intime pour tous les Voyageurs d'Ottawa : bonne capture. — Conférences, retraites fermées, propagande des bons livres, etc. — Belle confraternité avec le Cercle de Hull..... 131

Le *Cercle de Hull.* — Vite sur pieds. — Cercle très vivant, conférences pratiques, retraites fermées. — Bons retours de cordialité avec le Cercle d'Ottawa..... 132

CHAPITRE SIXIÈME

Le Cercle des Trois-Rivières

Sommaire : Fondé le 13 avril 1919. — Première élection. Cas spécial et délicat. Les membres non-Voyageurs de Commerce. — Reconstruction du Cercle en 1920. — Retraite fermée au Cap de la Madeleine..... 135

CHAPITRE SEPTIÈME

Le Cercle de Sherbrooke

Sommaire : Fondé le 21 septembre 1919. — La reine des Cantons de l'Est. — Échec d'une première tentative en 1918. — Succès en 1919. — Retraite fermée, honorée de la visite de Mgr l'évêque de Sherbrooke. — Organisation du Cercle..... 139

Conclusion de la deuxième Partie : — Un mot de Pie X. — Une sentence de saint Paul; une autre de Tertullien. — Les Voyageurs sont ubiquistes..... 142

TROISIÈME PARTIE

Page

LES ŒUVRES DE L'ASSOCIATION 145

CHAPITRE PREMIER

ŒUVRES INDIVIDUELLES

Sommaire : Apostolat *spécial.* Quelques statistiques. — Apostolat *social.* Un *Odd Fellow* écrabouillé. Un inspecteur de manufactures interloqué. — Apostolat *religieux.* Organisation d'un Cercle d'action catholique de langue anglaise. Une paroisse française du Michigan transformée. — Apostolat *national.* La Langue française, partout. Un cas épatant..... 151

CHAPITRE DEUXIÈME

ŒUVRES DES CERCLES

Sommaire : Les droits du français. — La contrainte scolaire. — Les Voyageurs hors des listes de jurés. — Les cinémas à Québec; à Montréal. — La colonisation..... 159
Ce qui fait la force collective de l'Association..... 165

CHAPITRE TROISIÈME

ŒUVRES DE L'ASSOCIATION 169

Sommaire : I. — Le *Comité général.* — Ses débuts sous le nom de *Comité central* provisoire. — Ses travaux. — Son influence..... 170
II. — Le *Conseil fédéral des* 15 *et* 16 *mars* 1919. — Les rapports des Cercles. — Les modifications apportées aux statuts. — Les élections des dignitaires du premier Comité général : toutes au premier tour de scrutin. — Admirable charité des membres de l'Assemblée..... 173
III. — Le *Conseil fédéral des* 8 *et* 9 *mai* 1920. — Motions nombreuses. — Débats pleins de courtoisie. Un petit nuage. Le ciel redevenu serein. — Vœux du Conseil..... 176
IV. — Le *Congrès de* 1918. — A la Villa Saint-Martin, ber-

Page

ceau de l'Association. — Samedi, 28 septembre. Clergé et Voyageurs en grand nombre. Jeux. Quatre conférences et une causerie. Salut du T. S. Sacrement. Banquet. Concert. — Dimanche, 29 septembre. Messe solennelle et sermon. Le bon Samaritain. Dîner des Cercles. Trois Conférences. Diverses allocutions. Bénédiction du T. S. Sacrement..... 178

V. — Le *Congrès de* 1919. — A Québec. — L'hospitalité québecoise. Séminaire et Université; autorités religieuses et civiles. — Samedi, 26 juillet. Ralliement. Visite du Musée. « Fricot à la bonne franquette ». Jeux. Quatre conférences. Salut du T. S. Sacrement. Banquet : deux messages. Toasts. — Dimanche, 27 juillet. Messe de Communion. Grand'messe : présence de S. Ém. le cardinal Bégin, de Sir Charles et de Lady Fitzpatrick; sermon de S. G. Mgr P.-E. Roy. Dîner des Cercles. Seconde séance de travail : quatre conférences. Vœux et résolutions du Congrès. Bénédiction du T. S. Sacrement..... 185

VI. — Le *Congrès de* 1920. — A Sainte-Marie de Beauce. — Samedi, 31 juillet. La Beauce en Liesse. Messe à la chapelle Sainte-Anne : sermon de S. G. Mgr P.-E. Roy. « Fricot ». Première séance d'étude : quatre conférences. Banquet : télégrammes et toasts. La nuit au collège. — Dimanche, 1er août. Communion générale. Grand'-messe : messe grégorienne exécutée par les Voyageurs; sermon du R. P. L. Lalande, S. J. Dîner des Cercles. Deuxième séance d'étude : trois conférences. Vœux et résolutions. Procession en l'honneur de la Sainte Vierge. Bénédiction du T. S. Sacrement 194

CONCLUSION

Ce qu'a été le Voyageur de Commerce, ce qu'il est, ce qu'il veut être. Face aux ennemis de Dieu, de l'Église et de la Patrie : « Ils ne passeront pas ! »..... 201

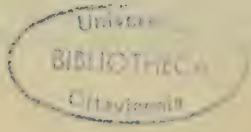
Université
BIBLIOTHÈQUE
Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

AVR 11 1997

AVR 06 1997

a39003 001280980b

BX 2348 .Z8C352 1920

LECOMPTE, EDOUARD.

NOS VOYAGEURS.

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 09 06 24 15 7